DÉVELOPPEMENT DURABLE & POLITIQUES PUBLIQUES

Tours métropole Val de Loire

RAPPORT D'ACTIVITÉ **2025**

www.tours-metropole.fr



















OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Icônes des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies à retrouver dans le rapport

05 **ÉDITO**

06 **LES DATES CLÉS** – 08 **PRÉSENTATION DU TERRITOIRE**

LES POLITIQUES PUBLIQUES EN DÉTAIL

14 **Soutien à l'entrepreneuriat et aux entreprises**

18 **Enseignement supérieur, recherche et innovation**

22 **Développement et attractivité touristique**

26 **Transformation numérique du territoire**

28 **Aménagement d'un aéroparc durable**

30 FOCUS **Parc des expositions de Tours**

32 **Transition écologique, gestion et prévention des risques**

38 **Énergies et réseaux de chaleur**

42 **Assainissement, eaux pluviales, eau potable**

46 **Gestion durable des déchets**

50 FOCUS **L'intelligence artificielle au service de la Métropole**

52 **GEMAPI**

54 **Propreté urbaine**

56 **Santé animale**

58 **Politique globale d'infrastructures**

62 **Travaux et aménagements dans les communes**

64 **Soutien aux projets de mobilité durable**

68 FOCUS **Le SERM : Relier Fondettes à Tours en 8 minutes en train**

70 **Aménagement des espaces verts**

72 **Pôles territoriaux métropolitains**

74 **Planification urbaine**

76 **Aménagement urbain**

78 **Accès au logement et qualité de l'habitat**

80 **Politique de la ville et cohésion sociale**

82 **Accueil des gens du voyage**

84 FOCUS **Tours Métropole Val de Loire adopte son Plan Climat Air Energie**

86 **Équipements culturels métropolitains**

88 **Équipements sportifs métropolitains**

90 FOCUS **l'IRONMAN® 70.3® Tours Métropole Loire Valley**

92 **Systèmes d'information**

94 **Logistique et patrimoine**

96 **SMAT Contra-ctualisation**

98 **CODEV Conseil de développement**

100 **Directions transversales**

104 **FONCTIONNEMENT ET BUDGET**



LES **ACTIONS** LIÉES À LA SITUATION EN MATIÈRE DE **DÉVELOPPEMENT DURABLE* DANS LA MÉTROPOLE** sont signalées par ce picto

DÉVELOPPEMENT DURABLE

* selon l'article 5217-10-2 du Code Général des Collectivités Territoriales





ÉDITO

Le rapport d'activité au-delà de répondre à une obligation légale nous permet de prendre la mesure du dynamisme de notre territoire à travers tous les projets et toutes les actions engagées au cours d'une année.

Ce document donne également une idée précise de l'étendue de nos compétences. Bien sûr, la Métropole porte de grands projets structurants comme le service express régional métropolitain et la 2e ligne de tramway, mais elle développe aussi au quotidien des actions de proximité, qu'il s'agisse, par exemple, de la distribution d'eau potable ou de la gestion des déchets.

Et puis, elle intervient aussi dans les politiques publiques en partenariat avec d'autres acteurs, comme pour l'enseignement supérieur, le logement, en soutien avec les communes comme pour la culture et le sport.

Le cadre dans lequel s'exercent ces compétences évolue. Il nous faut répondre avec responsabilité aux défis sociaux et économiques.

Je veux saluer ici à la fois la mobilisation de tous les Maires, les Vice-Présidents, les élus métropolitains et municipaux mais aussi le précieux concours de nos partenaires publics, tous les acteurs locaux du monde de l'entreprise et des associations sans lesquels notre métropole n'aurait pas le même dynamisme.

Mais je veux aussi rendre hommage à l'implication et au professionnalisme des collaborateurs de Tours Métropole Val de Loire. Ils agissent au quotidien pour mettre en œuvre nos politiques publiques avec rigueur et sens du service public.

Enfin à travers la lecture de ce rapport, vous constaterez que Tours Métropole Val de Loire, au-delà d'être une entité administrative, représente une vision du territoire portée par l'ensemble des 22 communes.

La construction de la Métropole doit se poursuivre pour renforcer encore l'attractivité et la performance de son territoire, en préservant les spécificités des communes qui la composent.

Frédéric Augis
Président de Tours Métropole Val de Loire



LES DATES CLÉS DE L'ANNÉE 2025





1ER JANVIER

Les démarches d'urbanisme en ligne deviennent obligatoires pour toutes les personnes morales (entreprises, associations, syndics...) dans les communes de plus de 3 500 habitants, et fortement recommandé dans l'ensemble des communes adhérentes au dispositif du guichet numérique des autorisations d'urbanisme.

13 JANVIER

Signature avec le groupe Coriance d'un contrat de délégation de service public d'une durée de 26 ans pour la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur et de froid urbain pour le sud de la Métropole de Tours.

12 FÉVRIER

Début des travaux de réaménagement du parvis de la gare de Saint-Pierre-des-Corps. À terme, d'ici fin 2026, le site sera piétonnisé et végétalisé.

24 FÉVRIER

Lancement des travaux de création d'une nouvelle passerelle piétonne et cyclable permettant de franchir le Cher entre Tours et Saint-Avertin. Un projet qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration et de sécurisation des mobilités actives.

17 AVRIL

Signature de deux nouvelles conventions de partenariats entre Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes. Objectif : lancer les études de deux projets de mobilité issus de la convention Autoroute Bas Carbone.

19 MAI

L'équipe de France de volley s'installe à Tours pour une trentaine de jours à l'occasion d'un programme de préparation intensif entrecoupé de plusieurs phases de Ligue des Nations. Deux matchs contre la République Tchèque se sont déroulés durant cette période au Palais des Sports de Tours.

1ER JUIN

Organisation du premier IRONMAN® 70.3® en Touraine avec l'IRONMAN® 70.3® Tours Métropole Loire Valley. Au programme, 1,9 km de natation, 90 km de vélo et 21,1 km de course à pied.

2 JUIN

Tours Métropole Val de Loire adopte son Contrat Local de Santé. Cet outil permet d'appliquer une politique locale de santé adaptée aux besoins et aux enjeux du territoire et de ses habitants, en particulier les plus précaires à l'échelle des communes signataires du contrat de ville métropolitain : Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Pierre-des-Corps et Tours.

12 JUIN

Tours Métropole Val de Loire et France Nature Environnement (FNE) officialisent leur engagement en faveur d'une gestion forestière durable en signant la charte bois-énergie et biodiversité. Celle-ci vise à garantir que la filière bois alimente nos chaufferies biomasse dans le respect de l'environnement.











25 JUIN

Publication d'un cadre de confiance pour l'usage de l'intelligence artificielle au service de la Métropole.
Ce faisant, Tours Métropole Val de Loire s'engage à accompagner les usages de l'IA avec éthique, responsabilité et transparence.

10 JUILLET

Lancement officiel des travaux de réouverture de la halte ferroviaire de Fondettes - Saint-Cyr-sur-Loire. Ce chantier s'inscrit dans le cadre du projet de Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Touraine.

11 JUILLET

Inauguration du nouveau complexe sportif métropolitain de Parçay-Meslay.
D'une superficie de 2000 m², il comprend une salle de tennis de table, un dojo et un court de tennis.

12 JUILLET

Modernité et simplicité : le site internet de Tous Métropole Val de Loire évolue. Les actualités locales, l'agenda des événements, les grands projets, mais également l'ensemble des démarches proposées par la Métropole sont désormais plus facilement accessibles.

15 JUILLET

Lancement de la première phase de dévoiement des réseaux en vue de la réalisation du projet Lignes2Tram. Ce chantier consiste notamment à dévier les réseaux souterrains avant de construire la plateforme de la ligne 2 de tramway.

1ER OCTOBRE

Début des travaux de réaménagement de la Place des Cosmonautes à Saint-Pierre-des-Corps avec la création d'espaces totalement repensés : végétalisation, mode de déplacements doux et nouveaux espaces de jeux et de rencontres.

4 OCTOBRE

5e édition de Place du Climat, l'événement pour comprendre et agir contre le réchauffement de la planète dans une ambiance joyeuse et festive, à la Gloriette.

21 NOVEMBRE

Le design extérieur des futures rames de la ligne 2 de tramway, conçu par RCP Design Global, est dévoilé. Elles reprennent les codes identitaires de la ligne A tout en affirmant une personnalité nouvelle : harmonie des formes, livrée miroir et signature lumineuse moderne. Le nez (bout avant) des rames a été légèrement modifié pour répondre aux nouvelles exigences de sécurité.

16 DÉCEMBRE

La gare routière de la rue Edouard Vaillant à Tours déménage à Vaucanson à proximité immédiate du terminus nord du tramway.
Ce déménagement s'inscrit dans une volonté d'améliorer les conditions d'accueil des usagers du transport longue distance avec le rallongement des quais, et l'installation de nouveaux abris, puis de sanitaire à l'été 2026.





LE CONSEIL MÉTRO-POLITAIN

au 31 décembre 2025

Le conseil métropolitain se réunit 8 fois par an. C'est l'organe délibérant de la Métropole, le lieu des débats et du vote des délibérations. Les séances sont publiques.
Le Président est élu par le Conseil métropolitain. Il exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les décisions du Conseil métropolitain. Il gère l'administration métropolitaine. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ces tâches par le Bureau.
Le Bureau comprend 30 membres : le Président, les 20 Vice-Présidents et 9 Membres supplémentaires. Il prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même en adopter dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil. Les commissions préparent et suivent les projets qui seront soumis au Bureau et au Conseil métropolitain.

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Ballan-Miré	CHAILLOUX Thierry / JAVELOT Laure	
Berthenay	LOYAU-TULASNE Christophe	BERTRANT Jacky
Chambray-lès-Tours	GATARD Christian / HALLARD Claudie / VALLEE Didier	
Chanceaux sur Choisille	DRUELLE Christian / AK Stéphanie	
Druye	CHAILLEUX Corinne	DEBLAISE Noël
Fondettes	DE OLIVEIRA Cédric / SARDOU Dominique / BOURLIER Philippe	
Joué-lès-Tours	AUGIS Frédéric / GOBLET Aude / SOL Bernard / GULHAN Aylin / AUDIGER Lionel / BOULOZ Dominique / BERTRAND Arnault / FOUQUET Sandrine / OSMOND Judicaël / GÉRARD Francis	
La Membrolle-sur-Choisille	MARAIS Sébastien	FLEUREAU Emmanuel
La Riche	CLEMENT Sébastien / AUDIN Armelle/ SCHWARTZ Wilfried	
Luynes	RITOURET Bertrand / PLOQUIN Danielle	
Mettray	CLEMOT Philippe	HERBAUT Hélène
Notre-Dame-d'Oé	LEFRANCOIS Patrick / MACE Odile	
Parçay-Meslay	FENET Bruno	CAUWET Marie-Christine
Rochecorbon	DUMENIL Emmanuel	GARRIGUE Martine
Saint-Avertin	RAYMOND Lauent / GAULTIER Catherine / DAGORET Frédéric / DUPUY Évelyne	
Saint-Cyr-sur-Loire	BRIAND Philippe / JABOT Valérie / GILLOT Michel / LEMARIE Francine	
Saint-Étienne-de-Chigny	SALIC Régis	BESQUENT Brigitte
Saint-Genouph	SUAD Patricia	BRETONNEAU Pierre
Saint-Pierre-des-Corps	CONTE Olivier / LEFEVRE Laurence / BRIMOU Amine / SOULAS Michel	
Savonnières	SAVATON Nathalie	FLEURY Jean-François
Tours	DENIS Emmanuel / PUEL Fanny / RENAUD Bertrand / SAVOUREY Cathy / GILLE Jean-Patrick / QUINTON Marie / DUPIN Christophe / PEREIRA-NUNES Élise / PETIT Florent / SCHALLER Annaelle / LECOMTE Thierry / BLET Christine / MANZARI Iman/ BLUTEAU Anne / HOUQUES Stéphane / HAAS Betsabée / GAGNAIRE Franck / GALLOT-LAVALLE Armelle / MARTIN Antoine / BA-TALL Oulématou / THOMAS Éric / REYNAUD Catherine / COHEN Martin / WANNEROY Alice / BOULANGER Christophe / METREAU Affiwa / MINOU Frédéric / BARBIER Frédérique / MOREAU Pierre-Alexandre / BOUCHET Christophe / CABANNE Marion / BESNOIT Pierre / LEBRETON Olivier / DELAGARDE Céline / COULON Thibault / DARNET-MALAQUIN Barbara / BRUTINAUD Romain	
Villandry	LEPINE Maria	GEFFROY Rachel

LE BUREAU MÉTRO-POLITAIN

au 31 décembre 2025

Le Bureau de Tours Métropole Val de Loire prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil. Les maires des 22 communes siègent au Bureau métropolitain qui est composé du Président, de 20 Vice-Présidents et de 9 membres du bureau.



Frédéric AUGIS
Président de Tours Métropole Val de Loire
Maire de Joué-lès-Tours



Maria LEPINE
1ère Vice-présidente, déléguée à la transformation numérique du territoire et aux ressources humaines
Maire de Villandry



Emmanuel DENIS
2ème Vice-Président, délégué aux transports et aux mobilités douces
Maire de Tours



Philippe BRIAND
3ème Vice-Président, délégué aux relations institutionnelles
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire



Olivier CONTE
4ème Vice-Président, délégué à la politique de la ville et à la rénovation urbaine
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



Nathalie SAVATON
5ème Vice-Présidente, déléguée au développement touristique, au rayonnement et à la "Cité de la gastronomie"
Maire de Savonnières



Laurent RAYMOND
6ème Vice-Président, délégué aux espaces publics, à la propreté urbaine et aux espaces verts
Maire de Saint-Avertin



Christian GATARD
7ème Vice-Président, délégué aux finances et à l'urbanisme
Maire de Chambray-lès-Tours



Patricia SUARD
8ème Vice-Présidente, déléguée à l'agriculture urbaine et périurbaine et au plan alimentaire territorial
Maire de Saint-Genouph



Cédric DE OLIVEIRA
9ème Vice-Président, délégué aux équipements culturels et à la communication
Maire de Fondettes



Thierry CHAILLOUX
10ème Vice-Président, délégué à la recherche, à l'enseignement supérieur, à la formation professionnelle et à l'apprentissage
Maire de Ballan-Miré



Bertrand RITOURET
11ème Vice-Président, délégué au "Cycle de l'eau"
Maire de Luynes



Sébastien MARAIS
12ème Vice-Président, délégué aux gens du voyage, aux équipements sportifs et aux moyens généraux
Maire de La Membrolle-sur-Choisille



Philippe CLEMOT
13ème Vice-Président, délégué à la gestion des risques technologiques et naturels, à la gestion des milieux aquatiques (GEMA) et à la prévention des inondations (PI)
Maire de Mettray



Martin COHEN
14ème Vice-Président, délégué aux déchets et à la transition écologique et énergétique
Adjoint à la mairie de Tours



Corinne CHAILLEUX
15ème Vice-Présidente, déléguée aux archives, à la fourrière animale, au crématorium, à la défense extérieure contre l'incendie, et à la gestion des eaux pluviales
Maire de Druye



Bruno FENET
16ème Vice-Président, délégué à la politique aéroportuaire
Maire de Parçay-Meslay



Emmanuel DUMENIL
17ème Vice-Président, délégué aux bâtiments et au foncier
Maire de Rochecorbon



Aude GOBLET
19ème Vice-Présidente, déléguée à la politique du logement et de l'habitat
Adjointe à la mairie de Joué-lès-Tours



Elise PEREIRA-NUNES
18ème Vice-Présidente, déléguée à la démocratie et citoyenneté, au CODEV, et à l'égalité des genres et l'inclusion
Adjointe à la mairie de Tours



Thibault COULON
20ème Vice-Président, délégué au développement économique, à l'innovation, au commerce et à l'artisanat
Conseiller municipal - Tours



Christophe LOYAU-TULASNE
1er membre du Bureau, délégué à la valorisation des paysages de la Loire et du Cher
Maire de Berthenay



Patrick LEFRANCOIS
2ème membre du Bureau, délégué à la recherche de financement et aux politiques contractuelles
Maire de Notre-Dame-d'Oé



Christian DRUELLE
3ème membre du Bureau, délégué à la commande publique
Maire de Chanceaux-sur-Choisille



Régis SALIC
4ème membre du Bureau, délégué à la relation aux usagers et à la médiation
Maire de Saint-Étienne-de-Chigny



Sébastien CLEMENT
5ème membre du Bureau, délégué à l'hydrogène et aux infrastructures de recharge des véhicules électriques (IRVE)
Maire de La Riche



Frédérique BARBIER
6ème membre du Bureau, déléguée à la démocratie participative
Conseillère municipale - Tours



Michel GILLOT
7ème membre du Bureau, délégué au développement de la pratique cyclable
Adjoint à la mairie de Saint-Cyr-sur-Loire



Stéphane HOUQUES
8ème membre du Bureau, délégué au plan climat-air-énergie-territorial (PCAET)
Conseiller municipal - Tours



Catherine GAULTIER
9ème membre du Bureau, déléguée à la promotion du commerce et de l'artisanat
Conseillère municipale - Saint-Avertin



Iman MANZARI
10ème membre du Bureau, délégué aux manifestations
Adjoint à la Mairie de Tours

LES COMPÉTENCES DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

Tours Métropole Val de Loire exerce en lieu et place des 22 communes-membres des compétences qui interviennent dans de nombreux domaines de la vie quotidienne et qui renforcent l'attractivité et la compétitivité du territoire.

Compétences liées au développement économique

Création, aménagement et gestion de l'ensemble des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique ou aéroportuaire / soutien à la recherche, au développement des filières innovantes/soutien à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante / participation au copilotage des pôles de compétitivité / accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs, pilotage de la stratégie numérique responsable et du projet du territoire connecté durable, soutien au rayonnement de Mame, Cité de la création et de l'innovation dans l'écosystème French Tech-Loire Valley / soutien au commerce et à l'artisanat/ Promotion du tourisme / création d'offices de tourisme/accueil et information des touristes/ création/gestion et entretien d'équipements touristiques/ communication sur la destination. Aménagement numérique : Développement d'un réseau très haut débit pour les entreprises (délégué à Tours Métropole Numérique) / développement de la fibre optique (FTTH) pour les habitants / mise en place du réseau Wifi public.

Compétences liées aux mobilités et infrastructures

Création, aménagement et entretien de la voirie / gestion des parcs et aires de stationnement / signalisation /abris de voyageurs/ participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain.

Compétences liées à l'aménagement de l'espace métropolitain

Plan local d'urbanisme (PLU) et documents d'urbanisme en tenant lieu/valorisation du patrimoine naturel et paysager/constitution de réserves foncières / entretien des espaces publics.

Compétences liées à l'habitat et à la politique de la ville

Programme local de l'habitat/ politique du logement/ aides financières au logement social/ actions en faveur du logement social et en faveur du logement des personnes défavorisées/ amélioration du parc immobilier bâti /réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre/ aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Pilotage et mise en place des programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville / participation à la mise en place du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui vient renforcer la cohésion sociale et urbaine des principaux quartiers d'habitat social de la Métropole / portage du Plan Local pour l'insertion et l'Emploi.

Compétences liées aux équipements culturels et sportifs

Construction, aménagement et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt métropolitain dans un but de maillage du territoire, de création de lieux de diffusion et d'expression de qualité, de développement des pratiques culturelles et sportives / construction, aménagement et fonctionnement d'équipements socio- culturels et socio-éducatifs d'intérêt métropolitain.

Compétences liées aux services d'intérêt collectif

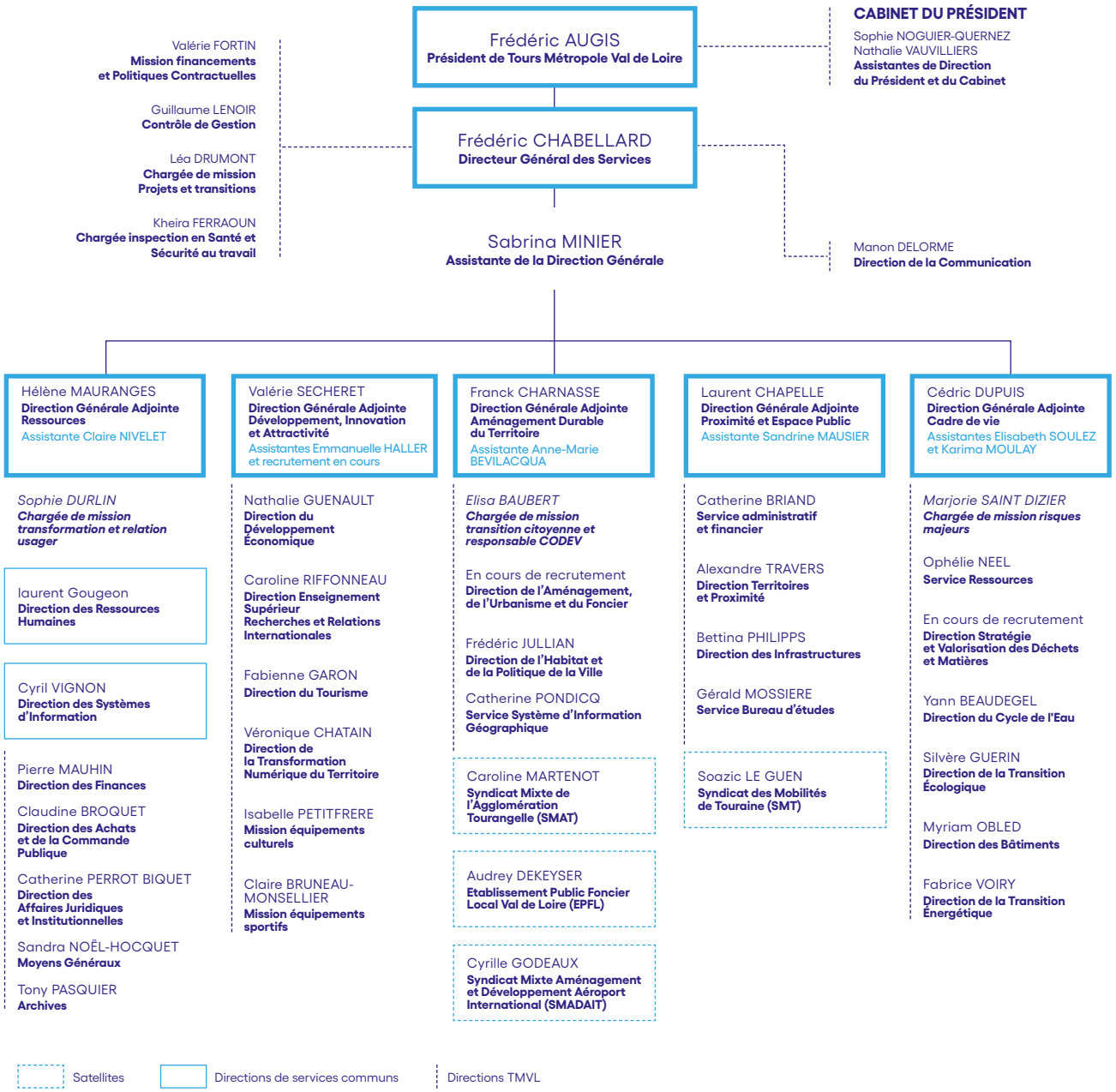
Assainissement/ préservation de la qualité de l'eau, production et distribution de l'eau potable/ collecte et traitement des déchets / propreté urbaine / fourrière animale / création ou extension de cimetières et crématoriums / Service public de défense extérieure contre l'incendie / abattoirs et marché d'intérêt national.

Compétences liées au développement durable

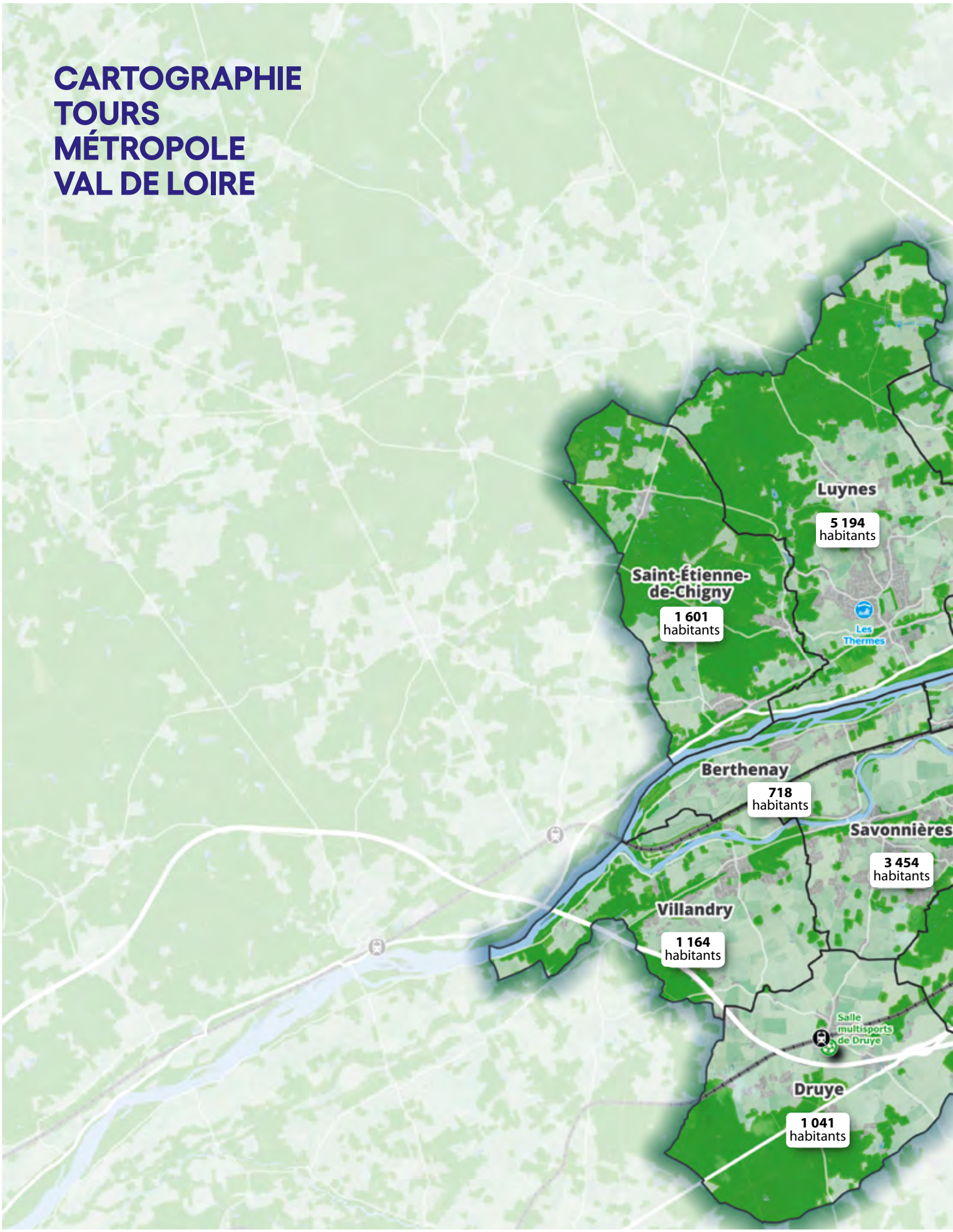
Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores/ protection et mise en valeur de l'environnement / gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations / maîtrise de l'énergie et contribution à la transition énergétique / création, entretien et gestion des réseaux de chaleur et réseaux de froid / création et entretien des infrastructures de charges des véhicules électriques/ concession de la distribution d'électricité et de gaz.

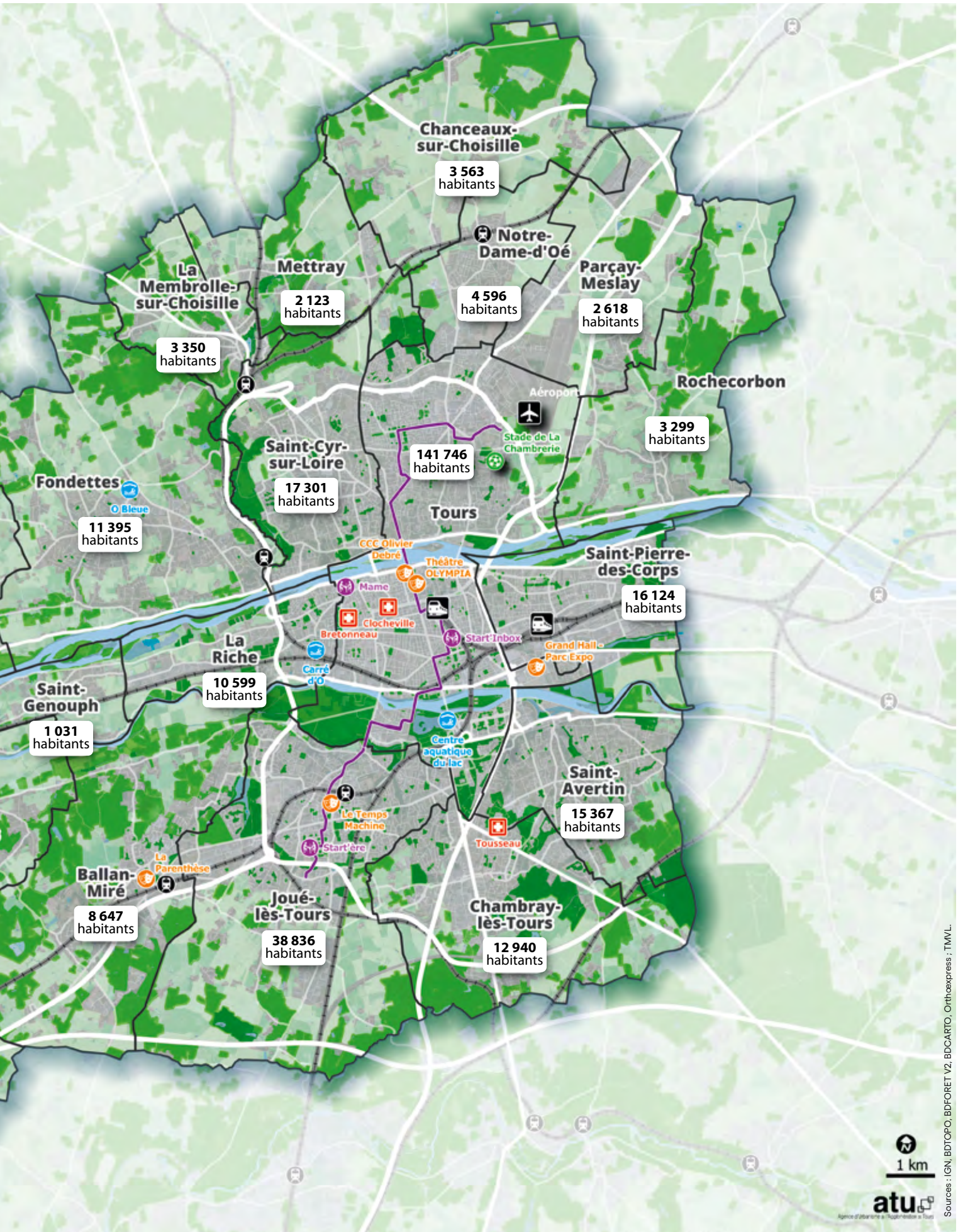
ORGANIGRAMME DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

au 31 décembre 2025



CARTOGRAPHIE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE




Chanceaux-sur-Choisille
3 563 habitants
Notre-Dame-d'Oé
4 596 habitants
Mettray
2 123 habitants
La Membrolle-sur-Choisille
3 350 habitants
Parçay-Meslay
2 618 habitants
Rochecorbon
3 299 habitants
Aéroport
Stade de La Chambrerie
Saint-Cyr-sur-Loire
17 301 habitants
141 746 habitants
Tours
Fondettes
O Bleue
11 395 habitants
CCC Olivier Debré
Théâtre OLYMPIA
Mame
Clocheville
Bretonneau
Start'Inbox
Grand Halle Parc Expo
Saint-Pierre-des-Corps
16 124 habitants
La Riche
10 599 habitants
Carré d'O
Saint-Genouph
1 031 habitants
Centre aquatique du lac
Saint-Avertin
15 367 habitants
Le Temps Machine
Start'ère
Tousseau
La Parenthèse
Ballan-Miré
8 647 habitants
Joué-lès-Tours
38 836 habitants
Chambray-lès-Tours
12 940 habitants
1 km
atu
Sources : IGN, BDTOPO, BDFORET V2, BDCARTO, Orthoexpress ; TMVL.

SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT ET AUX ENTREPRISES





75
ENTREPRISES ACCUEILLIES
À MAME EN 2025

PROMOUVOIR ET SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT LOCAL

Tours Métropole Val de Loire anime l'économie locale en soutenant les filières stratégiques et en poursuivant les démarches vertueuses et les mesures écologiques dans ses parcs d'activités.

L'ANIMATION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Signée en 2024, la nouvelle convention de partenariat avec la Région Centre-Val de Loire et l'agence Dev'Up permet de renforcer le suivi des actions du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII Ambition 2030). 2025 a été l'occasion de partager les informations sur les entreprises accompagnées sur les stratégies régionales notamment en matière d'Economie Sociale et Solidaire et d'Economie Circulaire et sur le Comité Local Pour l'Emploi mis en place le 2 décembre 2025.

LES FILIÈRES STRATÉGIQUES DU TERRITOIRE

• **Mobilités décarbonées**
En 2025, la Métropole a apporté son soutien au suivi du dossier de permis de construire d'un atelier de maintenance mutualisé et d'un campus de formation dédié aux métiers du ferroviaire à Saint-Pierre-des-Corps. Le site devrait être livré et opérationnel en 2027.

• **Énergies propres**
La 2ème journée des rencontres des énergies renouvelables, organisée en octobre 2025 par la Métropole, a permis aux participants d'échanger sur les filières de chaleur renouvelables (bois-énergie, solaire thermique, géothermie et récupération de chaleur fatale), de connaître les dispositifs de soutiens techniques et financiers pour les projets de transition énergétique et de visiter des sites comme le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré à Tours et sa géothermie sur sonde.

• **Santé**
Un tiers-lieu/incubateur d'expérimentation de projets en santé, labellisé suite un Appel à Manifestation d'Intérêt et porté par un consortium incluant notamment le CHRU de Tours, Vyv Centre-Val de Loire et l'Université, va s'ancrer à Mame au sein du Usetech Lab.

• **Tourisme durable et de savoir-faire**
En 2025, la Métropole a été aux côtés de l'Office de Tourisme & des Congrès Tours Val de Loire



DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN NOUVEL ESPACE COLLABORATIF POUR LE HUB ÉCO

Une seconde campagne *d'Éco-défis* a été lancée par Tours Métropole Val de Loire en 2025 avec l'objectif d'accompagner une quinzaine d'entreprises artisanales du territoire dans le développement de comportements écocitoyens. Ces dernières sont accompagnées dans la mise en place d'actions concrètes en matière d'économie circulaire, de maîtrise des consommations énergétiques, de prévention des déchets et de gestion de l'eau. Les entreprises lauréates seront labellisées lors d'une cérémonie en 2026.

Véritable outil de cohésion permettant l'accès, en partage ou en mutualisation, à des compétences, des formations, des équipements, des locaux d'activité ou encore de libérer les stocks et valoriser les chutes et les déchets, la plateforme *Hub éco* a vu ses fonctionnalités évoluer en 2025 avec l'arrivée d'un espace collaboratif, un bilan carbone et un bilan « déchets évités ». Tours Métropole Val de Loire a partagé son expérience avec 6 communautés de communes qui ont ainsi décidé de déployer une plateforme identique sur leur territoire. Ce partage d'expérience pourrait se poursuivre à horizon 2027 dans le cadre du Programme LIFE Economie Circulaire de la région Centre-Val de Loire auquel la Métropole a décidé de coopérer.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES PARCS D'ACTIVITÉS MÉTROPOLITAINS PLUS VERTUEUX

La démarche engagée pour la requalification vertueuse des parcs d'activités, dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la COP régionale, a permis de définir les grands principes autour de 3 thèmes prioritaires : l'optimisation foncière, le développement de l'offre de services et la renaturation/adaptation au changement climatique. Elle s'est poursuivie par une formation-action organisée par l'agence Dev'up jusqu'au printemps 2025. Le site Saint-Cosme à La Riche a été retenu pour être le support de cette expérimentation sur un parc d'activités existant et en zone inondable. L'équipe pluridisciplinaire constituée en 2025 travaille en coopération avec les entreprises du parc qui se sont regroupées en association.
Une étude de potentiel de déconnexion des eaux pluviales s'est déroulée de juin à novembre 2025 sur l'ensemble du parc (espaces publics et privés). Elle a permis de définir les principes de requalification intégrant des mesures vertueuses (gestion intégrée des eaux pluviales, mobilités douces, végétalisation, désimperméabilisation, lutte contre les îlots de chaleur, diminution du risque inondation…) qui seront mises en œuvre lors des prochains travaux. Cette démarche expérimentale vise à définir un référentiel méthodologique et organisationnel pour les futures opérations de requalification des parcs métropolitains.

dans le projet de développement d'un tourisme de savoir-faire. À la fois tourisme de proximité et circuit économique local, il s'agit d'un nouveau regard sur le territoire avec des visites d'entreprise.

SOUTENIR LES FILIÈRES ÉMERGENTES

Fort du succès de la 1ère édition 2024 consacrée aux métamorphoses du travail, la métropole a coproduit en juillet 2025 un Smart Day RH dédié à la santé et au travail avec Smart Base RH. Cet évènement, qui a eu lieu à Mame, s'inscrit dans l'ambition de faire de Tours la capitale des **ressources humaines.**
Le cluster du **divertissement digital**, mené par l'association Pixel Players, se structure et s'est installé en avril 2025 dans de nouveaux locaux dans le quartier des 2 Lions (Tours). Ce tiers-lieu offre de nouveaux espaces qui favorisent une dynamique de création et le développement de l'écosystème grâce au regroupement physique des adhérents.
La Conférence Consultative des Acteurs Economiques (CCAE) de juin 2025 a rassemblé et mobilisé les acteurs autour de l'enjeu majeur de l'appropriation de l'**intelligence artificielle** par les entreprises de la Métropole. Ce rendez-vous a permis de partager des expériences et d'informer sur les différents accompagnements possibles dans la transition vers l'IA.

DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DANS LES PARCS D'ACTIVITÉS

2025 a vu plusieurs **ventes** se conclure : cession des deux derniers lots au parc d'activités du Cassantin (Parçay-Meslay / Chanceaux-sur-Choisille) et commercialisation du secteur économique Monconseil (Tours). De nombreux parcs d'activités métropolitains ont également bénéficié de **travaux d'amélioration et d'entretien**. Citons notamment la poursuite de la requalification de la ZI Les Yvaudières à Saint-Pierre-des-Corps (dont l'ensemble des espaces sera réaménagé d'ici 2028 pour un montant total d'environ 6 M€) ; la viabilisation de 5,5 ha de terrains dans le cadre de l'extension du parc d'activités Les Gaudières à Mettray ; l'aménagement de 2 hectares d'extension du parc d'activités de la Haute Limougère à Fondettes et le lancement du projet de requalification de l'Avenue Grand Sud à Chambray-Lès-Tours.
Enfin, le déploiement d'une **signalétique métropolitaine** s'est poursuivi dans les parcs d'activités avec l'installation de totems d'entrée et de sortie et d'équipements de signalisation (cartographie et liste des activités présentes).

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

La plateforme marchande **Shop-in-Touraine**, mise en œuvre par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine en partenariat avec la Métropole, a atteint sa 4ème année d'existence. Elle compte près de 212 commerçants intégrés dont 120 dans la Métropole, plus de 80 000 produits en vente, et s'inscrit en complémentarité des boutiques physiques.
Depuis 2016, la Métropole est également partenaire du réseau de financement des créateurs d'entreprises, **Initiative Touraine Val de Loire**. Bilan 2025 :



45 projets accompagnés et près de 462 000 € de prêts à taux 0 octroyés.
Tours Métropole Val de Loire a en outre soutenu la plateforme de financement participatif dédiée à l'Economie Sociale et Solidaire, **Efferve'sens**, avec une subvention de 12 000 €, mais également l'organisation de 2 visites inspirantes au sein de structures Economie Sociale et Solidaire du territoire.

DEMANDES IMMOBILIÈRES D'ENTREPRISES

Un recensement et un suivi des recherches immobilières d'entrepreneurs pour la création ou le transfert de leur activité est réalisé en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour une meilleure analyse de leurs besoins. Partenaires de simplanterentouraine.com, les agences immobilières spécialisées en immobilier d'entreprises prennent le relais et accompagnent ces prospects. 70 contacts ont été ainsi établis au cours de l'année 2025.

L'ACCUEIL ET LE SOUTIEN AUX ENTREPRENEURS

Les **deux pépinières** présentes depuis 2012 dans les quartiers de la Rabière à Joué-lès-Tours et du Sanitas à Tours proposent aux jeunes entreprises un hébergement et un accompagnement leur permettant de s'ancrer, se développer sur le territoire et créer, à terme, des emplois.
Fin 2025, elles accueillaient 36 entreprises (25 à Tours et 13 à Joué-lès-Tours) représentant 138 emplois (92 à Tours et 46 à Joué-lès-Tours) avec des taux d'occupation en baisse compte tenu du contexte économique tendu et des offres concurrentielles : 84,8 % à Tours et 79,4 % à Joué-lès-Tours pour les bureaux et 66,7 % à Tours pour l'espace coworking.
Tours Métropole Val de Loire est également partie prenante aux **comités stratégiques mis en place par les services de l'État** afin d'accompagner le développement des projets d'entreprises structurants pour le territoire.



MAME, UNE VISION AUDACIEUSE DE L'AVENIR

MAME accueille et catalyse l'innovation et l'entrepreneuriat pour nourrir les filières stratégiques du territoire et ressourcer le tissu économique. Ouvert à tous les publics, ce lieu valorise le capital humain et les collaborations interdisciplinaires pour développer les talents et les compétences et relever les grands défis de notre époque.
En 2025, 6 nouveaux résidents ont porté le total à **75 entreprises accueillies**, pour un total de 240 emplois. En parallèle, plus de 300 événements y ont été organisés, dont de nombreux concerts, la bourse aux disques et à la BD ou le MAME Comedy Club, Smart Day RH dédiés à la santé et au travail, Human Tech Days, ou encore le Colloque Use Tech Lab.

UN PÔLE ÉTUDIANT POUR L'ENTREPRENEURIAT

Membre du pôle PEPITE Centre-Val de Loire, Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat, Tours Métropole Val de Loire soutient la démarche d'ouverture à l'entrepreneuriat mise en place par l'Université. Des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise sont proposées telles que : le Statut et le Diplôme Étudiant Entrepreneurs (D2E) et le concours pédagogique appelé « Créa Campus ».

MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE MÉTROPOLITAINE

Il a été décidé en 2024 de mettre en place une Commission d'Indemnisation Amiable Métropolitaine pour étudier les préjudices des entreprises commerciales et artisanales impactées par les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine (infrastructure, assainissement, mobilité, etc).
Cette CIA s'est réunie sous la Présidence d'un magistrat du Tribunal Administratif d'Orléans à 5 reprises au cours de l'année 2025. **39 demandes ont été examinées.** Elles concernent principalement les travaux relatifs au réseau cyclable structurant (rue Marceau à Tours, avenue de la Tranchée à Tours, rue de Cormery à Saint-Avertin).

VALORISATION DES FAÇADES COMMERCIALES

Ce dispositif d'aide à la rénovation des façades commerciales des petites entreprises artisanales et commerciales, en vigueur depuis 2006 sur la métropole, a permis d'accompagner 10 projets en 2025, principalement lors de création d'entreprises, et d'accorder un peu plus de 27 000 € de subvention.
Un coup de pouce qui permet de dynamiser le commerce de centre-ville et dans les quartiers.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

AVEC MOBIPRO, DES DÉPLACEMENTS PLUS VERTUEUX POUR LES SALARIÉS

Tours Métropole Val de Loire collabore et soutient les démarches d'information auprès des employeurs, et donc des entreprises de son territoire, organisées par le Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT). Le service MobiPro est l'offre locale qui facilite les trajets des collaborateurs (déplacements professionnels et déplacements domicile-travail des salariés essentiellement). Il a été valorisé lors de nombreux ateliers Hub éco et mis en avant sur le stand de la Métropole au salon Made in Val de Loire en novembre 2025.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION





25 M€
POUR SOUTENIR LES PROJETS DE L'UNIVERSITÉ

2
NOUVELLES CHAIRES CRÉÉES À L'UNIVERSITÉ

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Rédigé en 2025, le schéma Tours Campus 2032 définit la stratégie du territoire en matière d'enseignement et de formation. Il est le fruit d'une construction collaborative mêlant l'ensemble des acteurs académiques, économiques et associatifs.

SCHÉMA TOURS CAMPUS 2032

Sur la base d'un bilan du précédent schéma mené en 2024, l'année 2025 a été consacrée à la rédaction du Schéma Tours Campus 2032. Fruit d'un travail collaboratif qui a associé les acteurs académiques, les acteurs économiques, les membres du CODEV et de la commission Enseignement supérieur ainsi que les étudiants, autour de différents ateliers de travail, ce nouveau schéma a été adopté par le Conseil Métropolitain du 8 décembre 2025. Cette feuille de route ambitieuse s'articule autour de 3 axes majeurs de développement : diversifier les offres de formations et de recherche et renforcer l'attractivité, améliorer la qualité de vie des étudiants, et conforter et animer la Métropole Campus en développant des infrastructures et en garantissant une gouvernance dynamique et participative. L'ensemble de ces ambitions est guidé par deux principes transversaux : tendre vers l'accessibilité universelle et prendre en compte la transition énergétique, écologique et sociétale.

CONTRAT DE PLAN ETAT RÉGION

Dans le cadre des Contrat de Plan Etat Région (CPER) 2015-2020 et 2021- 2027, Tours Métropole Val de Loire participe à hauteur de 25 M€ aux projets de l'Université. En 2025, deux opérations majeures ont été financées : 14,5 M€ pour l'extension de l'École Polytechnique de l'Université (réception prévue



DÉVELOPPEMENT DURABLE

VISER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Avec l'ambition de faire de la Cité des Formations une vitrine de la formation et de l'insertion professionnelle, Tours Métropole Val de Loire souhaite doter le site d'un nouveau bâtiment et d'y accueillir, dans un esprit de mutualisation, de complémentarité et d'hybridation des parcours, l'AFPP et l'école de la deuxième chance en 2027. Dans le cadre de la construction de ce dernier, Tours Métropole Val de Loire souhaite intégrer une démarche de conception visant la sobriété énergétique, la frugalité carbone tout en conciliant qualité et confort d'usage pour les apprenants. L'objectif est d'en faire une opération aussi bien démonstratrice de notre capacité à innover face au changement climatique, qu'adaptée au confort et au bien-être des occupants, avec l'objectif d'une labellisation Passivhaus. Le montant total du projet s'élève à 27 M€ HT dont 10,8 M€ subventionnés par le Conseil Régional Centre-Val de Loire. L'année 2025 a été consacrée à la rédaction des documents de consultation des entreprises et le lancement des appels d'offres.





à l'automne 2026) et 3 M€ pour la réhabilitation énergétique du site des Tanneurs, réceptionnée à l'automne 2025.

VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

Le Conseil Régional Centre-Val de Loire a renouvelé pour une deuxième année son appel à projet Vie Étudiante et de Campus à destination des associations étudiantes et des acteurs de l'enseignement supérieur. En tant que cheffe de fil, la Métropole a accompagné les porteurs de projet du territoire, réceptionné et analysé les demandes et soumis ses propositions à la Région lors d'un comité territorial de sélection qui s'est tenu en mars 2025.
En 2025, ce sont 17 projets qui ont été financés, pour un montant total de 422 000 €, dans le domaine de la culture, la santé, l'accès aux outils numérique...

ACTIONS EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS

Tours Métropole Val de Loire était partenaire de la Ville de Tours et de l'Université dans l'organisation du 2e forum du logement étudiant, le 21 juin 2025 à l'Hôtel de ville de Tours L'évènement sera reconduit le 20 juin 2026.
Le 25 septembre a eu lieu Campus en fête, une soirée d'intégration portée par le CROUS et soutenue par la Métropole. Sur le site des casernes Beaumont à Tours, 600 apprenants ont pris part à la fête. L'évènement sera reconduit en 2026 dans un format plus ambitieux en partenariat avec l'Université de Tours.

DEUX NOUVELLES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Deux écoles d'ingénieurs de premier plan se sont implantées sur le territoire à la rentrée 2024, et ont poursuivi leur développement en partenariat avec l'IMT : le CESI et sa filière Performance industrielle cosméto-

14,5 M €
POUR L'EXTENSION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ





pharma et l'UTC avec sa 5ème année ingénieur du Génie des Procédés Industriels Filière Procédés Pharmaceutiques et Cosmétiques. Tours Métropole Val de Loire a également soutenu l'ouverture d'un Bachelor Projecteur Installateur en Installation Générale au sein du Lycée Grandmont pour renforcer la formation aux métiers industriels (45 000 €).
Enfin, la formation rééducation/kinésithérapie a ouvert en septembre 2025 au sein de la Croix Rouge Compétence. Pour accueillir ces nouveaux étudiants, un projet d'extension des bâtiments est soutenu à hauteur de 900 000 € par la Métropole.

SOUTIEN À L'INNOVATION

Tours Métropole Val de Loire mise sur l'économie de la connaissance et fait de l'innovation un levier de compétitivité. À ce titre, elle a poursuivi son soutien au projet microMonkey (étude scientifique portant sur le rôle joué par les grands singes dans la transmission de certaines maladies infectieuses), ainsi que la manifestation Polytech 3D et le congrès Sensory. La Métropole a également soutenu la création de deux nouvelles chaires (chaire Valeurs et Consommations durables portée par l'IAE et la chaire portée par la faculté de Droit sur l'utilisation de l'IA et ses conséquences principalement sur le service public) et d'un pôle technologique Santé et Fabrication Additive en partenariat avec le CHRU de Tours.



DÉVELOPPE-MENT & ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE





DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN ENGAGEMENT FORT DANS UNE DÉMARCHE DURABLE ET RSE

Tours Métropole Val de Loire a fait réaliser un bilan d'émissions de gaz à effet de serre de ses équipements touristiques métropolitains. Celui s'appuie sur plusieurs données : nombre de contacts et provenance des visiteurs dans les offices de tourisme de Tours et Villandry, nombre de nuitées de l'auberge de jeunesse et nombre de nuitées et provenance des clients des campings métropolitains et aires de camping-cars métropolitaines. Les résultats du bilan sont attendus au premier trimestre 2026.
Depuis 2021, l'office de tourisme métropolitain accompagne les acteurs touristiques locaux volontaires dans la transition écologique. Doté d'une stratégie RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), il soutient une politique d'achats durable en valorisant les produits locaux et/ou fabriqués en France dans son espace boutique. Il incite à des achats responsables à travers une sélection de courts séjours, d'expériences écologiques (batellerie traditionnelle, cyclotourisme, hébergements labellisés). Partenaire depuis 2017 du label environnemental Clef Verte, l'office de tourisme organise également chaque année des journées de sensibilisation pour les professionnels de l'hébergement et de la restauration.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
14 VIE AQUATIQUE
15 VIE TERRESTRE

1,04 MILLIONS
NUITÉES EN HÔTELLERIE

UNE OFFRE TOURISTIQUE ADAPTÉE AUX NOUVEAUX ENJEUX

Nouvelles haltes cyclotouristiques, projets innovants, soutien aux professionnels du secteur… Tours Métropole Val de Loire valorise son territoire par une offre touristique cohérente et adaptée aux enjeux économiques, culturels et patrimoniaux.



POURSUITE DU MAILLAGE DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Conciliant services et médiation culturelle, artistique et patrimoniale, **trois aires cyclotouristiques**, situées sur l'itinéraire de la Loire à Vélo, ont été réalisées à Joué-lès-Tours, Villandry et Savonnières. Sur chacun des mobiliers présents dans les haltes, un QR code permet de s'approprier l'histoire patrimoniale des lieux tout en proposant des services adaptés aux cyclotouristes sur l'itinéraire de la Loire à Vélo.
Une nouvelle tranche de travaux a été lancée au second semestre 2025 en vue de l'aménagement de 5 aires d'arrêt cyclotouristiques supplémentaires à l'île Balzac (Tours), Berthenay, Ballan-Miré, Rochecorbon, et Saint-Étienne-de-Chigny.
À Saint-Genouph, une **aire de camping-cars** de 16 emplacements a ouvert ses portes le 19 septembre 2025. Géré par la société Camping-Car Park, ce nouvel équipement

113 390
PASSAGERS À ROCHECORBON SUR SAINT-JACQUES À VÉLO

2,2 M€
LE MONTANT DE LA TAXE DE SÉJOUR DÉCLARÉE
(HORS OPÉRATEURS NUMÉRIQUES)



porte la capacité des aires de service de la Métropole à 100 places.
Dans le cadre de la valorisation du patrimoine naturel des communes, une refonte de la charte graphique des 36 **fiches de randonnées pédestres** des 22 communes et des panneaux de départ a été menée. Elle a été l'occasion d'actualiser les tracés et de reprendre le balisage.

UNE COMMUNICATION GROUPÉE POUR LE TERRITOIRE

Tours Métropole Val de Loire, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire et les sites touristiques majeurs de Touraine se sont associés pour financer une campagne de promotion commune sur les réseaux sociaux. L'objectif était de renouveler l'image de la destination et d'accroître les retombées économiques sur le territoire par la commercialisation directe de produits d'appels multithématiques via l'Office de tourisme.

SOUTENIR LES PORTEURS DE PROJETS INNOVANTS

Tours Métropole Val de Loire a été partenaire de l'appel à projet Tourisme et Innovation porté par la CI Touraine pour stimuler le développement de solutions novatrices au service d'une expérience touristique renouvelée. Ce dispositif permet à des porteurs de projets innovants sélectionnés par un jury, d'expérimenter leur projet en situation réelle dans des lieux touristiques de Touraine.

L'Office de tourisme métropolitain a fait partie des des entreprises accueillant les porteurs de projets à incuber pour la 2ème année consécutive.

ACCOMPAGNER LE RÉSEAU DES ACTEURS DU TOURISME

Le 3 novembre 2025, Tours Métropole Val de Loire a réuni 80 hébergeurs du territoire









afin d'identifier des leviers d'actions permettant d'optimiser l'attractivité de la destination, et d'impliquer tous les acteurs dans la stratégie touristique métropolitaine.
Installé en 2024, le Club de Destination(s) 37, réunissant les 11 collectivités locales d'Indre-et-Loire, a défini sa feuille de route. Trois thématiques ont été fixées : dernier kilomètre et mobilité touristique, itinérances douces, et offres famille en Indre-et-Loire.
Afin de soutenir l'offre de découverte du patrimoine ligérien proposée aux visiteurs, des subventions de fonctionnement de 12 000 € et 7 500 € ont été attribuées aux associations Boutavant et La Rabouilleuse.
Tours Métropole Val de Loire a également accompagné l'événement de navigation « La Grande Remontée » à hauteur de 6 050 €.

L'OFFICE DE TOURISME AU SERVICE LA STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE

Bras armé de Tours Métropole Val de Loire dans la mise en œuvre de la politique touristique métropolitaine, l'office de tourisme a généré 2,5 M€ de retombées économiques directes sur le territoire en 2025. Le chiffre d'affaires généré par le bureau des congrès (tourisme d'affaire) est en hausse de 31 % par rapport à 2019 avec un résultat de 825 000 €.
Autres chiffres à noter :
544 groupes ont été accueillis par le service réceptif et 2 750 pass (en hausse de 20 % par rapport à 2024) et 65 séjours Noël au Pays des châteaux ont été vendus par l'office de tourisme.



TRANSFOR-MATION NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE





DÉVELOPPEMENT DURABLE

FIBRE : TAUX DE COUVERTURE GLOBAL FIN 2025
97,8 %

5,6 M
DE CONNEXIONS
SUR LE RÉSEAU WITM EN 2025

POUR UN NUMÉRIQUE SOBRE ET RESPONSABLE

Tours Métropole Val de Loire mène de nombreuses actions en faveur de la transformation numérique de son territoire. Présentation.

L'année 2025 a permis l'adoption d'un **Cadre de Confiance pour l'usage de l'Intelligence Artificielle au service de la Métropole.** Ce travail s'est inscrit dans le cadre des « Concertations territoriales de l'IA » menées au niveau national, et a fait l'objet d'une saisine et d'un avis du Conseil de développement (CODEV). Le Cadre définit dix règles, réaffirmant notamment la primauté de l'Humain dans le processus de décision et privilégiant les solutions les plus sobres. Afin de garantir un usage sécurisé et maîtrisé, un programme continu d'acculturation des agents métropolitains et communaux a été déployé. Plus de 500 agents en ont déjà bénéficié. L'expérimentation des usages des IA génératives est encouragée et en parallèle des études sont menées sur des outils métiers spécifiques dans de nombreux domaines.
De plus, la plateforme d'Opendata métropolitaine a poursuivi son développement. Elle compte désormais 216 jeux de données ouvertes, dont 21 nouveaux jeux.

Le projet Icône vise à déployer sur l'ensemble du territoire métropolitain un réseau bas débit mutualisé permettant, entre autres, la généralisation de la télérelève des compteurs d'eau, la gestion à distance de l'éclairage public, la surveillance des milieux naturels et l'optimisation du pilotage des bâtiments, dans un cadre sobre et sécurisé. 2025 a été l'année de son déploiement, en liant à la fois performance de la couverture et sobriété dans l'implantation des antennes conformément aux objectifs de la Stratégie Numérique Responsable de la Métropole.
Fin 2025, 40 relais ont déjà été déployés et les données de plus de 7 500 objets sont maintenant collectées. Des partenariats sont en préparation, notamment avec Tours Métropole Habitat ou encore Val de Loire Numérique afin d'étendre les usages de ce réseau.

RENDRE LE RÉSEAU WITM ACCESSIBLE À TOUS

La modernisation du réseau WiTM s'est également poursuivie afin d'offrir une connectivité accrue aux touristes et aux habitants de notre territoire. En 2025, le réseau a enregistré 5,6 millions de connexions. Le plan d'action « 5G-agissons », qui reflète la vision métropolitaine d'un déploiement technologique maîtrisé et bénéfique pour tous se poursuit. Le sujet a été intégré à l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM). L'observatoire des ondes est resté très actif, avec 400 mesures de champs électromagnétiques réalisées en 2025. Une expérimentation de mesure par drone a été effectuée afin de mieux comprendre la propagation verticale des ondes électromagnétiques. Actuellement, notre territoire compte 325 relais de téléphonie mobile, répartis sur 201 sites.
Enfin, le déploiement du **réseau fibre optique** jusqu'à l'habitant se poursuit, atteignant un taux de couverture de 97,8 % à la fin de 2025. Ce sont ainsi 201 967 adresses qui disposent désormais d'un accès à internet très haut débit.

STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE : AGIR POUR UN NUMÉRIQUE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

En partenariat avec la Région Centre-Val de Loire, Tours Métropole Val de Loire a accueilli à Mame, en avril 2025, les deuxièmes rencontres régionales des acteurs du numérique responsable. La Métropole a également été présente pour parler de ce sujet au public de Place du Numérique, le Pop-Up Citoyen et Place du climat.
En parallèle, tout au long de l'année, des ateliers de sensibilisation ont été organisés pour les agents métropolitains. Pour la troisième année consécutive, les services se sont mobilisés autour du Digital Cleanup Day. Des ateliers pour favoriser la prise de conscience et passer à l'action ont été mis en place. Grâce aux efforts de chacun plus d'un million de fichiers devenus inutiles ont pu être effacés des serveurs.
Par ailleurs, le numérique est également utilisé comme un atout pour la préservation de nos ressources. Ainsi le projet Préviz0, mené en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire, vise à mobiliser l'intelligence artificielle pour anticiper les périodes de stress hydrique et ainsi mieux préserver nos ressources en eau. De même, le projet Icône en pilotant des équipements à distance permet d'optimiser le fonctionnement des services et de réduire les consommations d'énergie.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



AMÉNAGEMENT D'UN AÉROPARC DURABLE





425 M²
DIMENSION DE
CHAQUE HANGARETTE

UN STATIONNEMENT PLUS SÛR ET AGRÉABLE

L'aéroport Tours-Val de Loire est le seul aéroport de transport régulier de passagers de toute la région Centre-Val de Loire. Il a pour vocation d'être un outil au service du tourisme.

Alors que l'aéroport de Tours Val de Loire était l'un des derniers aéroports de France avec un parking non sécurisé, le Syndicat Mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international Tours Val de Loire (SMADAIT) a réalisé des travaux au printemps 2025 avec l'objectif d'offrir aux passagers et aux visiteurs un espace de stationnement plus sûr, moderne et agréable.
Les travaux entrepris ont permis la **sécurisation des accès, l'installation de vidéo-protection, la sécurisation des parcours piétons, l'intégration des mobilités douces et la végétalisation des abords** afin de renforcer la tranquillité et le confort de tous. La mise en place d'un accès payant au 1er juillet 2025 garantit l'entretien et la maintenance régulière du site, tout en contribuant à une gestion plus efficace des flux de véhicules.
En terme de sécurité également, une **clôture périphérique** respectant les normes aéronautiques de l'Aviation Civile a été installée. Elle permet un accès plus simplifié aux bâtiments à exploiter.
Concernant le développement économique, un **Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'occupation et l'exploitation de Hangarettes** a été lancé en 2025. Cette démarche vise à sélectionner un ou plusieurs porteurs de projet pour exploiter ces anciens abris militaires déclassés à l'architecture unique en Touraine et leur redonner vie à travers des activités économiques, commerciales ou culturelles ouvertes au public.
Ce projet s'inscrit dans la stratégie du SMADAIT pour la période 2024–2035, qui entend faire du site aéroportuaire un lieu vivant et attractif.
La zone des hangarettes, jusqu'ici non accessible, va ainsi reprendre vie en associant développement économique, accueil du public et la valorisation du patrimoine local.
Le secteur concerné comprend 4 hangarettes de 425 m² chacune, 2 souterrains ainsi que de vastes espaces extérieurs de 7,5 hectares pouvant également être valorisés.
La fin de première phase de l'étude d'un **transport autonome** est également à noter en 2025.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNE AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

En 2025, trois campagnes de vérification de la biodiversité ont été menées par l'association AéroBiodiversité. L'analyse de la qualité de l'eau pluviale a démontré l'absence de pollution. Un dispositif a été installé pour lutter contre une plante invasive (la renouée du Japon)
Ces recensements réguliers depuis 2019 permettent d'établir que l'aéroport abrite 47% des espèces d'oiseaux et 19% de la flore recensées dans la commune de Tours.
Concernant la transition énergétique, différents travaux ont été menés pour améliorer la performance énergétique des bâtiments : la rénovation thermique d'un hangar de maintenance d'hélicoptère, une étude pour le remplacement d'une chaudière au fioul par une pompe à chaleur, et l'installation de panneaux solaires sur la station carburant aéronautique.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
15 VIE TERRESTRE



FOCUS





414 295
ENTRÉES
À LA FOIRE DE TOURS

60 PAYS
REPRÉSENTÉS AU MONDIAL DU FROMAGE ET DES PRODUITS LAITIERS

PARC DES EXPOSITIONS DE TOURS

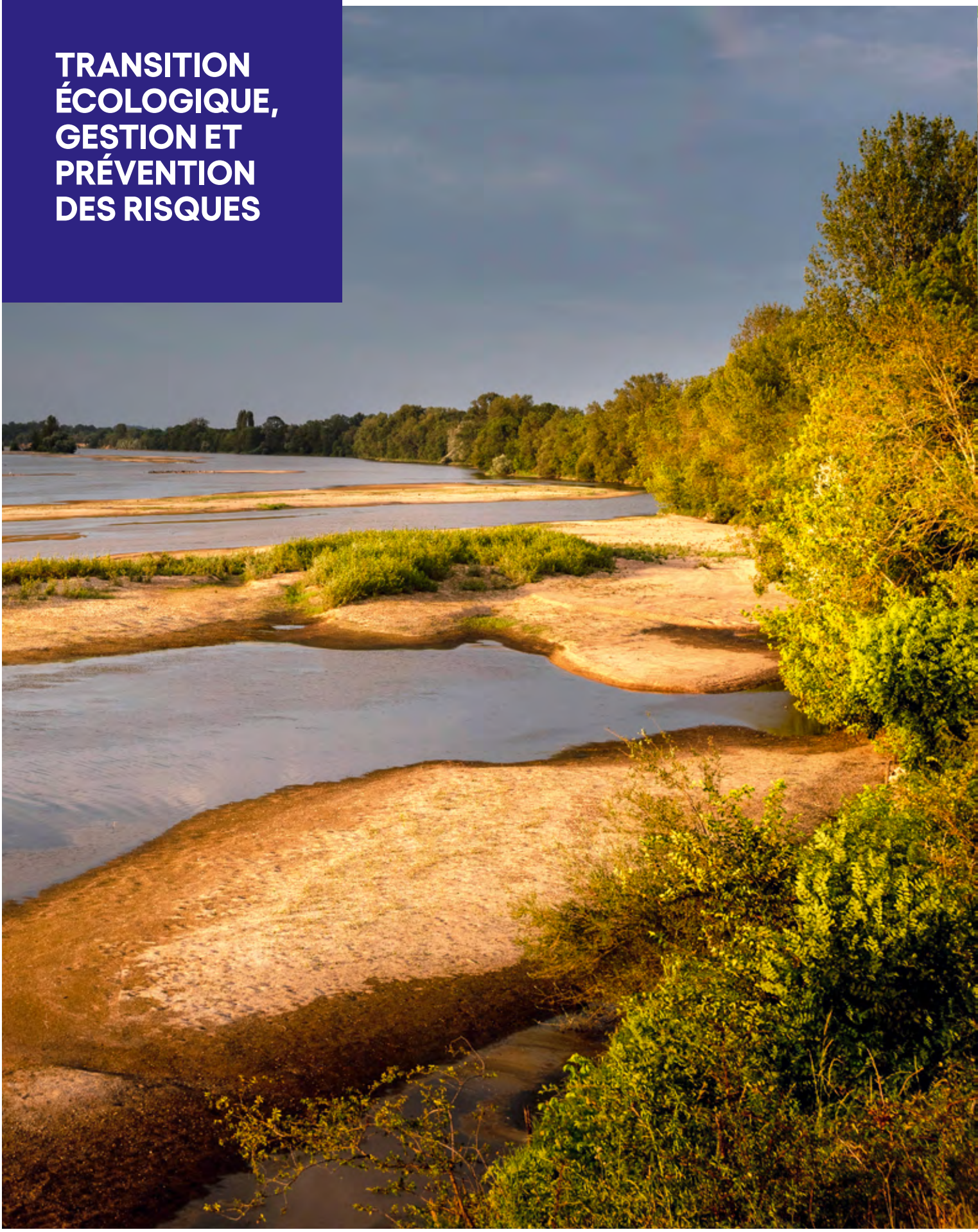
Une fréquentation record pour le Parc des Expositions

2025 a été marquée par un nouveau record de fréquentation à la Foire de Tours. D'autres événements ont également bénéficié de ce même dynamisme.

En 2025, le Parc des Expositions a bénéficié d'investissements de la part de Tours Evènement et de Tours Métropole Val de Loire. Les stands du village gastronomique ont été remis en peinture. De nouvelles chaises et housses ont été acquises pour un meilleur accueil et une cartographie et un bilan des réseaux enterrés du site sont en cours.
Au niveau des événements, le sport a été mis à l'honneur, poursuivant la dynamique post-village olympique de 2024 : l'IRONMAN® 70.3® Tours Métropole Loire Valley, dont c'était la première édition en Région Centre-Val de Loire, a réuni en juin 2 600 athlètes et attiré entre 4 000 et 6 000 visiteurs ou accompagnants. En janvier, le Tours BMX Indoor a quant à lui rassemblé 1 100 coureurs et entre 4 000 à 6 000 visiteurs durant deux jours. Les salons et foires ont été particulièrement dynamiques avec plusieurs événements majeurs. La Foire de Tours (11 jours) a été une édition record avec 414 295 entrées (+11 %). Pour sa dixième édition, le Japan Tours Festival a enregistré 25 777 visiteurs ; et 14 702 personnes se sont rendues au Salon Tours Auto & Mobile. Le Forum de l'Orientation, incluant la qualification pour les WorldSkills, s'est tenu sur 2 jours et a reçu plus de 15 000 visiteurs. Le parc des expositions a également accueilli des événements professionnels, comme le salon Métiers de Bouche (6 000 participants et 170 exposants) ou le Mondial du Fromage et des Produits Laitiers, qui a confirmé son rayonnement international lors de cette édition bisannuelle. L'événement a vu la participation de fromagers de 60 pays, 213 exposants et attiré 4 349 visiteurs (+19 %).
18 spectacles ont par ailleurs jalonné l'année, incluant des têtes d'affiche nationales : Les Bodin's pour leurs 30 ans, Julien Doré, Soprano, la Star Academy et Elodie Poux.
Plusieurs actions concrètes liées à la gestion des ressources et à la mobilité ont également été mises en œuvre ou promues en 2025. L'effort le plus notable concerne la gestion des déchets. La zone de tri des déchets a été réaménagée, améliorant ainsi la gestion des flux lors des grands événements. Concernant la mobilité et l'impact environnemental des visiteurs, Tours Evènements a poursuivi la promotion du covoiturage, notamment lors du Salon Tours Auto & Mobile. ■



TRANSITION ÉCOLOGIQUE, GESTION ET PRÉVENTION DES RISQUES





DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNE GESTION DES ESPACES NATURELS PAR PÂTURAGE

Avec 16 sites naturels pâturés par le cheptel métropolitain ou celui d'Agrocampus Tours Fondettes en 2025, l'entretien extensif des prairies le plus favorable à la biodiversité est à l'œuvre sur le territoire. Sur le site de protection de captage d'eau potable de la Bourdonnière (Fondettes), le travail entrepris depuis 4 ans commence à faire effet.
De nouveaux sites sont pâturés : dans l'enclos du stade de la vallée du Cher, à Tours, sur le site métropolitain de la Camusière, à Saint-Avertin, ou encore à Notre-Dame-d'Oé, à proximité des jardins collectifs. À l'ouest de la Métropole, l'entretien par pâturage extensif d'un certain nombre de prairies alluviales du Cher continue à être confié à des agriculteurs-éleveurs locaux.

2 FAIM «ZÉRO» | 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE | 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



1 845 TONNES
DE PROSPECTUS ÉVITÉS
GRÂCE AU « STOP PUB »

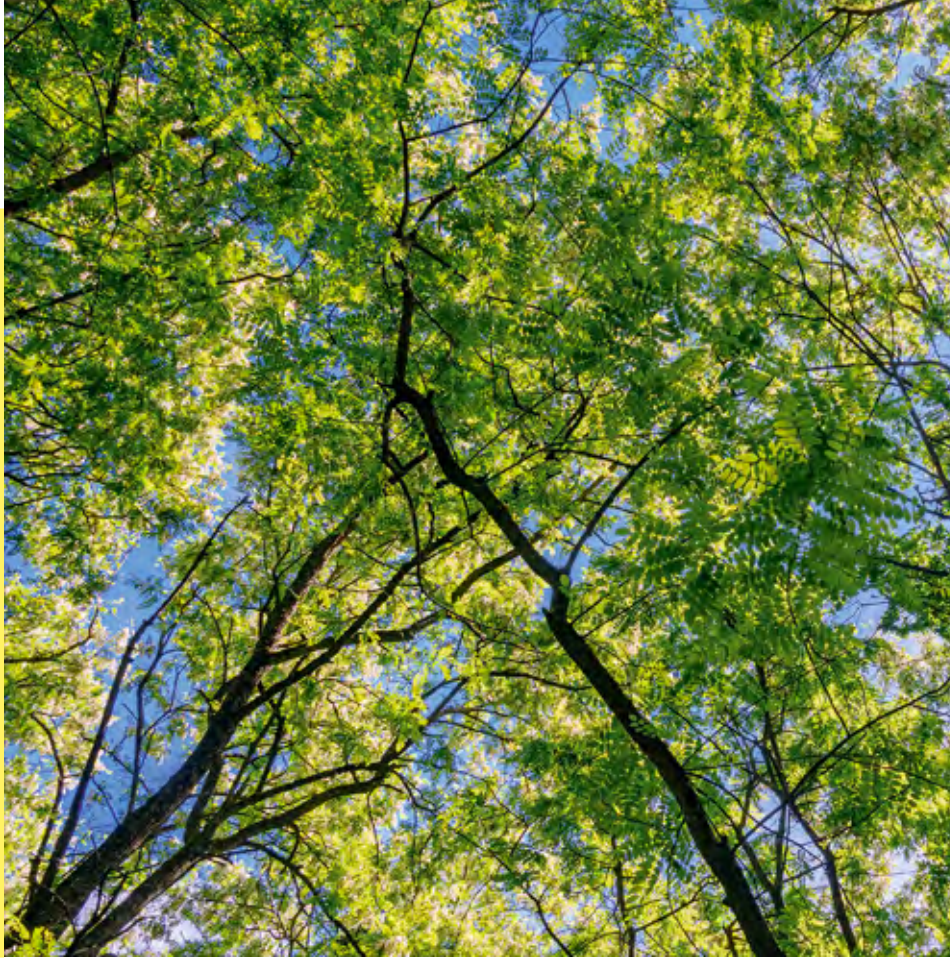
UNE MÉTROPOLE TOUJOURS PLUS SENSIBLE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En matière de biodiversité, de santé, d'alimentation ou de risques naturels et technologie, les enjeux se rejoignent et les méthodes se recoupent, notamment en mettant l'accent sur la sensibilisation des habitants, mais aussi des agents et élus métropolitains.

Tours Métropole Val de Loire a révisé en 2025 son **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement** (PPBE), qui s'étend jusqu'à 2029. Ce dernier est élaboré dans le but de prévenir les effets de la pollution sonore, de réduire, si nécessaire, les niveaux de bruit des infrastructures (routières, ferroviaires, aériennes et industrielles) et de protéger les zones calmes. Les bruits de voisinage relèvent en effet du pouvoir de police du Maire.
Il s'agissait à la fois de recenser les actions déjà mises en œuvre ou en cours, et de définir celles prévues pour la période à venir. Élaboré par la Métropole et mis en œuvre en partenariat avec l'État, ce plan implique de nombreux acteurs : la SNCF, Vinci Autoroute, les structures aéroportuaires et, à leur échelle, les communes de la Métropole. Le PPBE métropolitain renferme 50 actions, qui vont de la réalisation de **murs antibruit à la création de zones de calme**, qui seront évaluées tout au long de la période.
L'une des actions du PPBE consiste en l'installation de radars sonores avec afficheurs pédagogiques, destinés à sensibiliser les automobilistes sur les nuisances sonores, générées soit par le mode de conduite, soit par l'entretien du véhicule. Tours Métropole Val de Loire a fait l'acquisition de deux radars sonores, qui vont être installés à titre expérimental et sans aucun caractère contraventionnel, sur des voies routières à Tours et Saint-Pierre-des-Corps.







UN BILAN D'ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE

Le Code de l'Environnement prévoit la réalisation d'un **Bilan d'Émissions des Gaz à Effet de Serre**, accompagné d'un plan d'action volontaire visant à les réduire, par l'État, les conseils régionaux et départementaux, ainsi que par les communes et intercommunalités de plus de 50 000 habitants. C'est dans ce cadre que Tours Métropole Val de Loire a lancé en 2025 la réalisation de son **Bilan Carbone®**. Objectif : disposer d'un état zéro de ses émissions, en date de 2019, et d'un suivi de l'évolution de ces émissions jusqu'en 2024. Un plan d'action permettant de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre de la Métropole sera par la suite déployé, sur une période s'étendant de 2026 à 2030.
Si la mise en place d'une **Zone à Faibles Émissions-mobilité** (ZFE-m) sur le territoire métropolitain a été ajournée en 2025 suite à l'évolution du contexte réglementaire, une étude de préfiguration d'un Fonds Air Bois a été lancée par Tours Métropole Val de Loire. En effet, au niveau national, le chauffage domestique au bois est le premier émetteur de particules fines.

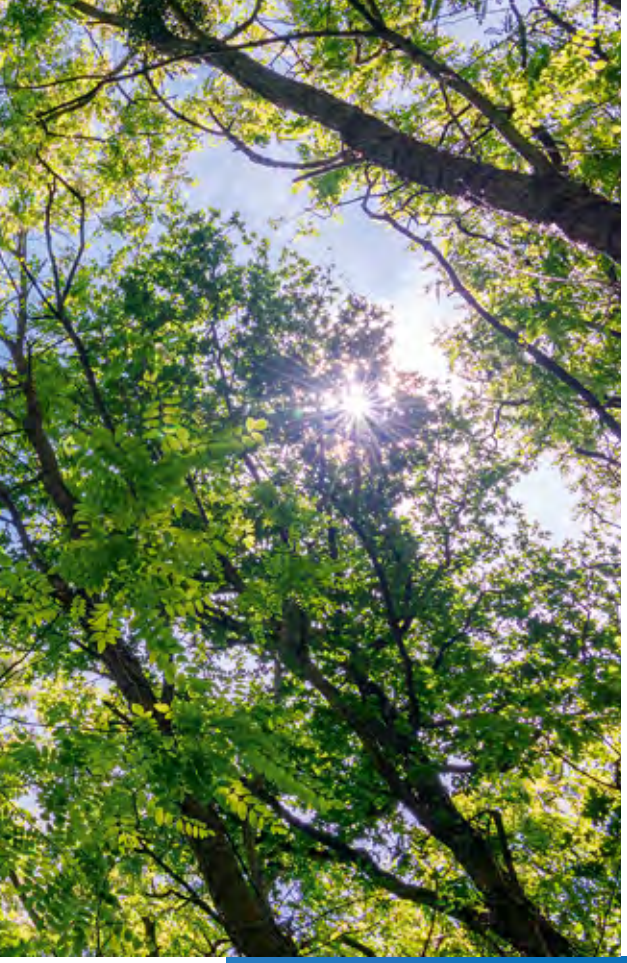
Cette contribution du chauffage domestique au bois aux émissions de particules fines peut cependant présenter de fortes disparités locales. Tours Métropole Val de Loire a souhaité réaliser un état des lieux du chauffage domestique au bois sur son territoire fin 2025. Le cas échéant, les résultats obtenus permettront de prévoir des actions d'accompagnement (messages de sensibilisation, éventuels critères socio-économiques pour l'accès au fonds, etc.).

DEUX ÉCODUCS CRÉÉS DANS LA MÉTROPOLE

Pour réagir aux phénomènes d'écrasement d'écureuils en traversée de routes, Tours Métropole Val de Loire a expérimenté la réalisation d'un pont aérien, appelé écuroduc, au-dessus du quai de la Loire, à Rochecorbon à proximité de l'école de Loire « La Rabouilleuse ». L'association COHAB, spécialisée dans les passages à faune aériens, a été mandatée pour étudier le projet et sa faisabilité.
Un batracoduc, tunnel permettant le passage des amphibiens sous une route, a par ailleurs été réalisé par Tours Métropole Val de Loire à Tours à l'été 2025, en profitant de travaux liés à la prévention des inondations. Il permet aux amphibiens de la zone du parc de la Cousinerie, au nord de la Métropole, de rallier la Petite Gironde (le long de la rue de Suède à Tours) puis d'atteindre les espaces de nature au nord de Saint-Cyr-sur-Loire.

SAINT-AVERTIN CONNAÎT SA BIODIVERSITÉ

La réalisation d'un **Atlas de Biodiversité Communale** (ABC) permet d'avoir une connaissance précise du patrimoine naturel d'un territoire donné, pour orienter ou affiner des projets de développement locaux : mise en place ou révision du Plan Local d'Urbanisme, valorisation de la Trame Verte et Bleue ainsi que tout projet d'aménagement. Il permet également à la commune concernée d'avoir les clés pour préserver et conserver sa biodiversité en adaptant les modes de gestion sur certains espaces naturels, semi-naturels ou anthropiques (notamment les espaces verts).
Après Notre-Dame-d'Oé, Chambray-lès-Tours, La Riche, Tours, Ballan-Miré et Fondettes (en cours), Saint-Avertin est la 7e commune métropolitaine à faire l'objet d'un ABC. Les données recueillies et les



observations réalisées permettent de classer cette commune parmi les plus riches en biodiversité : 37 sites ont été inventoriés et plus de 50 000 données de faune et de flore recueillies. Cette richesse s'explique par la grande variété des habitats regroupés sur une commune, par ailleurs assez urbanisée : bois, prairies, zones humides, mares, cours d'eau, cavités ou fruticées y sont très présents.

INAUGURATION DE L'ARBORETUM DE LA LUINE À SAVONNIÈRES

Mené par Tours Métropole Val de Loire avec l'État en 2018, le Plan Paysage du Val de Luynes vise à restaurer, conserver et valoriser les patrimoines paysagers emblématiques du Val de Loire. C'est dans ce cadre qu'est né l'arboretum de la Luine, situé sur l'ancienne peupleraie de la Boire Futembre et inauguré en juillet 2025 à Savonnières. Auparavant occupé par des peupliers en fin de cycle, cet espace a été repensé, avec la participation des élèves de l'école de Savonnières, pour favoriser la biodiversité locale : plus de 70 arbres adaptés aux milieux humides ligériens ont été plantés. La politique métropolitaine en faveur des paysages a désormais vocation à se poursuivre au nord de la Loire ; ainsi le site de l'Alma, sur le plateau de Luynes, en surplomb du bourg, se compose d'une prairie sèche arborée, qui a été débarrassée des essences invasives (érables négundos, arbres de Judée, ifs, etc.) et fauchée avec exportation du foin. Un matériel de fauche et de collecte des produits de fauche a été acquis par la Métropole en 2025 ; il servira notamment à l'entretien de ce site, l'objectif étant le maintien de cette prairie sèche qui recèle une flore spécifique que pourront admirer les promeneurs.

70
ARBRES PLANTÉS
À L'ARBORETUM
DE LA LUINE À
SAVONNIÈRES



LA CEINTURE MARAÎCHÈRE MÉTROPOLITAINE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Depuis plusieurs années, Tours Métropole Val de Loire soutient activement l'agriculture périurbaine en contribuant à l'installation de jeunes producteurs et souhaite ainsi orienter prioritairement la production de ces nouveaux exploitants vers les circuits courts. En 2025, huit **exploitations maraîchères** occupaient des terres appartenant à la Métropole : Clara Dupré à Fondettes, Pierre Chartier à La Riche, Yolain Gautier à La Riche également, Stéphane Galisson à Berthenay, Guillaume Geffard à Saint-Pierre-des-Corps, et Romain Coltier et Léo Vétillard à Saint-Avertin. Elles ont été rejointes fin 2025 par Vincent Ferret, qui s'installe sur 3 hectares de terres métropolitaines à Berthenay, au lieu-dit les Courteraies. La préparation d'une exploitation de 10 hectares à Saint-Genouph

DÉVELOPPEMENT DURABLE



RISQUES MAJEURS : LA MÉTROPOLE SE PREND AU JEU

Après la mise à disposition d'un outil dédié à la gestion des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et des Plans InterCommunaux de Sauvegarde (PICS), en avril 2025, les communes se sont lancées dans leur mise à jour de PCS et Tours Métropole Val de Loire a débuté la réalisation de son PICS.
Le second semestre 2025 a été rythmé par une expérience hors du commun. Le 7 octobre 2025, une centaine de managers de Tours Métropole Val de Loire se sont retrouvés plongés dans un scénario de crise suite à une montée des niveaux de la Loire et du Cher nécessitant une évacuation. Grâce à un quiz interactif, élaboré sur mesure, mêlant escape game, quiz, jeu de rapidité, études de cas… les participants ont notamment dû identifier les différents seuils d'alerte et leur signification, mettre en place le maintien des compétences essentielles de Tours Métropole Val de Loire, adopter les bons réflexes face aux nombreuses sollicitations de la part des habitants et des élus et réagir vite et prioriser, sous pression, les actions essentielles.
Chaque phase du jeu a permis de mettre à l'épreuve la réactivité et l'esprit d'équipe des participants, l'objectif étant qu'ils disposent des bons réflexes en cas de crise. Au travers de méthodes ludiques, des consignes de travail en gestion de crise ont été transmises aux agents présents. Cet évènement a été labellisé dans le cadre de l'appel à projet pour la Journée Nationale de la Résilience 2025 et a fait l'objet de subvention de l'État.







se poursuit. La Métropole souhaiterait y faire un outil de production dirigé prioritairement vers la restauration hors domicile, notamment scolaire.
En février 2025, la Métropole, en partenariat avec SOLAAL (Solidarité des Producteurs Agricoles et des Filières Alimentaires), a organisé une **opération de glanage** sur une exploitation maraîchère à Joué-lès-Tours. Cette action solidaire a permis de récolter plus de 290 kg de légumes frais, qui ont été immédiatement offerts à la Banque Alimentaire 37. En novembre, un autre dispositif visant à récupérer les fruits et légumes invendus mais consommables a été lancé. Chaque mois, à la fin du marché situé Place Thorez à Saint-Pierre-des-Corps, les commerçants peuvent **déposer ces denrées à la Tri Mobile métropolitaine**, dont l'objectif premier consiste à favoriser l'économie circulaire. Ces produits sont ensuite collectés et redistribués par la Banque Alimentaire 37.

TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE, NOUVEL ACTEUR DU MARCHÉ DE GROS

Afin d'accompagner le futur développement du Marché de Gros, dont le précédent contrat d'exploitation arrivait à échéance au 31 décembre 2024, Tours Métropole Val de Loire a souhaité devenir sociétaire, par le rachat, en 2025, de 131 actions détenues par la ville de Tours au prix d'achat de 15,2449 € l'action, soit un montant total arrondi à 1 997,08 €.
Le 15 octobre 2025, la Ville de Tours a inauguré sa nouvelle cuisine centrale, équipement conciliant performance, qualité et sécurité alimentaire, tout en offrant aux enfants un parcours pédagogique unique. Dimensionnée pour produire 9 000 repas par jour à l'ouverture et une capacité

potentielle de 11 000, la nouvelle cuisine est située à Tours nord. Un budget de 22 millions d'euros a été mobilisé et la participation de la Métropole, aux côtés d'autres partenaires, s'est élevée à 2,481 millions d'euros.

SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

En 2025, Tours Métropole Val de Loire a renforcé ses actions en matière de sensibilisation des publics aux enjeux environnementaux, en lien avec les politiques publiques qu'elle déploie. Plusieurs dispositifs ont ainsi contribué à informer, impliquer et accompagner habitants, familles, scolaires et professionnels. Le **Programme d'Actions de Préventions des Inondations** (PAPI), l'outil métropolitain destiné à déployer une stratégie globale en matière de gestion du risque d'inondation, prévoit que la population, au sens large (scolaires, habitants, entreprises) soit sensibilisée à ce risque. En 2025, 6 ateliers ont été proposés, autour du Cher, petit Cher et de la Loire.
Dans le cadre de son **Projet Alimentaire Territorial** (PAT), la Métropole a organisé la quatrième édition du Défi Alimentation : durant 6 mois, 10 familles ont participé à 7 ateliers et visites de sites, animés par l'association Couleurs Sauvages, avec comme objectif de concilier une alimentation plus respectueuse de l'environnement et la maîtrise de leur budget.
Concernant le gaspillage alimentaire et la gestion des déchets, quatre animations thématiques ont été organisées lors du salon Ferme Expo et environ 140 ateliers se sont déroulés au **Parc de La Gloriette**. D'autres thématiques, comme la protection de la biodiversité, ou encore gestion de l'eau et des risques naturels ont également été abordées. Ces ateliers sont menés par des agents métropolitains ou des associations locales.
Sensibiliser, c'est également l'objectif du **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés** (PLPDMA). Sur le territoire métropolitain, cela représente 147 sites de compostage partagé destinés à 7 300 habitants, 1 394 foyers équipés d'un lombricomposteur utilisable en appartement et 48 566 étiquettes « Stop Pub » distribuées ayant permis d'éviter 1 845 tonnes de prospectus rien qu'en 2025. Le fort engouement pour la Trimobile s'est par ailleurs confirmé, avec plus de 10 000 visiteurs. Le déploiement d'une seconde Trimobile est à l'étude.
La sensibilisation, c'est aussi et surtout dans les écoles avec l'organisation de 250 animations pédagogiques sur les déchets à destination des 93 écoles primaires du territoire. Un spectacle sur le tri, la prévention, le compostage et le gaspillage alimentaire a été présenté à plus de 4 800 élèves dans 32 écoles. En complément de ces actions, les 6 **Eco-ambassadeurs** métropolitains continuent d'assurer la sensibilisation, auprès de la population et des commerçants, en matière de collecte sélective et des consignes liées aux déchets.

10 000
UTILISATEURS
DE LA TRIMOBILE



DÉVELOPPEMENT DURABLE



SE FORMER POUR LUTTER CONTRE L'AMBROISIE

Présentes en France depuis plusieurs décennies, les ambroisies sont un véritable polluant biologique, par le fait que leur pollen présente un fort potentiel allergisant, notamment auprès des publics les plus fragiles. Ces plantes invasives présentent un danger pour les humains (elles génèrent des rhinites), pour la productivité agricole et pour la biodiversité.
Elles sont présentes sur la quasi-totalité du territoire hexagonal, se développent et se multiplient très facilement sur différents types de terrains, et se déplacent très rapidement grâce aux cours d'eau. Sous nos latitudes, l'ambroisie à feuilles d'Armoise a fait son apparition. En application d'un arrêté préfectoral de lutte contre cette invasive, la Métropole, avec le concours de la Fredon, a formé ses agents de terrain et ses élus à reconnaître et éliminer cette plante avant qu'elle ne pollinise.

ÉNERGIES ET RÉSEAUX DE CHALEUR





21
COMMUNES ACCOMPAGNÉES PAR LE SERVICE COMMUN DE L'ÉNERGIE

6
RÉSEAUX DE CHALEUR SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

BAISSER LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Tours Métropole Val de Loire vise à réduire fortement les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire, tout en augmentant la part des énergies renouvelables.

En 2025, Tours métropole Val de Loire est devenue lauréate du programme CEE ACTEE CHENE de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). Via une aide financière, ce programme vise à développer les moyens humains, les études et les travaux en lien avec la performance énergétique ou le développement des énergies renouvelables.

UNE FACTURE ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS MÉTROPOLITAINS EN BAISSE

La facture électrique de Tours métropole Val de Loire représente environ 95 % de sa facture énergétique totale pour les bâtiments et les équipements. Grâce à un achat d'électricité contractualisé en décembre 2023, le budget de fonctionnement 2025 a été en nette diminution par rapport à 2024 avec 3,7 M€ en 2025 contre 5,1 M€ en 2024. Ceci a permis de bénéficier d'une relative stabilité des marchés sur le long terme. Ce budget est revenu sur sa trajectoire tendancielle d'avant crise, grâce à la nette baisse des prix de l'énergie.

LE SERVICE COMMUN DE L'ÉNERGIE

Rejoint par Chambray-lès-Tours en 2025, le service commun de l'énergie accompagne



DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRODUIRE DAVANTAGE D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE ET D'HYDROGÈNE

La procédure de Marché de Partenariat pour le développement d'un projet photovoltaïque sur l'ancien site d'enfouissement de déchets de La Billette à Joué-lès-Tours, a été lancée à l'été 2024. Après un classement sans suite des offres en 2024, la relance de la procédure a été réalisée en 2025. Le 1er tour de négociation avec les candidats retenus s'est tenu en novembre 2025, le second est programmé en janvier 2026. Pour rappel, il s'agit de créer une centrale photovoltaïque au sol de plusieurs hectares, qui permettra de contribuer au développement de la production des énergies renouvelables sur le territoire et d'alimenter durant les 25 prochaines années les sites métropolitains avec une électricité verte et locale, à un prix décorrélé du marché de l'énergie.

En 2023, la Société d'Economie Mixte Hy'Touraine a été créée à l'initiative conjointe de Tours Métropole Val de Loire, de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre, du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire, de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine et de l'industriel ST Microélectronic. Cette SEM a pour objectif de déployer un écosystème de production, distribution et d'utilisation « d'hydrogène vert » dans les secteurs des transports et de l'industrie en Indre-et-Loire. Les partenaires privés qui constituent la société de projet (Lhyfe et Térega Solutions) ont préfiguré le déploiement de ces infrastructures, notamment à travers le dépôt du permis de construire de l'unité de production d'hydrogène sur Sorigny. Mais les difficultés à faire émerger un tel écosystème interrogent la poursuite du projet et la construction.





les communes dans le suivi de leurs dépenses énergétiques, le suivi et la préparation de leurs contrats de fourniture d'énergie ou des contrats d'exploitation-maintenance des installations de génie climatique, l'assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique sur les projets de constructions neuves ou de réhabilitation, et le développement des énergies renouvelables.

RENOUVELLEMENT DE L'ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE

Le contrat d'achat d'énergie conclu en achat groupé par Tours métropole Val de Loire pour les années 2024 et 2025, a dû être relancé en 2025. La Métropole a mis en place pour la première fois un système d'achat dynamique qui permet de s'adapter au mieux aux aléas des marchés de l'énergie extrêmement volatils depuis la crise.
L'achat a été « topé » en octobre 2025 pour les années 2026 et 2027, à des prix inférieurs aux années précédentes. Tours métropole Val de Loire mettra en place dès début 2026, une veille qui permettra de « toper » les prix pour l'énergie de 2028 et 2029 si le contexte des marchés est favorable.

DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF CONTRAT DE CHALEUR RENOUVELABLE TERRITORIAL

En complément de son rôle historique à destination des acteurs publics par son service commun de l'énergie, Tours Métropole Val de Loire contribue à promouvoir les solutions énergétiques vertueuses et faire connaître les soutiens financiers « ADEME-Région », en accompagnant les porteurs de projets privés du territoire.
Ce dispositif d'appui leur permet de bénéficier de l'expertise technique de Tours métropole et d'un soutien à l'investissement jusqu'à 40 % quelle que soit la filière de chaleur renouvelable choisie : bois-énergie, géothermie, solaire thermique, chaleur fatale et réseaux de chaleur.

EVOLUTION DES RÉSEAUX DE CHALEUR

Sur la base des orientations issues du schéma directeur des réseaux de chaleur, de nombreuses évènements ont vu jour en 2025 :
→ La procédure de création d'un nouveau réseau de chaleur au sud de Tours a abouti à la signature du contrat de concession en janvier 2025 avec Coriance qui développera ce réseau pour la Métropole.
→ Réseau de chaleur de Saint-Pierre-des-Corps : l'extension de 2,3 km a permis de raccorder le technicentre SNCF. La création de la nouvelle chaufferie biomasse rue des Épines Fortes a débuté en décembre 2024 pour s'achever fin 2025. Elle permettra de passer le taux d'EnR du réseau à 86 % (gain de 2 550 T de CO_2/an et réduction de la facture de 18% en moyenne)
→ Le réseau « Tours ouest – La Riche » est à présent complètement développé. Afin de pouvoir raccorder de nouveaux abonnés, l'avenant n°5 visant

57
POINTS DE RECHARGE
POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES



l'augmentation de la capacité de la chaufferie via la récupération d'énergie fatale de la station d'épuration de la Grange David a été validé au Conseil métropolitain du 8 décembre 2025.
➜ Préparation du dossier de consultation des entreprises ayant pour objet de développer un nouveau réseau de chaleur sur le nord de Tours. La procédure débutera début 2026.
➜ Les travaux sur le réseau de Joué-lès-Tours ont débuté à l'été 2025, permettant de développer la chaufferie bois Gutenberg afin de délivrer la chaleur verte au futur quartier des Carmeries (ex site Michelin) et de modifier le réseau pour permettre l'abandon d'une partie du réseau « haute pression - haute température », pour une meilleure performance énergétique et plus de sécurité.

LA RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES

Tours Métropole Val de Loire a délégué la compétence Infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEL). Le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE) a permis de planifier, organiser et structurer l'offre de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables accessibles au public. Pour la mise en œuvre, le SIEIL a poursuivi en 2025 son Appel à Initiatives Privées, dans l'objectif de retenir un opérateur qui investira et entretiendra les installations nécessaires à l'atteinte des objectifs.

LA RESSOURCE « BOIS ÉNERGIE »

La ressource « bois énergie » est un sujet essentiel qui nécessite de rassembler tous des acteurs de la filière bois du territoire, des propriétaires aux utilisateurs. L'objectif est de définir comment mieux exploiter la ressource, durablement, pour que toute la filière puisse se développer et que tous les utilisateurs du bois énergie puissent équitablement en bénéficier (dont Tours métropole Val de Loire, gros utilisateur à travers ses chaufferies urbaines). Dans l'attente de l'aboutissement de la démarche et afin de préserver la ressource, une réflexion approfondie a été menée en 2025 afin de privilégier le recours à la géothermie profonde et/ou le solaire thermique pour le futur réseau de chaleur au nord de Tours.



ASSAINISSE-MENT, EAUX PLUVIALES, EAU POTABLE





1 905 KM
DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

54 000 M³
D'EAU POTABLE DISTRIBUÉS CHAQUE JOUR

L'EAU, UNE RESSOURCE RARE À PRÉSERVER

Assurée par Tours Métropole Val de Loire, la gestion de l'eau potable, des eaux pluviales et de l'assainissement est complexe et variée.



EAU POTABLE : UNE NOUVELLE USINE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE À LA MÉNARDIÈRE

Plus que jamais d'actualité avec la problématique des polluants éternels, le projet de construction d'une nouvelle usine de traitement d'eau potable sur l'usine de la Ménardière (Saint-Cyr-sur-Loire) s'est poursuivi. En 2025, l'appel d'offres permettant de retenir le choix de l'entreprise titulaire a été lancé. Le lauréat sera connu en début d'année 2026. Les travaux ont quant à eux connu une première phase de réalisation avec la mise en œuvre du diagnostic archéologique.

DÉPLOIEMENT DE LA TÉLÉRELÈVE

Tours Métropole Val de Loire travaille au déploiement du réseau Lora sur l'ensemble de ses communes. La Membrolle-sur-Choisille Première a été la première en bénéficier fin 2025. À terme, ce projet vise à positionner des antennes relais sur des points hauts (châteaux d'eau, immeubles privés) pour faire transiter des informations nécessaires au bon fonctionnement des services aux citoyens et assurer un service similaire proposé par Enedis et son compteur Linky : suivi de la consommation et facturation au plus juste des usages.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNE MEILLEURE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur Eaux Pluviales, les services de la métropole se sont rapprochés des communes pour établir avec elles des cartes de ruissellement pluviales de leurs territoires. Cette démarche vise à anticiper les conséquences potentielles des pluies exceptionnelles, tant en termes d'aménagements urbains que de gestion de crise. En parallèle, Tours Métropole Val de Loire agit pour sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire à la gestion intégrée des eaux pluviales. En effet, limiter le ruissellement aggravé par des événements extrêmes de plus en plus fréquent, favoriser l'infiltration, permettre le retour à débit régulé vers le milieu naturel sont des composantes importantes qui permettent de réduire le risque d'inondation, de limiter les transferts de pollution, de favoriser le développement de la biodiversité en milieu urbain, de lutter contre les îlots de chaleur et d'offrir un cadre de vie de qualité aux habitants.







50 M€

DE TRAVAUX
POUR L'ENSEMBLE DES DÉVOIEMENTS DE RÉSEAUX PRÉVUS DANS LE PROJET LIGNES2TRAM

La télérelève complète l'offre proposée sur certains territoires en délégation et se développera d'ici 2030 sur l'ensemble des communes.

ASSAINISSEMENT : SUPPRESSION DE LA STATION DE PARÇAY-MESLAY

Présentant une capacité de traitement insuffisante pour accompagner le développement de la commune, la station de Parçay-Meslay devait être remplacée par une nouvelle unité de traitement adaptée. Après étude, il s'est avéré plus pertinent de supprimer cet équipement devenu obsolète pour renvoyer les eaux usées de la commune vers la station d'épuration de la Grange David (La Riche). Pour ce faire, un poste de refoulement a été construit au cours de l'année 2025.

Cette opération met en lumière l'intérêt d'une gestion commune du territoire devenue possible depuis la création de la Métropole.

VIDANGE D'UN DES TROIS DIGESTEURS DE LA GRANGE DAVID

Lors de la mise aux normes de la station d'épuration de la Riche en 2003, trois digesteurs ont été construits. L'exploitation de ces ouvrages de traitement des boues implique une vidange périodique. Après 2016 et 2018, le 3ème digesteur a été vidangé au cours de l'année 2025. Opération délicate et d'envergure, elle est réalisée par les équipes internes de la direction du Cycle de l'Eau.

DÉVOIEMENT DES RÉSEAUX AVANT LA CONSTRUCTION DE LA DEUXIÈME LIGNE DE TRAMWAY

Dans le cadre de la réalisation de la 2ème ligne de tramway, l'ensemble des concessionnaires de réseaux doivent dévoyer leurs équipements pour laisser la place libre à la plate-





forme du tram. Pour optimiser les emprises, coordonner les dévoiements et limiter l'impact financier, une convention a été passée entre les différents concessionnaires pour réaliser ces travaux en tranchée commune. Les services de Tours Métropole Val de Loire sont coordinateurs de l'opération. Quatre marchés distincts répartis par secteur géographique ont été passés en 2025.
Lancement effectif et visible du projet TRAM, les travaux de dévoiement des réseaux ont démarré en juillet 2025 avec un front engagé place de la Liberté à Tours. Représentant près de 50 millions d'euros pour la Métropole (réseaux d'eau potables, d'eaux usées et d'eaux pluviales), ces travaux d'envergure se poursuivront jusqu'en cours d'année 2027.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Tours Métropole Val de Loire poursuit son projet de coopération avec la ville de Koussanar au Sénégal. Une délégation sénégalaise a été accueillie du 19 au 23 mai 2025, avec la Ville de Saint-Cyr-sur-Loire et le réseau multi acteurs CENTRAIDER. Cela a permis de renforcer les liens institutionnels et d'envisager de nouvelles formes de coopération.
La Métropole a par ailleurs soutenu le Festival International des Cultures Sahariennes 2025 qui s'est tenu les 13 et 14 juin 2025, et a attiré près de 1 500 personnes au Château de Bretonnières à Joué-lès-Tours





GESTION DURABLE DES DÉCHETS





53 000
TONNES D'EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES GÉRÉS PAR LE CENTRE DE TRI INTERDÉPARTEMENTAL DE PARÇAY-MESLAY

AGIR POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS À LA SOURCE

La collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation des déchets sont assurés par Tours Métropole Val de Loire dans l'ensemble de ses 22 communes.

Pour exercer ces compétences, Tours Métropole Val de Loire compte environ 320 agents permanents et des agents saisonniers. Elle fait appel à des sociétés privées pour certaines collectes et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.
Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères** (TEOM) avec un taux unique, inchangé depuis 2021, de 10,86 %. Ce financement est complété par la redevance spéciale à laquelle sont assujettis les gros producteurs de déchets ménagers et assimilés, les soutiens CITEO, les recettes de vente de matériaux recyclables et les remboursements de participation.

LA COLLECTE

Tours Métropole Val de Loire dispose d'une Unité Collecte dont une partie est assurée en régie directe. Celle-ci effectue la **collecte des Ordures Ménagères Résiduelles** et, des **emballages recyclables** et **journaux-revues-magazines** en mélange, en porte-à-porte dans 11 communes (Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps et Tours), la **collecte des déchets verts** en porte-à-porte dans ces mêmes communes, la collecte des encombrants sur rendez-vous sur l'ensemble des communes de la Métropole. Elle réalise également la **collecte du verre** en porte-à-porte pour certains gros producteurs (bars, restaurants, etc), du carton en porte-à-porte pour les gros producteurs de l'hyper-centre de Tours, et la **collecte des Points d'Apport Volontaire Enterrés** (PAVE) entre Loire et Cher. Tours Métropole Val de Loire fait appel à des prestataires privés pour certaines missions. COVED réalise les collectes sélectives et celles des déchets ménagers résiduels dans les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry.
Des prestataires privés sont missionnés par la Métropole pour effectuer les collectes sélectives (emballages et papiers en mélange d'une part, et déchets végétaux d'autre part) et des déchets ménagers résiduels. COVED réalise celle dans les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry et OURRY celle dans les communes Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Étienne-

DÉVELOPPEMENT DURABLE

STRUCTURER LA GESTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Deux caissons de réemploi ont été installés dans les déchèteries de Joué-Lès-Tours et de Saint Pierre des Corps. Ils permettent la collecte d'objets pouvant avoir une seconde vie pour les remettre en circuit avec 3 partenaires de l'économie sociale et solidaire que sont Tri 37, la Charpentière et VELOOP. Le bilan pour les vélos est très positif puisque plus de 250 vélos ont été collectés sur les déchèteries et remis en état ou ont servi pour alimenter le stock de pièces détachées.
Concernant la gestion des biodéchets, Tours Métropole Val de Loire propose des composteurs individuels de jardin à destination des pavillons, et des lombricomposteurs et une centaine de sites de compostages partagés pour les logements collectifs. Les déchets alimentaires de certains marchés de Tours et Joué-Lès-Tours sont collectés avec un vélo cargo par l'association des vers de Tours, avant d'être valorisés en compost sur andains. Tours Métropole Val de Loire a par ailleurs lancé une concession de service public pour structurer durablement la collecte des déchets alimentaires et construire une future unité de bio-préparation.




TOUT DEPOT INTERDIT
À CÔTÉ DES CONTENEURS
SOUS PEINE
DE POURSUITES





de-Chigny. La collecte des cartons des commerces sur l'ensemble du territoire de la Métropole (sauf Tours Centre) est accomplie par l'entreprise TRI 37. Enfin, la collecte des conteneurs d'apport volontaire est réalisée par les entreprises OURRY et SUEZ.

LE TRI ET LA VALORISATION

Tous les habitants des communes de la Métropole disposent d'une déchèterie dans un rayon de 7 km de leur domicile. Les emballages recyclages et les papiers issus des poubelles jaunes et des points d'apports volontaires sont collectés puis triés au centre de tri interdépartemental de Parçay-Meslay. 15 trieurs optiques permettent une cadence de tri de 18 tonnes à l'heure. 60 personnes travaillent sur le site réparti sur 2 équipes.

Les déchets verts et souches collectées sur le territoire de la Métropole sont quant à eux traités dans quatre plateformes de compostage (Chanceaux-sur-Choisille, Charentilly et Saint-Pierre-des-Corps gérées par des sociétés privées et Saint-Avertin qui appartient à Tours Métropole Val de Loire). Le compost produit est utilisé par les particuliers, les agriculteurs et d'autres professionnels (pépiniéristes, horticulteurs...).

Les encombrants sont déposés à la plateforme de démantèlement des Douets par le service de la collecte, les services techniques des communes ainsi que certaines associations ou bailleurs sociaux. Ils sont démantelés en quatre fractions (ferrailles, déchets d'équipements électriques et électroniques, bois et tout-venant), lesquelles sont valorisées à hauteur de 85 %.

Les déchets non recyclables produits sur le territoire de la Métropole sont traités par enfouissement sur le centre de Sonzay ou valorisés énergétiquement à Blois. Afin de limiter les transports, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte transitent par des centres de transfert où ils sont déversés dans des véhicules de forte capacité, en vue de leur transport vers les exutoires. Tours Métropole Val de Loire utilise ainsi deux centres de transfert : La Grange David à La Riche et Le Bois de Plantes à Saint-Pierre-des-Corps.

18 TONNES/HEURE
CADENCE DE TRI DES 15 TRIEURS OPTIQUES AU CENTRE DE TRI INTERDÉPARTEMENTAL DE PARÇAY-MESLAY



FOCUS





L'intelligence artificielle au service de la Métropole

Des formations à l'intelligence artificielle ont débuté en 2025. Objectifs : que les agents s'approprient cet outil en pleine expansion afin d'enrichir le service à l'usager, sans pour autant remplacer l'expertise humaine.

L'irruption très rapide de l'intelligence artificielle dans notre quotidien bouleverse notre usage du numérique, qu'il soit personnel ou professionnel. Souhaitant porter un regard politique sur le sujet, Tours Métropole Val de Loire a lancé la mission « Ambition IA » qui a débouché sur la création d'un cadre de confiance pour l'usage de l'intelligence artificielle au service de la Métropole.
Adopté le 12 mai 2025 en conseil métropolitain, Ce cadre régit l'usage de l'IA en maintenant l'humain comme acteur central. Cette démarche s'inscrit dans la Stratégie Numérique Responsable adoptée en février 2024. Elle propose notamment de mettre à profit le potentiel des outils numériques tout en le développant dans un cadre éthique et soutenable.
Le cadre de confiance pour l'usage de l'intelligence artificielle repose sur 4 grands principes :

- → **Utiliser l'IA au service du territoire.** L'utilisation de l'IA doit être ciblée vers les attentes des administrés et mise au service des politiques publiques pour lesquelles elle peut apporter une réelle valeur ajoutée
- → **Préserver la place de l'humain.** Dans le cadre des différents projets menés, les arbitrages et les décisions finales reviendront systématiquement à l'humain. Pour cela, la Métropole doit développer une expertise interne forte.
- → **S'inscrire dans une dynamique responsable.** L'IA ayant un impact important sur la consommation de ressources et d'énergie, les solutions les plus sobres à bénéfice égal seront privilégiées et une veille sur l'évolution des technologies sera menée.
- → **Piloter et adapter.** Un comité composé d'élus et d'agents sera installé. Il veillera à l'application de l'esprit du cadre de confiance et assurera la conformité aux règles et aux procédures. ■

GEMAPI





60 KM DE DIGUES GÉRÉES ET ENTRETENUES PAR TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

UNE NOUVELLE RIVIÈRE DE CONTOURNEMENT DANS LA MÉTROPOLE

L'année 2025 a permis de poursuivre la structuration de la gestion des digues, effective depuis 2024. En matière de milieux aquatiques, la continuité écologique a été renforcée.

Le Nouvel Espace du Cher, syndicat de rivières auquel Tours Métropole Val de Loire appartient, a porté la **création d'une rivière de contournement** et l'abaissement du seuil du barrage du Grand-Moulin, situé à cheval sur les communes de Ballan-Miré et Saint-Genouph. Ces travaux, achevés en fin d'année 2025, visaient à améliorer la continuité écologique et à favoriser la libre circulation des poissons et des sédiments. Ce barrage constituait en effet l'un des derniers points bloquants pour la remontée piscicole sur le Cher.
Le syndicat a également mené des **travaux de renaturation sur le Petit Cher**, entre la rocade et la route du Pont-aux-Oies, sur la commune de Joué-lès-Tours. L'objectif de cette opération était de restaurer la morphologie naturelle du cours d'eau et renforcer la biodiversité. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux déjà réalisés sur les secteurs des jardins familiaux, des 2-Lions et de La Gloriette, à Tours. Le Syndicat des Affluents Nord Val de Loire a, quant à lui, mis en œuvre des travaux de renaturation et de **réduction du risque de débordement sur la Petite Gironde**, à Tours, en partenariat avec la Métropole.

DES DIGUES SOUS HAUTE SURVEILLANCE

L'année 2025 a été marquée par la mise en place opérationnelle de la gestion coordonnée des digues, par l'Établissement Public Loire (EPL) et la Métropole. Le **fauchage complet des digues** a été réalisé et la signature de plusieurs conventions effectuée. Dans ce cadre, l'EPL a initié une étude pour des travaux important de sécurisation du système d'endiguement de Tours Sud – Saint-Avertin.
Les équipes métropolitaines ont recensé les propriétaires occupant la digue et mis en place une grille tarifaire, permettant de délivrer des Arrêtés d'Occupation Temporaire (AOT). Le **dispositif de surveillance de digues** a également été renforcé par la formation des surveillants de digues et l'acquisition du matériel spécifique. Enfin, un travail d'identification et d'entretien des ouvrages traversant les digues (conduites, regards, buses, etc.) a été entrepris afin d'assurer leur bon fonctionnement.
L'année 2025 a permis de créer deux avenants au qui ont été validés : le premier afin d'ajuster le programme aux réalités du terrain et aux actions effectivement menées, et le second afin de prolonger le PAPI d'un an, portant son échéance à 2027. La mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations s'est poursuivie (son échéance ayant été fixée à la fin 2027). Une **action de sensibilisation des scolaires** au risque d'inondation et aux milieux aquatiques a ainsi été réalisée cette année. Une autre, destinée cette fois aux entreprises, a été expérimentée dans le parc d'activité de Saint-Cosme, à La Riche. La promotion de l'outil d'autodiagnostic élaboré par l'Établissement Public Loire a constitué les prémices d'une collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Indre-et-Loire afin de lutter conjointement pour limiter les impacts potentiels d'une crise sur l'économie.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ZONES HUMIDES : UN NOUVEL ENJEU POUR LA BIODIVERSITÉ

En 2025, Tours Métropole Val de Loire a lancé une étude d'identification et de caractérisation des zones humides. Ces espaces fragiles sont menacés par l'urbanisation, le changement climatique, ou encore le drainage. Leur rôle est pourtant essentiel tant pour réguler les eaux (rétention en période de crue et redistribution en période de sécheresse) que pour les épurer ou préserver la biodiversité exceptionnelle qui s'y développe.
Avec cette étude, la Métropole de Tours, pourra répertorier les zones à enjeux et mettre des actions en place pour les protéger. Cette étude montrera aussi quelles zones humides sont les plus dégradées et comment améliorer leur état.
En parallèle, Tours Métropole Val de Loire a initié un travail de recensement des mares métropolitaines, afin de mieux connaître le réseau existant, d'améliorer la connectivité écologique entre elles et œuvrer pour leur bon état écologique.



PROPRETÉ URBAINE





17 160
GRAFFITIS TRAITÉS

2 882 TONNES
DE DÉCHETS COLLECTÉES SUR LA VOIE PUBLIQUE

AGIR POUR RENDRE LA VILLE PLUS BELLE

Nettoyage des espaces publics, désherbage, collecte des déchets et lutte contre la pollution visuelle sont les missions de propreté urbaine menées quotidiennement par Tours Métropole Val de Loire.

Tours Métropole Val de Loire assure les missions de Propreté urbaine de deux de ses communes membres, Tours et Joué-lès-Tours. Le service intervient selon la disposition d'un service commun. Il met en œuvre les moyens nécessaires au maintien de la propreté sur les voies, espaces, places, parvis publics.
Les objectifs sont multiples : offrir aux habitants des deux villes des prestations efficaces et de qualité, dans le respect de la règlementation et de la sécurité des agents et des usagers, tout en préservant l'environnement urbain des usagers ainsi que leurs besoins. Les résultats obtenus proviennent d'un travail de fond, régulier, programmé par le biais de nombreux plannings prévisionnels mais aussi par une réactivité de l'ensemble du personnel face aux demandes urgentes, hiérarchisées et dispatchées dans les équipes par le secrétariat.
En 2025, 17 160 graffitis ont été traités et 10 838 affiches et autocollants ont été retirés.
Par ailleurs, 308 tonnes de feuilles 22 tonnes de végétal (sapin, branche…) ont été recyclées.
2 882 tonnes de déchets provenant de la voie publique ont également été collectées.
Afin d'améliorer les conditions de travail et la sécurité des agents, plusieurs projets d'aménagement ont été réalisés en 2025 sur différents sites : construction d'une aire de lavage et installation du quai de déchargement sur le site de la Milletière, agrandissement des vestiaires hommes et réalisation d'un vestiaire féminin sur le site du Menneton, et mise en place du tri-sélectif des déchets de marché de plein air.
Le service est assuré 7 jours sur 7 et 363 jours par an par 176 agents pour l'ensemble des missions suivantes :

- → Nettoyage des espaces publics (voirie, trottoirs, places, quais de bus et tramway) par balayage mécanique et manuel, lavage et décapage
- → Désherbage des trottoirs et des voies (ville de Tours)
- → Collecte des corbeilles de rue
- → Enlèvement de dépôts sauvages, feuilles
- → Nettoyage des places de marchés de plein air
- → Enlèvement des déjections canines
- → Approvisionnement des canipropres sur la ville de Tours en collaboration avec le service des Parcs et Jardins
- → Nettoyage des écoles maternelles
- → Lutte contre la pollution visuelle (graffitis et affichage sauvage)
- → Nettoyage occasionnel du mobilier urbain (bancs, corbeilles)
- → Nettoyage consécutif aux manifestations (culturelles, sportives, etc. …)
- → Fauchage, nettoyage des fossés et talus bordant les routes sur les zones non urbaines et terrains municipaux ou communautaires (bords de rivières, réserves foncières)
- → Participation aux tâches de viabilité hivernale

DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN FAUCHAGE RAISONNÉ

Tours Métropole Val de Loire a fait le choix d'une politique de fauchage raisonné. Celle-ci a pour objectif de faire évoluer les pratiques et de mieux intégrer le développement durable au cœur du fauchage et contribue à la préservation de la biodiversité. Aucun produit de désherbage n'est utilisé sur les communes de Tours et de Joué-Lès-Tours, la suppression de tous les produits phytosanitaires ayant été une priorité pour le service. Seul le désherbage mécanique et manuel est autorisé.

Par ailleurs, le service de la Propreté Urbaine s'inscrit dans une démarche éco-responsable en continuant de recycler les feuilles, de remplacer un maximum de véhicules et matériels thermiques plus performants et moins polluants, de limiter la consommation d'eau dans les tâches de nettoyage des voiries, d'augmenter le tri des déchets afin de limiter l'enfouissement, et de contribuer au recyclage des mégots par une collecte spécifique des cendriers de rue en dehors des autres déchets.



SANTÉ ANIMALE





52 %
DES INTERVENTIONS
DE LA FOURRIÈRE
CONCERNENT LES CHATS

LA FOURRIÈRE ANIMALE MOINS SOLLICITÉE EN 2025

Avec 638 interventions contre 681 l'année précédente, une légère diminution des interventions, plutôt bienvenue, est constatée pour la fourrière animale installée sur le site de Larçay.

Une majorité des animaux retrouvés sont une nouvelle fois des chats, représentant près de 52 % des interventions – contre 42 % pour les chiens. Si les animaux capturés sont la plupart du temps en bonne santé, près d'un quart d'entre eux sont blessés et parfois déjà décédés à l'arrivée des agents métropolitains. Bien sûr, les animaux blessés font l'objet de soins vétérinaires complets avant de quitter la fourrière.
Mais, justement, que deviennent ces animaux ? Lorsque leurs propriétaires sont identifiés, ils leur sont remis en contrepartie des frais de fourrière. Cette phase d'identification constitue l'une des missions majeures des agents, rendue plus complexe quand les animaux ne sont inscrits dans le fichier ICAD. Celui-ci a également pour objectifs la lutte contre le trafic, le suivi sanitaire et la surveillance de la dangerosité de certains chiens. Faute d'identification, les animaux sont confiés à des associations, majoritairement la SPA.

VERS UN DÉVELOPPEMENT DU CHAT LIBRE

Il est important de rappeler que la gestion des chiens et chats errants relève de la responsabilité des maires. Dans la Métropole, le choix a été fait de mutualiser les moyens de capture et de garde pour le compte de 21 communes, 19 issues de Tours Métropole Val de Loire auxquelles s'ajoutent Larçay et Véretz.
En complément de ces obligations issues du Code Rural et de la Pêche Maritime, la loi autorise depuis 1999 à conduire des opérations de Chat Libre, consistant à capturer des chats dont le propriétaire n'est pas identifié, afin de les stériliser avant de les relâcher sur la voie publique.
Le nombre de chats errants ayant augmenté de façon importante ces dernières années, certaines communes ont mené ce type d'opérations sur leur territoire. La fourrière animale métropolitaine a expérimenté ce dispositif et souhaite lui permettre de changer d'échelle en le déployant sur l'ensemble du territoire, au travers d'une convention qui serait signée durant le premier semestre 2026.

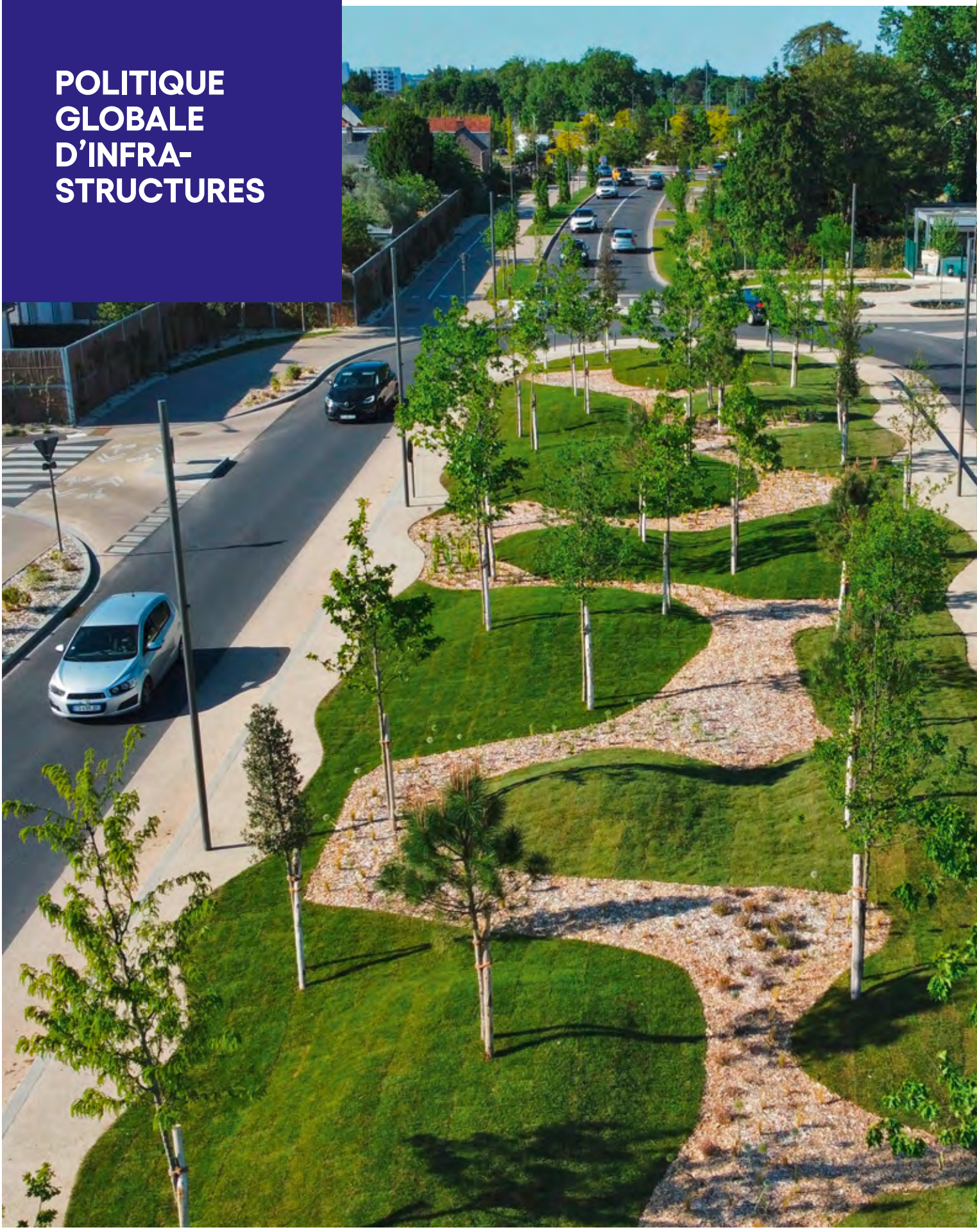


DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOUVEAUX ANIMAUX, NOUVEAUX ENJEUX

Il est une action moins identifiée que la capture et la garde des chiens et des chats errants : c'est celle des Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC). Activité en constante augmentation (elle s'est fortement développée durant la période du COVID), elle pose également de nombreuses questions : morales, liées aux conditions de capture dans leur territoire d'origine et au trafic parfois généré ; sécuritaires, avéré en janvier 2025 lorsque fut retrouvé un python sur les bords du Cher à Tours ; écologiques, s'agissant d'espèces invasives qui peuvent dérégler la biodiversité lorsqu'elles sont relâchées dans la nature.
La gestion des NAC fait appel à des compétences spécifiques liées notamment à l'hétérogénéité des espèces prises en charge – des reptiles, des arthropodes, des oiseaux – et nécessite du matériel spécialisé, comme des terrariums, des lampes chauffantes ou des contenants antifuites.
C'est Arnaud Leroy, le Directeur adjoint du Museum d'Histoire Naturelle de la Ville de Tours, qui est chargé de piloter cette mission. Il est intervenu à 33 reprises en 2025 avec, à parts presque égales, des animaux divaguant sur la voie publique et des saisies dans le cadre de détentions illégales. Ces animaux sont remis à leur propriétaire, rarement (à peine 10 %) au regard du contexte, confiés à des associations ou exposés au sein des collections du Museum.
La détention de NAC est souvent légale et les espèces retrouvées, inoffensives, près d'un tiers étant des tortues. Mais 12 serpents, nécessitant le respect de règles strictes de capture et de conservation, ont également été retrouvés en 2025, ainsi que 2 mygales.

POLITIQUE GLOBALE D'INFRA-STRUCTURES





70 000
VÉHICULES/JOUR
SUR LE BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE

495
NOUVEAUX LUMINAIRES EN LED

FLUIDIFIER ET SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

2025 a été marquée par la réalisation de travaux d'infrastructures majeurs dans la Métropole. Retour sur cette année riche en évolutions.

L'ENTRETIEN COURANT DU RÉSEAU MÉTROPOLITAIN

L'entretien a été assuré en grande partie en régie. Une équipe d'une trentaine d'agents s'est assuré au quotidien du bon état des voiries, depuis la surveillance active jusqu'au fauchage des dépendances ou la viabilité hivernale. Elle a garanti également la sécurité des usagers en procédant au balisage des travaux et de toutes les situations d'urgence. Le trafic est en constante hausse sur le boulevard périphérique, atteignant 70 000 véhicules/jour en pointe.

LES REVÊTEMENTS DE CHAUSSÉE

Ils contribuent à la sécurité et la pérennité des chaussées ainsi qu'au confort des usagers de la route.

2 177 600 € est le montant des travaux réalisés sur le territoire métropolitain en 2025. Ceux-ci concernent essentiellement la reprise de revêtements de chaussée et le marquage sur la RM 37.
Un entretien similaire a été réalisé sur les voiries ex-départementales. L'installation de protections acoustiques sonores a également été menée le long de la RM751 à Ballan-Miré avec 450 mètres d'écran en bois absorbant haut de 3 m.

LES PROJETS D'ENVERGURE RÉALISÉS EN 2025

Dans la continuité des travaux engagés précédemment pour moderniser cette voie structurante et améliorer durablement le cadre de vie des Jocondiens et de l'ensemble



DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNE EXEMPLARITÉ ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de la construction de la passerelle d'Arcole entre Saint-Avertin et Tours, une attention particulière a été portée aux modalités de travaux afin de préserver l'environnement. Parmi les actions menées, notons l'installation de barrières « petite faune » installées afin d'éviter la destruction accidentelle d'individus en déplacement, la mise en place de zone de stockage étanche avec bac de rétention pour les produits dangereux, et un suivi de la qualité des eaux pendant les phases sensibles du projet.

Sur l'ensemble de ses projets, Tours Métropole Val de Loire est attentive sur la question environnementale : intégration de l'exemplarité environnementale dans l'élaboration des marchés de voirie avec augmentation des taux de matériaux recyclés ; convention avec la LPO lors des travaux de rénovation et de création d'ouvrage d'art ; intégration des principes du Schéma Directeur vert dans chacun des projets menés par la direction des infrastructures.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
15 VIE TERRESTRE



des usagers de cet axe très emprunté, la troisième phase de la requalification progressive de la Route de Monts (Joué-lès-Tours) a concerné la section située entre le carrefour de la rue des Goë (Girardières) et le giratoire de la Liodière, soit près de 700 mètres linéaires.
Ce chantier, d'un montant d'1,1M€ TTC, s'est traduit par la reprise intégrale de la chaussée avec création de plateaux surélevés pour apaiser les vitesses et sécuriser les traversées, la création d'une piste cyclable bidirectionnelle et d'un cheminement piéton aux normes d'accessibilité, l'amélioration de l'éclairage public, la mise en place d'un dispositif de gestion intégrée des eaux pluviales, le tout dans un souci d'une intégration paysagère qualitative permettant notamment de lutter contre les îlots de chaleur.

En préalable d'un projet plus vaste de reconfiguration de **la gare de Saint-Pierre-des-Corps**, l'aménagement du parvis consiste à valoriser cette entrée métropolitaine, en suivant une démarche écoresponsable.
Les travaux ont débuté en 2025 avec la création d'espaces végétaux pour lutter contre les îlots de chaleur et contribuer à l'esthétisme de la place.

Une désimperméabilisation des surfaces à hauteur de 70 % par rapport à l'existant a été réalisée. L'éclairage a été repensé en sélectionnant des matériels basse consommation (led) et un cèdre trentenaire a été planté. Des installations d'ombrières et d'œuvres d'art d'Audiard complèteront cet aménagement. Ce projet a été construit en partenariat avec les différents usagers du site, notamment la SNCF.

Autre projet mené en partenariat avec la SNCF, les **travaux pour la réouverture de la halte ferroviaire de Fondettes / Saint-Cyr-sur-Loire** ont débuté en 2025. La SNCF est à l'œuvre sur la requalification des deux quais d'embarquement et sur les bornes de billetterie pendant que Tours Métropole Val de Loire travaille sur l'aménagement des abords de cette halte ferroviaire (création de deux parkings Véhicules légers, mise aux normes « quai bus » des arrêts, création d'un cheminement Personne à Mobilité Réduite (PMR) d'un quai à l'autre et d'une connexion cyclable vers l'un des itinéraires Vélival).

En 2025, Tours Métropole Val de Loire a également engagé **une étude opérationnelle sur l'aménagement de la RM7** entre la rocade et Savonnières sur les communes de Joué-lès-Tours, Ballan-Miré et Savonnières.





Réalisation du nouveau parvis de la gare de Saint-Pierre-des-Corps.

Un avant-projet a été validé en novembre 2025.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Tours Métropole Val de Loire poursuit son engagement dans le développement d'un éclairage public en autoconsommation grâce au photovoltaïque en installant des mats autonomes complémentaires sur le diffuseur de la RM 37 avec le boulevard Louis XI à La Riche. Quatre nouveaux projets ont par ailleurs été financés à 100 % par la Métropole en 2025 à La Riche, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Avertin et Tours avec la rénovation en led de 495 luminaires.

LES OUVRAGES D'ART

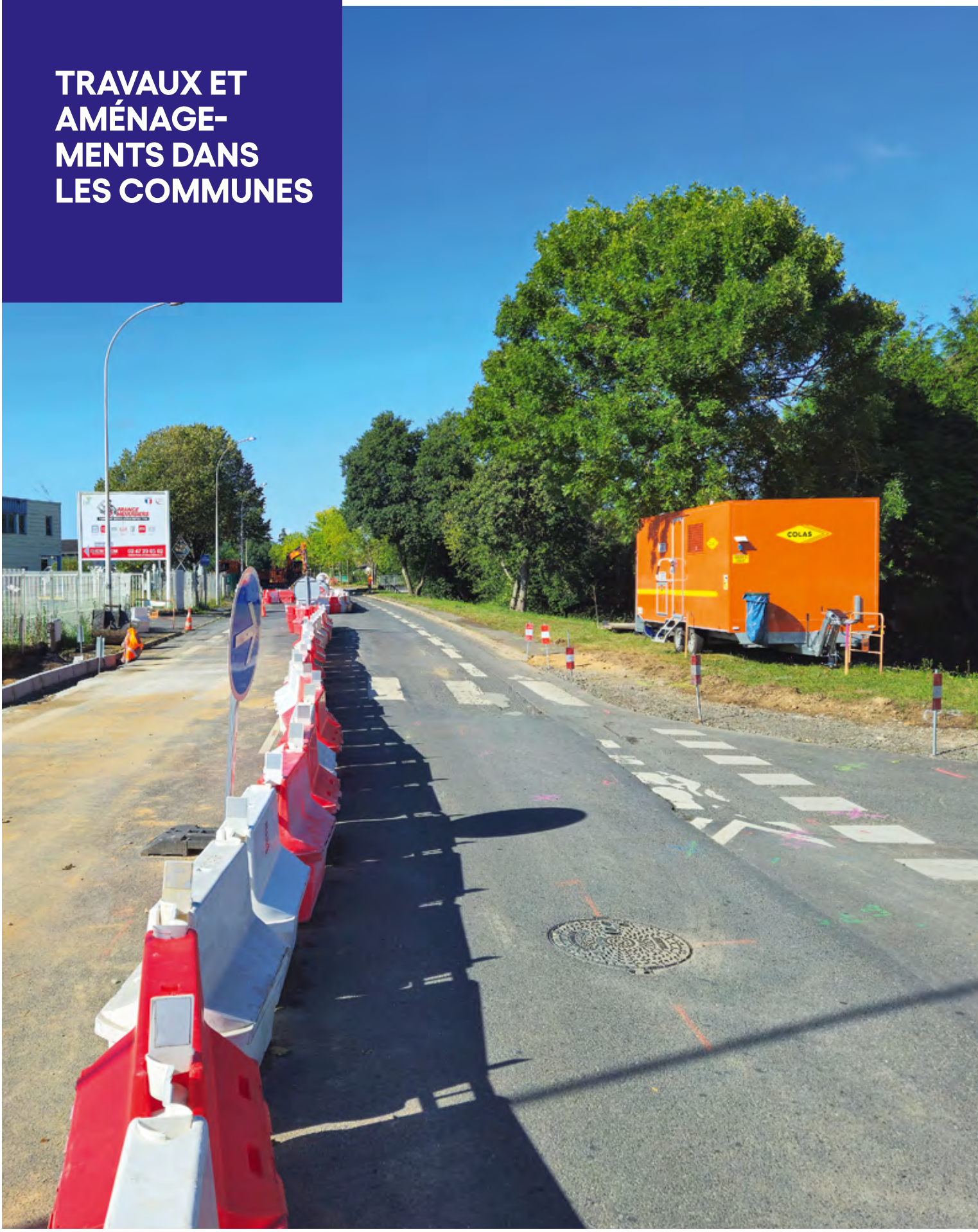
Après la finalisation d'un audit complet du patrimoine d'ouvrages d'art métropolitain, un plan pluriannuel d'investissement a été formalisé.
2025 a été consacrée à plusieurs chantiers de réparation, de rénovation et de mise en sécurité des ouvrages métropolitains, pour un montant total de 1,6 M€. L'une des opérations la plus notable est la démolition, puis la reconstruction d'un ouvrage complet à Luynes. Au titre de la surveillance de l'état du patrimoine, 73 Inspections Détaillées Périodiques ont été effectuées.

LES OPÉRATIONS AU TITRE D'AUTRES DIRECTIONS

La direction des infrastructures est intervenue comme service support pour plusieurs autres directions. Pour la direction du développement économique : entretien de chaussée dans les parcs d'activités de Fondettes, Savonnières, Parçay-Meslay et Rochecorbon, la requalification de l'Avenue du Grand Sud (Chambray-lès-Tours) et de la rue des Yvaudières (Saint-Pierre-des-Corps). Pour la direction de l'habitat de la politique de la ville : réaménagement de la place des Cosmonautes et aménagement de Chassepinière à Saint-Pierre-Des-Corps, et requalification des espaces extérieurs de la Rabière à Joué-Lès-Tours.

1,6 M€
BUDGET CONSACRÉ AUX CHANTIERS DE RÉPARATION, DE RÉNOVATION ET DE MISE EN SÉCURITÉ **DES OUVRAGES MÉTROPOLITAINS**

TRAVAUX ET AMÉNAGE-MENTS DANS LES COMMUNES





2 KM
LONGUEUR DE LA RUE
DE SUÈDE À TOURS

DÉVELOPPEMENT DURABLE

SÉCURISER ET EMBELLIR LES AMÉNAGEMENTS

Tours Métropole Val de Loire s'engage en faveur d'un aménagement cohérent, durable et attentif aux usages au sein des communes du territoire.

À Saint-Cyr-sur-Loire, le **réaménagement du rond-point Bergson** a permis de fluidifier les circulations tout en améliorant la lisibilité des itinéraires cyclables et piétons. Une attention particulière a été portée au paysage, avec l'introduction d'une palette végétale diversifiée donnant une identité renouvelée à cet accès majeur de la commune.

À Notre-Dame-d'Oé, la **transformation de la place Léopold Sédar Senghor** a redonné un véritable cœur de bourg, plus ouvert, plus convivial et plus végétalisé. L'opération a permis de requalifier un espace auparavant très minéral, désormais repensé pour accueillir la vie locale et les événements du quotidien.

La **reconfiguration de la rue de Frasne** à Parçay-Meslay s'est attachée à renforcer la sécurité de tous les déplacements. Les trottoirs ont été élargis, les circulations douces mieux intégrées et l'éclairage modernisé, offrant un cadre fonctionnel et cohérent avec l'évolution du quartier.

À Saint-Pierre-des-Corps, la **place de la Médaille** a fait l'objet d'un réaménagement total, offrant davantage d'ombre, de confort et de lisibilité urbaine. Ce nouvel espace, apaisé et embelli, devient un point d'ancrage structurant pour la vie communale.

À Tours, la **place de la Tranchée** et la **rue de Suède** ont bénéficié d'interventions complémentaires visant à moderniser les circulations, renforcer la végétalisation et améliorer l'accessibilité. Ces aménagements contribuent à redessiner des lieux de passage très fréquentés tout en confortant l'identité du quartier.

La requalification de la route de Monts à Joué-lès-Tours a permis d'apaiser les vitesses, de sécuriser les modes actifs et de redonner une place centrale au végétal. Enfin, à Saint-Avertin, la **transformation de la place du Maréchal Leclerc** offre désormais un espace plus accueillant, largement végétalisé et pensé pour mieux intégrer les usages du quotidien.

Ces opérations témoignent d'une même ambition : proposer des espaces publics plus verts, plus sûrs, plus accessibles et véritablement adaptés aux enjeux environnementaux et aux attentes des habitants.

OPÉRATIONS RÉALISÉES EN 2025

Plusieurs opérations réalisées en 2025 – à Notre-Dame-d'Oé, Saint-Pierre-des-Corps, Joué-lès-Tours et Saint-Avertin – ont été conçues en application directe des principes du Schéma Directeur Vert (SDV). Ce document est la véritable feuille de route métropolitaine pour l'adaptation climatique et la qualité des espaces publics. Ces projets ont permis une désimperméabilisation massive des sols, réduisant l'impact des épisodes pluvieux tout en favorisant l'infiltration naturelle de l'eau. Les surfaces bitumées ont été remplacées par des sols perméables, des noues paysagères et des dispositifs de rétention douce intégrés au design urbain.
La renaturation constitue un autre axe majeur : augmentation de la palette végétale, diversification des essences, création d'îlots de fraîcheur et renforcement des continuités écologiques. Ces aménagements contribuent à lutter contre les îlots de chaleur, à améliorer le confort d'usage et à valoriser l'identité paysagère des communes.
Les projets ont également intégré une gestion de l'eau pluviale au plus proche du cycle naturel, limitant le recours aux réseaux et favorisant des solutions fondées sur la nature.
En mettant en pratique le schéma directeur vert, ces opérations démontrent la capacité de Tours Métropole Val de Loire à concilier attractivité urbaine, fonctionnalité et ambition écologique.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

SOUTIEN AUX PROJETS DE MOBILITÉ DURABLE





19 KM D'AMÉNAGEMENTS VELIVAL DÉPLOYÉS DEPUIS 2024

21,4 M€ BUDGET ALLOUÉ À LA **POLITIQUE CYCLABLE** EN 2025

DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR DES MOBILITÉS ALTERNATIVES

Lancement des premiers travaux pour le projet Lignes2tram, poursuite des aménagements du réseau Vélival, constitution d'un schéma directeur piéton… 2025 a été marquée par de nombreuses avancées concernant les projets de mobilités durables.

LE PROJET LIGNES2TRAM SUR LES BONS RAILS

L'année 2025 a vu se dessiner physiquement le tracé de la seconde ligne de tramway sur notre territoire entre La Riche et Chambray-lès-Tours. Le préfet d'Indre-et-Loire a déclaré le projet Lignes2tram d'Utilité Publique le 13 juin. Cette décision a permis de lancer les **travaux préparatoires** (dépose de mobiliers urbains, coupes d'arbres situés sur l'emprise du projet, préparation des itinéraires et déviations bus…) **et de dévoiement des réseaux** dès l'été 2025. Les travaux de dévoiement des réseaux concessionnaires consistent à déplacer et approfondir les réseaux souterrains (eau, électricité, gaz, télécommunication…) pour libérer l'espace où sera installée la plateforme de la future ligne dès 2026. Les acquisitions foncières à l'amiable se sont poursuivies au fil de l'eau.
L'autre événement marquant s'est déroulé lors de la conférence de presse du 21 novembre avec la présentation du **design des nouvelles rames.** Au total 19 rames d'une capacité de 280 passagers seront produites



LE VÉLO, UNE RÉELLE ALTERNATIVE DE DÉPLACEMENT

Le vélo s'est peu à peu imposé comme une réponse incontournable à de nombreux enjeux de société que sont la pollution, les embouteillages, l'encombrement de l'espace public, la santé publique, le cadre de vie, ou la préservation du pouvoir d'achat.

En cours de réalisation, le Plan de mobilité a mis en exergue le fort potentiel de report modal vers les modes actifs. Toutefois, l'existence de nombreuses discontinuités, l'hétérogénéité des aménagements et l'absence de hiérarchie claire des itinéraires constituent des facteurs qui limitent l'essor du vélo sur le territoire.

Le réseau cyclable structurant VELIVAL répondra aux objectifs de continuité, de sécurité, de performance, de confort et de lisibilité et contribuera ainsi directement à la transition écologique en favorisant une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

Par ailleurs, Tours Métropole Val de Loire souhaite profiter de ce projet d'aménagement pour engager une réflexion sur des matériaux vertueux : revêtement drainant permettant l'infiltration des eaux de pluies, enrobé tiède ou enrobé à froid émettant moins de CO_2 et gaz à effet de serre lors de la fabrication, liant végétaux…

Levier majeur de la transition écologique, le vélo doit devenir une réelle alternative de déplacement. Ensemble, faisons de Tours Métropole Val de Loire un territoire cyclable !



par le constructeur espagnol CAF sur le site de Bagnères-de-Bigorre situé dans les Hautes Pyrénées. Conçu par RCP design Global, le design extérieur s'inscrit dans la continuité esthétique de la ligne A tout en affirmant une identité propre.
Enfin on peut noter que la fin de l'année est occupée par les phases finales des procédures de passations des divers marchés de travaux.

LE DOSSIER SERM DÉPOSÉ AUPRÈS DE L'ÉTAT

L'année 2025 a marqué un tournant décisif pour le **Service Express Régional Métropolitain** (SERM) de Touraine, porté par La Région Centre-Val de Loire, Tours Métropole Val de Loire et le Syndicat des Mobilités de Touraine. Une concertation publique inédite à l'échelle nationale a permis de recueillir près de 1 000 contributions.

Début décembre 2025, la Touraine est devenue le premier territoire en France à déposer son dossier de demande de statut SERM auprès de l'État. L'obtention du statut SERM en 2026 pourrait entre autres permettre l'accès à de nouveaux financements de l'État. Parallèlement, les premières réalisations concrètes ont vu le jour. Depuis septembre 2025, les habitants de la Métropole peuvent voyager en train REMI avec un titre Fil Bleu entre les 11 gares de la Métropole **sans surcoût supplémentaire.** Le 14 décembre 2025, **la gare de Fondettes–Saint-Cyr-sur-Loire** a rouvert ses portes, marquant le retour d'une desserte ferroviaire attendue. La même date a vu le renfort de l'offre sur la ligne Tours–Vendôme avec deux allers-retours supplémentaires. Enfin, le lancement de l'application JVMalin par la Région Centre-Val de Loire a posé les bases d'une expérience voyageur simplifiée.

AVEC MOBIPRO, DES CONSEILS EN MOBILITÉ DESTINÉ AUX EMPLOYEURS

Le service Mobipro du Syndicat des Mobilités de Touraine, accompagne, informe et conseille les employeurs du territoire pour encourager la mobilité durable des salariés. En 2025, MobiPro









a accompagné 34 référents, organisé 2 webinaires et envoyé 7 Newsletters au réseau MobiPro, qui compte 230 personnes fin 2025. MobiPro propose également un diagnostic gratuit sur les trajets domicile-travail des salariés dans le cadre d'un Plan de Mobilité Employeur. Enfin, 373 salariés ou agents publics ont été informés sur leur lieu de travail sur la mobilité durable et locale.

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DE VÉLIVAL

Tours Métropole Val de Loire poursuit depuis plusieurs années une politique cyclable ambitieuse dans l'objectif d'augmenter la pratique du vélo sur le territoire tout en facilitant les cheminements piétons. Fruit de cette ambition, le réseau VELIVAL sera composé à terme de 13 itinéraires pour un linéaire de 350 km. Les aménagements réalisés dans le cadre de ce réseau répondent à 5 objectifs : continuité, sécurité, performance, confort et lisibilité. La première phase de travaux, qui concerne 7 itinéraires pour un linéaire de 110 km, a débuté en 2024 et s'est poursuivie en 2025. Plus de 19 km d'aménagements cyclables Vélival ont ainsi été déployés depuis 2024, sous forme de piste cyclable unidirectionnelle ou bidirectionnelle, voie verte ou encore vélorue. L'année 2025 a également permis de poursuivre les études et procédures relatives aux sections à aménager en 2026 et 2027.

UNE NOUVELLE PASSERELLE DÉDIÉE AUX CYCLISTES ET AUX PIÉTONS

Tours Métropole Val de Loire a identifié la nécessité d'améliorer les conditions de franchissement piétons/cycles du Cher, entre les communes de Tours et Saint-Avertin. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'itinéraire Vélival n°3 qui reliera à terme Chanceaux-sur-Choisille à Chambray-lès-Tours. En 2025, les travaux de construction de la passerelle ont débuté. Les fondations ont été construites et la charpente métallique installée, en appui sur les deux rives et 6 piles dans le Cher. Ils s'achèveront d'ici printemps 2026.

ÉLABORATION D'UN PLAN PIÉTON

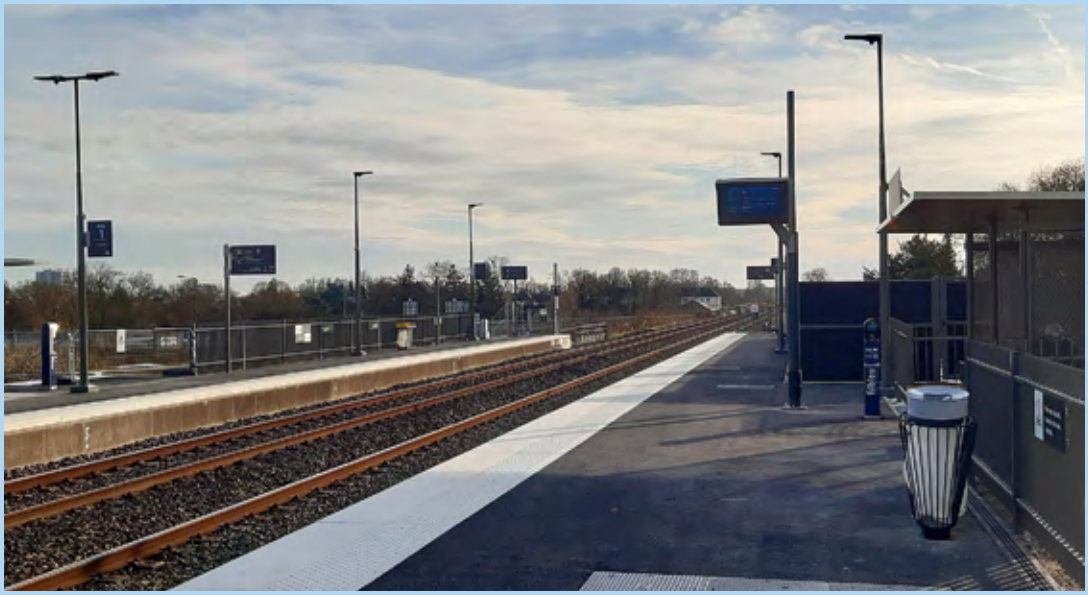
Tours Métropole Val de Loire est engagée dans une transformation profonde de l'espace public pour en faire un territoire plus accessible, apaisé et adapté aux mobilités du quotidien. La marche à pied est un mode de rabattement et de diffusion pour les autres modes de transports, notamment les transports en commun.
Après un travail sur la hiérarchisation des voies métropolitaines, la restructuration du réseau de transports en commun intégrant la 2ème ligne de tramway, le schéma directeur cyclable VELIVAL, la Métropole a décidé d'engager la constitution d'un Schéma Directeur Piétons, dont le lancement a été annoncé.

GESTION DES PARKINGS

Sept parkings en ouvrage sont gérés par Tours Métropole Val de Loire, dont 6 par le biais d'une délégation de service public renouvelée au 1er janvier 2023. Cette dernière prévoit un important programme de travaux avec, notamment, la mise en service de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans les parcs gare et palais des congrès, Anatole France, Jacquemin et Mirabeau réalisée en 2025.

FOCUS





Relier Fondettes à Tours en 8 minutes en train

30 ans après avoir accueilli ses derniers voyageurs, la gare de Fondettes/Saint-Cyr-sur-Loire a rouvert ses portes en décembre 2025.

Coordonné entre la SNCF Gares & Connexions, Tours Métropole Val de Loire et le Syndicat des Mobilités de Touraine, avec le soutien de l'État et de la Région Centre-Val de Loire, ce projet est la première action concrète du plan de déploiement du Service Express Régional Métropolitain de Touraine (SERM) dont le territoire a obtenu le label en juin 2024.
Le montant total des travaux de réouverture de la halte s'élève à 4,6 M€. Ce projet est financé à parts égales par l'État, le Conseil régional Centre-Val de Loire et Tours Métropole Val de Loire, chacun apportant un tiers du financement.
Le SERM inclut l'ouverture de nouvelles haltes, le renforcement de l'offre de mobilité en trains et en cars, la mise en œuvre de pôles d'échanges multimodaux, la coordination des schémas cyclables et des orientations d'urbanisme aux points d'accès (gare, arrêts de transports en commun…). Le billet unique et la convergence tarifaire sont également des enjeux forts pour assurer la réussite du projet.
L'objectif est ici de faciliter et d'améliorer les liaisons avec Tours, située à seulement 8 minutes en train, avec une connexion rapide au réseau Fil Bleu desservant le nord et le sud de la ville en 15 minutes. Dans un premier temps, les trains prévus pour s'arrêter à Fondettes sont ceux qui circulent sur la ligne Tours-Châteaudun/Vendôme. La priorité sera donnée aux déplacements vers Tours.
Le renouveau de la gare va diversifier les types de trajet du quotidien pour désengorger un axe routier encombré.

4,6 M€
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX DE **RÉOUVERTURE DE LA HALTE** DE FONDETTES - SAINT-CYR-SUR-LOIRE

En effet, le secteur nord-ouest de la Métropole fait face à une croissance démographique importante avec près de 9 000 nouveaux habitants ces dernières années.
D'autres aménagements sont prévus, notamment l'élargissement des quais actuels, la mise en accessibilité des équipements, ainsi que la mise en place d'un pôle d'échange multimodal (parking végétalisé, locaux vélos, coordination avec les transports collectifs…) côté périphérique et côté Fondettes. ■

Service Express Régional Métropolitain de Touraine
SERM

AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS





DÉVELOPPEMENT DURABLE

SENSIBILISER AUX BONNES PRATIQUES

Dans le cadre du pilotage et de l'animation du Schéma directeur Vert métropolitain destiné à réduire les îlots de chaleur urbain et à préserver les ressources en eau, Tours Métropole Val de Loire a organisé des actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des acteurs du domaine public (directions métropolitaines, services techniques, partenaires, aménageurs, etc.). Ces actions de sensibilisation s'articulent autour de 5 ateliers destinés à s'acculturer de l'outil par des mises en pratiques dynamiques et pédagogiques.
L'objectif est de créer une culture commune autour des enjeux du schéma directeur vert, de partager un socle de connaissances et de développer les bonnes pratiques pour que la « métropole verte » de demain devienne une réalité pour tous ses habitants.
Cette sensibilisation rentre dans le cadre du plan de formation et vise à former 250 personnes de novembre 2025 à juin 2026. Les prochaines phases de cette opération de sensibilisation seront la formation d'agents de terrain et la création d'un réseau « Schéma Directeur vert ».



40
ARBRES PLANTÉS,
AU CAMPING DE
SAINT-AVERTIN

PLUS VERTE LA VILLE

Tours Métropole Val de Loire est responsable de l'entretien de la voirie et d'espaces verts sur son territoire.

L'ÉCO PÂTURAGE EN EXPÉRIMENTATION

Dans le cadre du Schéma directeur vert, une gestion différenciée des espaces enherbés a été développée pour renforcer la biodiversité, améliorer la gestion de l'eau et réduire les émissions de CO_2.
En 2025, deux tiers de la pelouse du parc de la Camusière ont été convertis en prairie, avec un entretien par fauchage plutôt que par tonte.
Une expérimentation d'éco-pâturage a été menée de mi-juillet à fin octobre, accueillant des troupeaux ovins de la Métropole. Cette pratique a permis un entretien écologique du site, une meilleure gestion de l'eau, un enrichissement de la biodiversité et une réduction des coûts. Le site sécurisé est adapté pour accueillir des troupeaux ovins. La proposition est de reconduire l'expérimentation en 2026 pour pérenniser cette gestion durable.

AMÉLIORER L'ACCÈS AU BOIS DE LA RABLAIS

À Saint-Cyr-sur-Loire, le bois de la Rablais constitue un maillon important de la trame verte métropolitaine. Il est composé d'un bois et d'une prairie, « le pré de la Charité », qui ne sont plus accessibles depuis que Tours Métropole Val de Loire a décidé de fermer les ponts qui enjambent la Petite Gironde pour des raisons de sécurité. La Métropole a commandé l'étude pour le remplacement de ces deux passerelles pour une réalisation en 2026. Le pilotage est assuré par la Direction des Infrastructures.



DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS POUR LE CAMPING DE SAINT-AVERTIN

À la suite à l'abattage de nombreux arbres réalisé pour des raisons de sécurité depuis 2014, le camping de Saint-Avertin avait perdu l'essentiel de sa canopée. Pour retrouver ombre et fraîcheur et améliorer la qualité d'accueil du public, Tours Métropole Val de Loire a piloté l'étude et la réalisation d'aménagements paysagers.
Plus de 40 arbres ont été plantés. Cette plantation fait suite à la création de l'aire de camping.

PRÉSERVER LES ARBRES ET ARBUSTES

Le barème d'aménité des arbres a été adopté en séance du conseil métropolitain du 12 décembre 2022. Il vise à réparer les préjudices causés aux arbres et arbustes.
Deux dossiers ont été ouverts en 2025 en vue de demander des dédommagements pour des dégradations portées aux arbres du domaine public. Ils concernent les communes de Fondettes et Chanceaux-sur-Choisille. En 2024, d'autres instructions avaient abouti à Joué-lès-Tours et à Tours.

PÔLES TERRITORIAUX MÉTROPO-LITAINS





5,8 M€
MONTANT DES OPÉRATIONS ENGAGÉES PAR LE PÔLE DE PROXIMITÉ SUD-OUEST

32 000 PLANTS PRODUITS ANNUELLEMENT
GRÂCE À LA MUTUALISATION

MUTUALISER LES COMPÉTENCES

2025 a marqué une étape importante pour le Pôle de Proximité Sud-Ouest, créé en juillet 2024, engagé dans une structuration progressive destinée à renforcer l'efficacité des interventions de proximité et la qualité du service rendu aux habitants.

La réorganisation des équipes régie voirie constitue l'un des faits marquants de 2025. Le **regroupement des secteurs de Joué-lès-Tours et de Ballan-Miré au sein du Centre Technique Municipal de Joué-lès-Tours** permet désormais une mutualisation complète des moyens humains et matériels sur ces missions. Cette nouvelle configuration améliore la coordination des équipes, renforce la professionnalisation et garantit une réactivité accrue dans la gestion quotidienne de l'espace public, au bénéfice direct des usagers.

Cette évolution organisationnelle s'est accompagnée d'un travail interne approfondi sur la formalisation des process, tant administratifs que financiers, techniques et opérationnels. À titre d'exemple, la gestion du domaine public, le suivi budgétaire, la gestion de la viabilité hivernale ou encore la définition d'indicateurs d'activité et de performance ont fait l'objet d'une harmonisation visant à sécuriser les pratiques et à fiabiliser le pilotage. Ces efforts structurants contribuent à construire une culture commune et à renforcer la lisibilité des actions menées par le pôle.

Parallèlement, le Pôle de Proximité Sud-Ouest a poursuivi un **programme ambitieux d'aménagement des espaces publics**, conduit en maîtrise d'œuvre interne grâce au bureau d'études. En 2025, le montant global des opérations engagées ou amorcées a atteint 5,8 millions d'euros, témoignant de la montée en puissance de la capacité d'ingénierie interne. Cette maîtrise globale des projets permet de garantir la cohérence technique, la qualité des aménagements et un suivi rapproché des réalisations.

La préparation du **programme pluriannuel d'investissement à l'échelle du pôle** a également été lancée. Cet outil stratégique permettra d'anticiper les besoins, de planifier les interventions structurantes et d'inscrire les actions dans une trajectoire cohérente et partagée avec les communes.

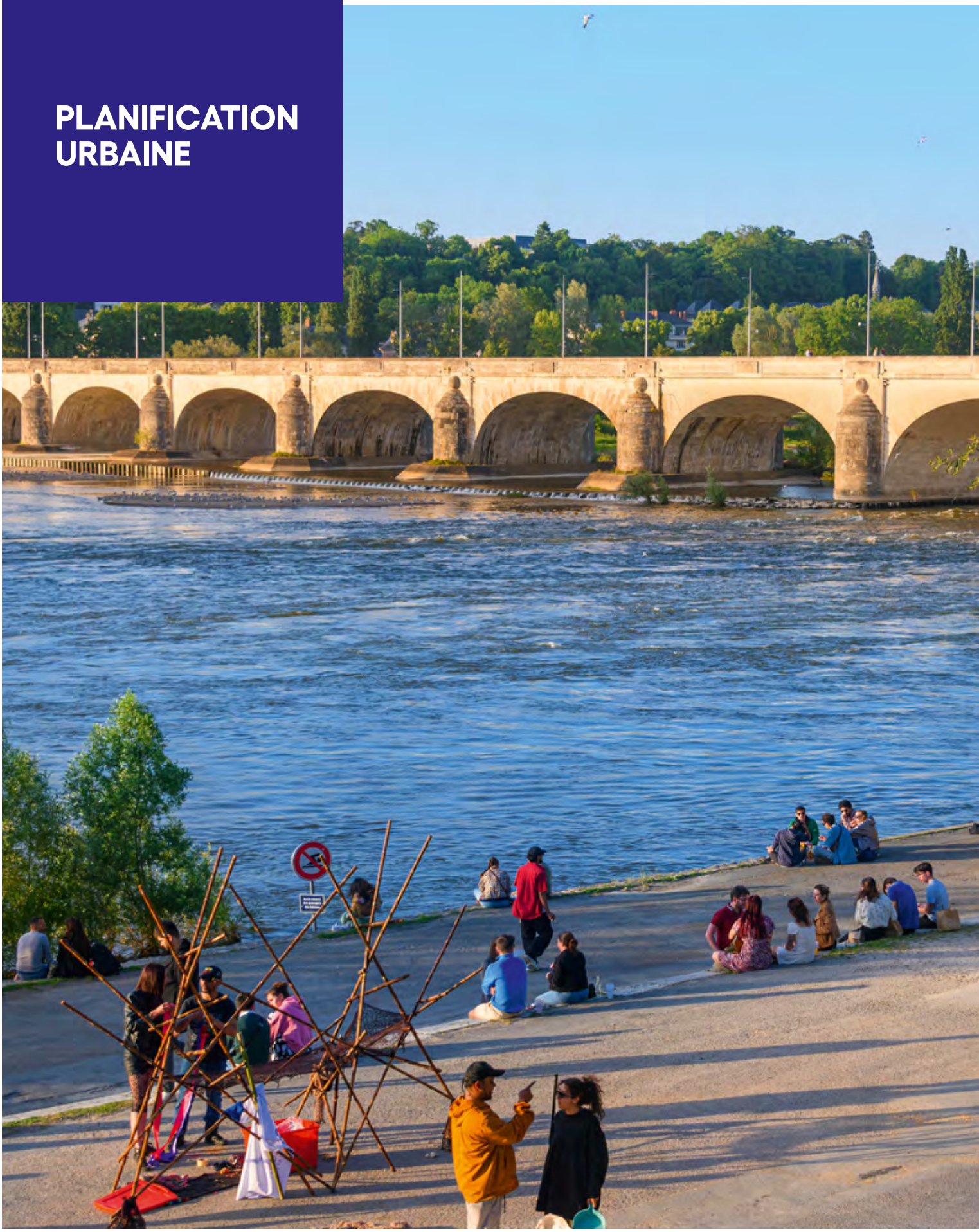
Enfin, le pôle a engagé une **démarche de mutualisation autour de la production horticole.** Les serres de Joué-lès-Tours verront leur capacité passer de 23 000 à 32 000 plants produits annuellement. Ces végétaux seront déployés sur l'ensemble du territoire pour la campagne de fleurissement 2026, illustrant la montée en puissance d'une filière locale, plus autonome et mieux adaptée aux besoins des communes.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

OPTIMISER LA CONSOMMATION DES RESSOURCES

Les projets menés en 2025 renforcent la capacité du territoire à évoluer vers des modes de gestion plus sobres, plus résilients et davantage intégrés aux enjeux environnementaux.
La mutualisation des équipes voirie et l'harmonisation des process participent directement à une optimisation des déplacements, de l'utilisation des engins et de la consommation de ressources. L'amélioration du pilotage permet une organisation plus efficiente des interventions et une réduction de l'empreinte logistique.
Les opérations d'aménagement menées en maîtrise d'œuvre interne intègrent systématiquement les principes de durabilité : gestion alternative des eaux pluviales, revêtements optimisés, végétalisation renforcée et adaptation aux usages doux. Le programme pluriannuel d'investissement en préparation permettra d'inscrire durablement ces orientations dans la planification territoriale.
La montée en capacité de la production horticole locale constitue un autre levier majeur, permettant non seulement de réduire les achats externes, mais aussi de favoriser des essences mieux adaptées aux conditions climatiques, plus économes en eau et propices à la biodiversité. Cette démarche contribue à un fleurissement plus responsable et à la valorisation d'un savoir-faire métropolitain.

PLANIFICATION URBAINE





DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉPONDRE AUX DÉFIS CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX AVEC LE PLUm

Élaboré de manière participative depuis 2022, le PLUm s'articule autour de trois orientations alignées sur les défis climatiques, sociaux et environnementaux :

• Le PLUm place la lutte contre le dérèglement climatique au cœur de son projet avec pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre via une approche bioclimatique. Cette volonté d'agir trouve sa traduction dans une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) thématique « Adaptation ». Celle-ci vise à concevoir les projets d'aménagement en prenant en compte les différents risques (vagues de chaleur, risques naturels, pénurie d'eau…) pour renforcer la résilience écologique.

• Tours Métropole Val de Loire mise sur une armature urbaine multipolaire, combinant centralité et réseau de bourgs, pour renforcer l'accès aux services de proximité, aux espaces de loisirs, d'apprentissage, aux lieux de travail de façon à limiter les déplacements dès que possible et compléter l'offre par la mobilité durable (réseaux de transports collectifs ou cyclables performants).

• Le PLUm porte également la volonté politique de préserver les ressources ou biens communs que sont l'eau, l'air, le patrimoine, les paysages…, et qui participent au bien-vivre sur le territoire. Pour accompagner ces réflexions, Tours Métropole Val de Loire s'est adjointe les services du bureau d'études Atelier de Santé Urbaine qui a conduit une évaluation d'impact sur la santé et dont les travaux ont été restitués courant 2025. Cette EIS a permis d'estimer les impacts potentiels sur la santé des populations des projets connus sur le territoire et d'émettre des recommandations étayées par des données scientifiques (OMS, etc.) pour les rendre plus vertueux.



7 RÉUNIONS PUBLIQUES
POUR PRÉSENTER LE PLUm
EN COURS D'ÉLABORATION

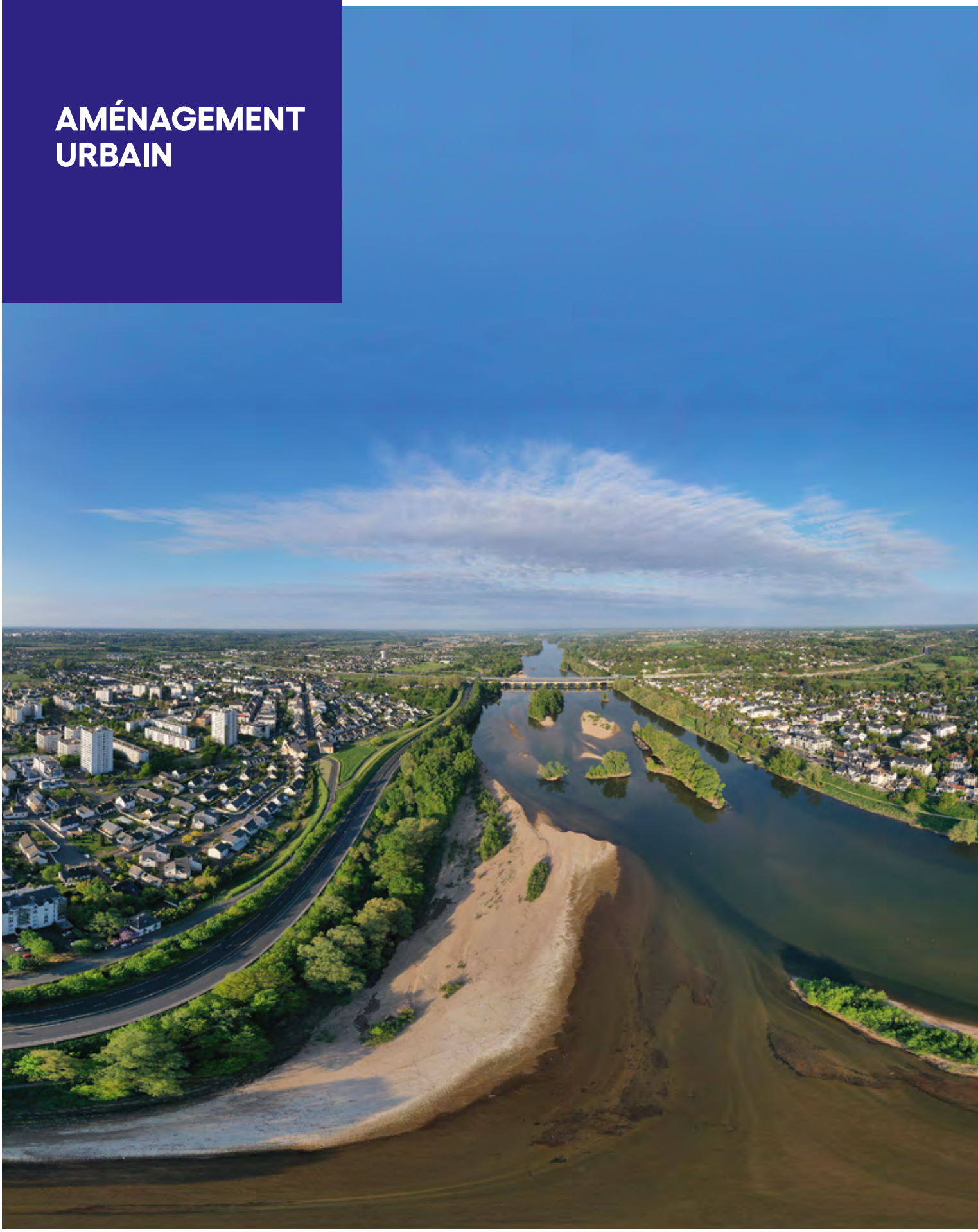
UN TERRITOIRE EN QUÊTE DE COHÉRENCE

Tours Métropole Val de Loire est garante des procédures d'évolution des documents d'urbanisme communaux, jusqu'à l'approbation du futur plan local d'urbanisme intercommunal métropolitain (PLUm).

En 2025, Tours Métropole Val de Loire a poursuivi les procédures engagées précédemment, et en a prescrit de nouvelles pour répondre aux évolutions attendues. Ces procédures sont menées en étroite collaboration avec les communes concernées avec une révision allégée à Parçay-Meslay, deux modifications à Savonnières et Tours (N°3 et n°4), ainsi que quatre modifications simplifiées à Joué-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Tours et La Riche et trois déclarations de projet valant mise en compatibilité du PLU à Villandry, Notre-Dame-d'Oé et Tours.
En outre, le travail de planification s'est enrichi par l'articulation entre PLUm, le PLH4 (Programme Local de l'Habitat), le **PCAET** (Plan Climat Air Energie Territorial) et le **PDM** (Plan de Mobilité) afin d'assurer la cohérence entre documents de planification ou programmes métropolitains. Le PLUm s'articule également avec le **SCoT** (schéma de cohérence territoriale) de l'agglomération tourangelle en particulier pour intégrer la déclinaison locale de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette à 2050, dont l'arrêt de projet est intervenu en octobre 2025.
L'élaboration du premier document d'urbanisme intercommunal (PLUm) s'est poursuivie en 2025. Cette année a été consacrée à l'écriture des pièces réglementaires en lien étroit avec les communes. Plusieurs temps forts de **concertation et de communication auprès du grand public** ont eu lieu avec la tenue de 7 réunions publiques en avril et mai, puis la mise à disposition du troisième volet de l'exposition itinérante. Ainsi, de juin à octobre, 4 nouveaux panneaux présentant les **principes d'orientations d'aménagement et de programmation** (OAP) et des règlements écrit et graphique ont été mis à disposition dans 17 des 22 communes.
Des permanences ont également été proposées en septembre pour recueillir de façon individuelle, l'avis des habitants qui souhaitaient exposer leur projet ou comprendre les objectifs portés par le projet de PLUm en matière notamment de préservation des espaces agricoles ou naturels.



AMÉNAGEMENT URBAIN



DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES PROJETS PENSÉS POUR LE CLIMAT

Toute opération d'aménagement vient transformer l'environnement dans lequel elle s'insère. Compte tenu des enjeux de lutte contre le dérèglement climatique et d'adaptation à ses conséquences, la transition écologique et l'urgence climatique ont pleinement été intégrées aux différents projets d'aménagement suivi par Tours Métropole Val de Loire.
En 2025, les études portant sur les secteurs de la Vrillonnerie à Chambray-lès-Tours et d'Espace Tours Synergies à Tours réalisées dans le cadre du Plan de Transformation des zones d'aménagement commercial (PTZACOM), dont la Métropole a été désignée lauréate par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (150 000 € de crédits d'études), se sont poursuivies avec pour objectifs :

- **La rationalisation du foncier et la recherche d'une meilleure mixité fonctionnelle des espaces commerciaux**
- **L'évolution des zones commerciales par une renaturation ambitieuse, une résorption des îlots de chaleur urbains et une meilleure accessibilité tous modes**
- **L'amélioration de l'insertion urbaine des zones commerciales situées aux portes d'entrée métropolitaines**



10 ANS
DURÉE DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE **LA PORTE EST MÉTROPOLITAINE**

DES OUTILS POUR AMÉNAGER LE TERRITOIRE

Plusieurs outils sont mis en œuvre par Tours Métropole Val de Loire pour la réalisation d'opérations d'aménagement. Présentation.

Parmi ces outils, citons le projet urbain partenarial – utilisé par exemple sur le projet des Carmeries à Joué-lès-Tours, ou des Hauts de Sainte-Radegonde à Tours - les périmètres de taxe d'aménagement majoré, les périmètres de prise en considération du projet appelés périmètres d'étude, ou les ZAC, dont celle du Plessis-Botanique à La Riche. Cette dernière est l'unique opération d'aménagement d'intérêt métropolitain, en dehors des zones d'activités économiques, historiquement concédées par la Métropole à son opérateur d'aménagement, la Société d'Equipement de Touraine (SET).

En 2025, le **projet de la Porte Est Métropolitaine** a franchi un nouveau cap avec la signature en décembre du premier avenant opérationnel du contrat de Projet Partenarial d'Aménagement, réunissant l'ensemble des 11 partenaires autour d'une vision commune. Ce passage à la phase opérationnelle confirme la volonté partagée de transformer en profondeur un secteur aujourd'hui en voie d'obsolescence et particulièrement sensible aux aléas climatiques. Les partenaires ont acté des actions conjointes, échelonnées sur 10 ans et pour certaines cofinancées, en matière de renouvellement urbain, de développement économique, d'organisation des mobilités décarbonées et de renforcement de la résilience écologique.

Ce projet partenarial d'aménagement doit permettre la coordination de projets phares pour le territoire métropolitain et au-delà, parmi lesquels la future gare TGV de Saint-Pierre-des-Corps avec une accessibilité pour tous améliorée et une modernisation ambitieuse, l'aménagement d'un nouveau quartier sur l'île ferroviaire et le quartier de Rochepinard, ou encore la création d'un nouvel échangeur sur l'A10. Ces engagements collectifs posent des bases solides pour les évolutions à venir.



ACCÈS AU LOGEMENT ET QUALITÉ DE L'HABITAT





548
NOUVEAUX LOGEMENTS
LOCATIFS SOCIAUX
PROGRAMMÉS EN 2025

900
CONSEILS
DONNÉS PAR
ARTEMIS EN 2025

DES LOGEMENTS ADAPTÉS AUX BESOINS DES HABITANTS

Territoire attractif, Tours Métropole Val de Loire met en œuvre une politique ciblée pour proposer aux habitants des logements adaptés à leurs besoins et à leurs moyens.

En 2025, Tours Métropole Val de Loire a mis en œuvre son nouveau **Programme Local de l'Habitat** et ses principales conventions d'application. Dans cette optique, Tours Métropole Val de Loire entend mobiliser 121,5 millions d'euros sur 6 ans, dont 37 millions d'euros de fonds propres, 64 millions d'euros délégués par l'État et l'ANAH, 13 millions d'euros injectés par le groupe Action Logement et 7,5 millions d'euros mobilisés par l'EPFL du Val de Loire, afin de répondre aux enjeux conjoncturels liés à la crise du logement et structurels liés aux mutations écologiques et démographiques à l'œuvre sur la Métropole.
En matière de construction, Tours Métropole Val de Loire a programmé la réalisation de 548 nouveaux **logements locatifs sociaux** sur les communes de Ballan-Miré, Chambray-lès-Tours, Chanceaux-sur-Choisille, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Saint Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire et Tours en 2025, moyennant 5 millions d'euros d'aides aux bailleurs sociaux dont 3,2 millions d'euros de fonds propres et 1,8 million d'euros de crédits de l'État délégués. Cette programmation ambitieuse a été rendue possible grâce à la volonté des maires et au dynamisme des organismes Hlm. Elle est nécessaire pour contribuer à faire baisser la pression sur la demande de logement social au moment où les ¾ de cette demande en Indre-et-Loire se concentre sur la Métropole. Elle permet également de sauver des opérations immobilières que la promotion privée peine à commercialiser en l'absence d'investisseurs et d'acquéreurs.
L'année 2025 a aussi été l'occasion pour la Métropole de renforcer l'articulation de sa politique de l'habitat avec la politique nationale du logement, en signant avec l'État une 4ème **convention de délégation des aides publiques à la pierre**, et le financement de l'activité de son service Artémis en signant avec l'ANAH un premier pacte France Rénov' (plus de 900 conseils et accompagnements de propriétaires désireux de rénover leur logement en 2025).
Enfin, l'année 2025 a été marquée par l'adoption d'un nouveau dispositif de **soutien à l'accession à prix abordable** doté de 2 millions d'euros sur 5 ans et la définition de la feuille de route de l'observatoire métropolitain de l'habitat et du foncier déployé avec l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours, visant en priorité à mieux Connaître et suivre le développement du logement étudiant, des meublés touristiques de courts séjours et des passoires énergétiques.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES LOGEMENTS SOCIAUX ADAPTÉS À LA SÉDENTARISATION DES GENS DU VOYAGE

Conformément à son 4ème PLH et au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, Tours Métropole Val de Loire a programmé en 2025 la réalisation d'une première opération de création de 10 logements sociaux adaptés à la sédentarisation des gens du voyage à Chambray-lès-Tours. Ce projet innovant réalisé par Tours Métropole Habitat répond aux dernières exigences de la réglementation Environnementale en vigueur, en visant a minima le seuil de performance fixé pour 2028. Réalisé en « conception-réalisation » et selon un procédé de construction « hors site » pour maîtriser les coûts et les délais de réalisation, ce projet est soutenu par l'État et Tours Métropole Val de Loire pour l'utilisation de matériaux biosourcés (bois, paille et laine de bois) et le réemploi de matériaux présents sur le site (bardage bois, grave voirie…).

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



POLITIQUE DE LA VILLE ET COHÉSION SOCIALE



297 000
HEURES D'INSERTION
VIA LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

21
FICHES ACTIONS
COMPOSENT LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Avec le contrat de ville 2024-2030, Tours Métropole Val de Loire co-pilote la politique de la ville en faveur de ses 13 quartiers prioritaires avec l'État et les communes. Elle coordonne et finance également des actions d'urbanisme, d'insertion et de prévention afin de renforcer le vivre ensemble.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES QUARTIERS RÉSILIENTS

En 2025, Tours Métropole Val de Loire a renouvelé son engagement visant à prévenir la pauvreté, en signant avec l'État un avenant à son contrat local des solidarités. 710 000 € ont été mobilisés pour lutter contre les inégalités dès l'enfance, amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous, lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits, et construire une transition écologique solidaire. L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) a retenu Tours Métropole Val de Loire, la Ville de Tours et Tours Métropole Habitat dans le cadre de sa démarche nationale « Quartiers Résilients ». Cette dernière vise à faire des quartiers en renouvellement urbain des démonstrateurs de la transition écologique : végétalisation, lutte contre les îlots de chaleur, gestion alternative des eaux pluviales, développement des mobilités actives et amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Ce sont ainsi 2,1 millions d'euros supplémentaires que l'ANRU va injecter dans plusieurs opérations du programme de renouvellement urbain du Sanitas à Tours.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
10 INÉGALITÉS RÉDUITES

En 2025, Tours Métropole Val de Loire a adopté son premier **Contrat Local de Santé** (CLS) pour la période 2025-2030, en partenariat avec l'ARS et 12 autres signataires. Le CLS est destiné à réduire les inégalités de santé et à améliorer l'état de santé global des habitants de Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Pierre-des-Corps et Tours. Se déclinant en 21 fiches actions, il vise à renforcer la santé environnementale, la prévention, l'accès aux soins, la coordination des acteurs et l'inclusion. À ce titre, la Métropole a initié en 2025 une démarche d'évaluation des impacts sur la santé du projet de PLU métropolitain, des sessions de formation sur la santé, des actions de prévention sur l'hygiène bucco-dentaire ainsi que des mesures de lutte contre l'ambroisie. Le **Conseil Local en Santé Mentale,** désormais intégré au CLS, a fait l'objet d'un avenant afin de renouveler son action en 2026.

Tours Métropole Val de Loire a également lancé en 2025 « **Quartiers Vers l'Emploi** » en faveur de l'insertion professionnelle des femmes des quartiers prioritaires, avec une possibilité d'aller vers d'autres publics (jeunes, séniors). Il vise à fédérer les acteurs locaux, à « Aller-vers » pour raccrocher les publics éloignés de l'emploi, et à expérimenter des actions innovantes répondant aux besoins non couverts. Plusieurs actions ont été menées dont la « Bourse aux ordinateurs » contre la fracture numérique, la formation à la méthodologie « Aller-vers » des acteurs et des ateliers de renforcement de l'estime de soi.

Au titre du **Plan local pour l'insertion et l'emploi**, Tours Métropole Val de Loire a accompagné près de 430 demandeurs d'emploi dans leurs démarches de retour à un emploi durable. Elle a en outre réuni la cellule de coordination de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics. Depuis 2022, ce dispositif a permis de réaliser près de 297 000 heures d'insertion, mobiliser 377 entreprises et générer 1 294 contrats de travail. Cette dynamique se poursuit sur les grands chantiers structurants, dont ceux du NPNRU et de la seconde ligne de tramway.

Dans le cadre des projets du **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain**, plusieurs opérations se sont poursuivies :
- Sanitas (Tours) : travaux de construction de la nouvelle école Claude Bernard et du complexe sportif du Hallebardier par la Ville de Tours, relogement en cours du dernier bâtiment de Tours Métropole Habitat voué à la démolition (93 logements)
- Maryse Bastié (Tours) : démarrage des travaux de construction des nouvelles crèches rue Merlusine, travaux préparatoires au passage de la ligne de tramway
- Rabaterie (Saint-Pierre-des-Corps) : travaux de réhabilitation en cours de 2 bâtiments du programme Mastabas de Touraine Logement (83 logements sociaux), démarrage des travaux de requalification des espaces publics de la Place des Cosmonautes par Tours Métropole Val de Loire
- Rabière (Joué-lès-Tours) : démolition de 2 bâtiments d'habitat social de Val Touraine Habitat, restructuration d'un bâtiment de 32 logements sociaux de Val Touraine Habitat avec installation d'ascenseurs.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE





339
CARAVANES ACCUEILLIES
SUR L'AIRE DE GRAND PASSAGE EN 2025

DÉVELOPPEMENT DURABLE

AMÉLIORER L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Tours Métropole Val de Loire est compétente pour organiser l'accueil des gens du voyage au sein d'équipements prévus à cet effet (aire permanente d'accueil, aire de grands passages, terrain de famille locatif).

Sur le territoire métropolitain, 7 aires d'accueil permanentes de 216 places-caravanes sont accessibles, permettant de répondre à un accueil temporaire (3 mois maximum). Une aire de grands passages, rénovée et agrandie en 2020, permet l'installation de 250 places-caravanes pour de courts séjours pendant la saison estivale (15 jours). L'ensemble de ces aires est géré par l'association Tsigane Habitat pour le compte de la Métropole.
En 2025, plus de 1 000 personnes ont été accueillies sur les aires permanentes d'accueil, et 5 groupes de voyageurs durant 7 semaines, soit 339 caravanes, l'ont été sur l'aire de grand passage.
Conformément aux obligations du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage d'Indre-et-Loire, Tours Métropole Val de Loire a livré en 2025, sa 1ère opération de terrains familiaux locatifs à Ballan-Miré destinée à des familles issues de la communauté des gens du voyage désireuses de se sédentariser sur le territoire.
Pour la conception de cette opération de 9 terrains de 20 places-caravanes, Tours Métropole Val de Loire a fait le choix de recourir à un marché de « conception-réalisation » et selon un procédé de construction « hors site » pour maîtriser les coûts et les délais de réalisation.
Cette nouvelle offre sera enrichie par la réalisation, en cours, d'un nouveau terrain familial locatif de 4 places-caravanes à Tours et de 10 logements locatifs sociaux dédiés aux gens du voyage à Chambray-lès-Tours.



Carte des différentes aires

DES LOGIS INTÉGRANT LES RÈGLES DU BIOCLIMATISME

**La réalisation des 9 terrains familiaux locatifs dédiés aux gens du voyage à Ballan-Miré a été pensée selon les principes de la performance énergétique et environnementale.
L'architecture des logis intègre ainsi les règles du bioclimatisme (intégration à l'environnement, compacité du bâti, apports solaires, bonne isolation thermique…). Aussi, le bilan carbone des logis est très largement inférieur à la réglementation environnementale RE2020 seuil 2031 pour une maison individuelle. Leur consommation énergétique est également inférieure au plafond de la RE2020. Un suivi de l'évolution réelle de ces performances sera réalisé pour valider le caractère vertueux de l'opération dans la durée.
Par ailleurs, les matériaux de structure sont de nature biosourcée, avec du bois et dérivés (ossature, panneaux, fibre et laine de bois, bardage…). L'écoulement des eaux pluviales est traité directement à la parcelle et les aménagements extérieurs ont privilégié l'emploi de matériaux recyclés au niveau de la Métropole.
Enfin, toutes les entreprises ayant contribué à l'opération sont issues du Département ou limitrophe et ont mobilisé des heures d'insertion par le travail pour réaliser les travaux.**

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

FOCUS





Tours Métropole Val de Loire adopte son Plan Climat Air Energie

Le Plan Climat Air Energie (PCAET) de Tours Métropole Val de Loire est un projet de territoire. Construit en commun, il vise à limiter notre impact sur le climat et à nous adapter aux effets du changement climatique. Il a été adopté en février 2025.

Le Plan Climat Air Energie définit les ambitions et les moyens que se donne Tours Métropole Val de Loire pour améliorer la qualité de la vie. Ce plan couvre la période 2024-2030. Il sera révisé en 2027 et un nouveau plan devra être écrit en 2030. Conforme aux plans nationaux et européens, et fort de 108 actions, il concerne toutes les politiques publiques de la Métropole : des bâtiments à la mobilité, en passant par l'énergie, l'eau, l'habitat…

Le PCAET se découpe en quatre grandes ambitions :

- L'atténuation du changement climatique : il prévoit de diminuer nos émissions de gaz à effets de serre (-30 %) et nos consommations énergétiques (-20 %). Pour ce faire, plusieurs actions sont en cours et à venir. Tours Métropole Val de Loire veut particulièrement développer les énergies renouvelables (+20 %) et tendre vers la neutralité carbone (2050).
- L'adaptation au changement climatique : les effets sont déjà là et deviennent réguliers. Tours Métropole Val de Loire protège les habitants et les activités en diminuant la vulnérabilité du territoire, en rafraîchissant la ville, en protégeant l'eau, en restaurant les écosystèmes.
- L'amélioration de la qualité de l'air : défendre la santé des habitants de la Métropole passe par des mesures de protection de la qualité de l'air extérieur comme intérieur.
- Mobilisation des parties prenantes : comment faire ensemble pour faire mieux ? Le Plan Climat Air Energie est celui de tous et toutes. Tours Métropole Val de Loire est animatrice et veut mobiliser tous les acteurs pour préparer le territoire aux effets du climat futur.

L'année 2025 a été l'aboutissement d'un processus concerté qui a mobilisé le territoire depuis 2020. Fier d'être un plan exhaustif des compétences métropolitaines, le PCAET soutient les actions des services. Citons par exemple la mise en place d'ateliers de sensibilisation au schéma directeur vert, outil de lutte contre la surchauffe urbaine, la construction d'un bâtiment exemplaire avec la Cité des Formations, ou encore un nouveau partenariat avec l'Université de Tours pour faire travailler un étudiant sur les polluants dans l'eau potable…
L'État a pris acte de ce travail, car Tours Métropole Val de Loire a bénéficié d'un Fonds Vert PCAET dédié aux financements des projets de transition écologique. D'autres actions vont être lancées dans la durée du PCAET. ■

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE PCAET SONT DISPONIBLES EN LIGNE SUR
WWW.TOURS-METROPOLE.FR/LE-PLAN-CLIMAT-AIR-ENERGIE-1

ÉQUIPEMENTS CULTURELS MÉTROPO-LITAINS





DÉVELOPPEMENT DURABLE

DE NOUVELLES PRATIQUES VERTUEUSES MISES EN PLACE

Les actions et réflexions en faveur de la transition écologique sont nombreuses dans le domaine culturel. Les équipements culturels métropolitains ont notamment contribué au Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) de la Métropole en collectant les données des visiteurs (année 2024 en référence). Jugé significatif par le bureau d'études, ce recueil de données (distances moyennes de kilomètres parcourus par les visiteurs) a permis d'extrapoler la méthode sur d'autres sites métropolitains.
De la sobriété énergétique a été initiée par la Direction de la Transition Énergétique avec la méthodologie suivante : analyse des consommations d'énergie des bâtiments, définition de cibles de consommation avec pour objectif de diminuer les coûts et mise en place d'un suivi annuel de la consommation énergétique accessible aux occupants.
En parallèle, de nouvelles pratiques vertueuses ont été mises en place dans l'ensemble des équipements culturels métropolitains : changement de la robinetterie des sanitaires pour économiser l'eau, suppression des cartons papier pour les vernissages, mise en place d'un module covoiturage pour le public, fabrication de produits ménagers maison et catering zéro déchet avec l'achat en vrac dans des épiceries locales.
Une rencontre transition écologique s'est tenue le 10 octobre 2025 au Théâtre Olympia. Ce projet porté par le Centre Dramatique National consiste à créer un atelier de construction de décors éco-responsable doublé d'une ressourcerie culturelle, à l'échelle de la région, mutualisé avec d'autres structures culturelles locales. Les prochaines étapes consistent en la recherche d'un lieu d'implantation de la ressourcerie sur le territoire métropolitain et à l'étude du modèle économique d'exploitation.

300 000
VISITEURS DANS L'ENSEMBLE DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS MÉTROPOLITAINS

210 000
PRÊTS DE DOCUMENTS À LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND

UNE CULTURE ACCESSIBLE À TOUS

Lieux vivants et ouverts à tous, les équipements culturels métropolitains font battre le cœur du territoire en accompagnent au quotidien la création, le partage et la rencontre.

2025 a été marquée par le dévoilement des plaques du label **Architecture contemporaine remarquable** sur deux sites emblématiques : le Temps Machine à Joué-lès-Tours, conçu par Jacques Moussafir, et le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré à Tours, imaginé par l'agence d'architecture portugaise Aires Mateus e Associados. Ce label, porté par le ministère de la Culture, vise à mettre en lumière des édifices de moins de cent ans, dont l'architecture, la technique ou la conception présentent un caractère exemplaire, innovant ou singulier.
Parallèlement, deux espaces publics ont reçu de nouveaux noms riches de sens pour la Métropole : le parvis du CCC OD est devenu le parvis Jean Germain, en hommage à l'ancien maire de Tours, tandis que l'accès au 37ème Parallèle porte désormais le nom d'impasse des Grandes Brosses. Enfin, Tours Métropole Val de Loire a consolidé son rôle dans la vie culturelle locale en intégrant la gouvernance du Grand Théâtre de Tours, affirmant ainsi son engagement envers la valorisation et la gestion des grands équipements culturels métropolitains.
Concernant la fréquentation, 40 000 visiteurs ont fréquenté les expositions du **Centre de Création Contemporaine Olivier Debré**, dont la tapisserie de Koen Taselaar et les œuvres sur les rideaux de scène réalisées par Olivier Debré.
Au **Centre Dramatique National de Tours - Théâtre Olympia**, 25 000 spectateurs ont assisté aux représentations, dont la 9e édition du festival WET (du 28 au 30 mars) et à « Faire le Beau », le nouveau spectacle de la directrice Bérengère Vantusso joué par les comédiens du Jeune Théâtre en Région Centre-Val de Loire Loire.
Lieu de création artistique dédié au spectacle vivant/arts de rue et espaces de coopération, le **37e Parallèle** a accueilli 12 000 personnes pour des représentations, des résidences de création ou des concerts.
20 000 visiteurs ont participé à 300 dates de concerts, résidences ou ateliers au Temps Machine, équipement culturel métropolitain dédié aux musiques actuelles situé à Joué-lès-Tours.
À Ballan-Miré, **la Parenthèse** est composée d'une salle de spectacle et d'une médiathèque avec un axe fort autour du numérique et du jeu vidéo. 70 000 curieux s'y sont rendus cette année.
Principale bibliothèque de quartier du réseau de la Bibliothèque municipale de Tours, la **médiathèque François Mitterrand** a comptabilisé près de 210 000 prêts de documents, 4 200 abonnements et 65 000 visites.
Situé au cœur de la zone industrielle des Grands Mortiers à Saint-Pierre-des-Corps, **le Point H^ut** est un lieu consacré à la création urbaine contemporaine. Son nom fait écho à sa tour de 22 mètres qui s'élève depuis le hangar central. En 2025, près de 11 000 personnes ont fréquenté le site, où sont établis la compagnie Off et le pôle des arts urbains, pour des événements, sorties de résidences artistiques ou encore des rencontres professionnelles.
À Saint-Étienne-de-Chigny, **le Théâtre de Verdure** a reçu 500 personnes à l'occasion de concerts et de représentations théâtrales.
Au **Bateau Ivre**, le soutien financier annuel de Tours Métropole Val de Loire a donné lieu à différentes contreparties, dont l'accueil de la commission sport et culture et de partenaires économiques.
Enfin, Tours Métropole Val de Loire participe au financement d'un nouveau projet de construction d'un **Centre chorégraphique national**. Il sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Tours et a été conçu par l'architecte Antonio VIRGA de PARIS.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MÉTROPO-LITAINS





1 MILLION
DE BALLES TAPÉES
AU PRACTICE DU GOLF
DE LA GLORIETTE

334 054
VISITEURS
AU CENTRE
AQUATIQUE DU LAC

UNE PRATIQUE SPORTIVE ACCESSIBLE À TOUS

Tours Métropole Val de Loire s'attache à rendre la pratique sportive accessible au plus grand nombre en construisant ou en rénovant des équipements pouvant accueillir aussi bien des sportifs amateurs que des sportifs professionnels.

UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

L'année 2025 a été marquée par une belle affluence dans les équipements sportifs métropolitains.
À La Riche, **le Carré d'O** a accueilli 145 060 nageurs, dont 13 400 élèves et 3 498 membres de clubs/associations. L'activité bébés nageurs a repris et l'animation Halloween a connu un succès notable. Une nouvelle animation de nage baptême plongée - queue de sirène a été appréciée en février. La fréquentation de l'espace bien-être est en hausse.
L'O Bleue de Fondettes a enregistré 122 184 entrées dont 5 848 scolaires et 674 secondaires. Des animations tel AQUA CINÉ et des stages de natation gratuits ont été organisés.
Aux **Thermes à Luynes**, 40 051 usagers et 3 096 élèves de primaire ont été reçus sur 9 mois d'ouverture. Les activités douces et animations vers les usagers ont été très fréquentées.
Au **Centre Aquatique du Lac** à Tours, 334 054 usagers sont pris part aux activités. Le site a connu des aléas techniques, incendie en sous-sol et fuite dans la zone toboggan. Malgré cela, les fréquentations ont été en hausse et les animations Water Calfest II et comme un poisson dans l'eau ont rencontré un beau succès.
Le Golf de la Gloriette a connu une belle fréquentation avec 9 395 passages abonnés sur le 9 trous « Classic », 6 964 green fees sur le Pitch and Putt, 1 079 000 balles tapées au practice.
Il a par ailleurs été sacré champion régional des parcours 9 trous. Le golf a aussi maintenu son rôle éducatif et sportif. 450 élèves ont découvert le golf. La convention avec le SUAPS a permis 100 séances pour les étudiants.



CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Parmi les principaux travaux réalisés en 2025, on notera le traitement de termites au **gymnase de Berthenay**, des mises en conformité au **Tennis de Mettray** et à **l'Île Buda**, et la reprise de la ventilation au gymnase de Druye. Plusieurs sites ont bénéficié de travaux divers tels que pose de faïence aux **Bercelleries** (Joué-lès-Tours) ou d'un diagnostic des sols au **gymnase Guy Drut** (Saint-Cyr-sur-Loire).
En parallèle, la Métropole poursuit sa politique d'implantation d'équipements pour densifier le maillage territorial et garantir la diversité des pratiques.
Un nouvel équipement a ainsi été livré en juillet 2025 à Parçay-Meslay. Les activités ont débuté à la rentrée dans la salle de tennis de table et le dojo métropolitain et sur le court de tennis municipal.
Plusieurs projets ont également été votés : la construction d'un équipement sportif pluri-disciplinaire à Ballan-Miré et de piscines à Saint-Cyr-sur-Loire, à l'est du territoire et la réhabilitation de celle des Tourettes (Tours).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

AMÉLIORER LA GESTION DE L'EAU

En 2025, la Métropole a initié le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) de ses équipements sportifs. Les actions menées sur les sites sportifs se concentrent principalement sur les économies d'énergie, la gestion de l'eau et la préservation de la biodiversité, notamment pour la gestion du Golf de la Gloriette et des piscines.
Au Golf de la Gloriette, la révision des pratiques a permis une baisse de 30 % de l'utilisation des produits phytosanitaires.
La nouvelle Délégation de Service Public, 2026-2030, actée en 2025 met l'accent sur la préservation de la biodiversité avec pour objectif le maintien du label « argent golf pour la biodiversité ». La préservation de la ressource en eau est une priorité mentionnée dans le nouveau contrat.
Concernant les équipements aquatiques, l'engagement est visible par des investissements concrets, tel que l'installation d'un bac récupérateur d'eau, des brises soleil et d'une nouvelle couverture thermique à la piscine du Lac. Le gymnase de la Fontaine Blanche et le tennis Demongeot ont bénéficié d'une rénovation des éclairages avec l'installation de LEDS. L'ensemble des sites module également l'allumage de ses éclairages : sectorisation dans les piscines, détecteurs de présence.
Ces actions montrent une dynamique qui lie la performance sportive et la responsabilité environnementale, en s'appuyant sur des objectifs contractuels et des mesures opérationnelles.

FOCUS


IRONMAN
70.3
TOURS
MÉTROPOLE
LOIRE VALLEY
2025
HOKA
FLY HUMAN FLY
QATAR
AIRWAYS
RŌKA
BREITLING
1884
AG1
ROUVY
Tours
métropole





Jusqu'au bout de l'effort avec l'IRONMAN® 70.3® Tours Métropole Loire Valley

Le 1er juin 2025, Tours est devenu la 5ème ville de France à accueillir le célèbre format de l'IRONMAN® 70.3® après Aix-en-Provence, Nice, Les Sables d'Olonne et Vichy. Une belle opportunité de valoriser le patrimoine local et d'attirer les visiteurs sur l'ensemble du territoire.

En tant que territoire Hôte de l'IRONMAN® 70.3® Tours Métropole Loire Valley, Tours Métropole Val de Loire a pleinement mobilisé ses compétences afin d'assurer le bon déroulement de l'événement tout en valorisant son engagement quotidien.
La voirie a été préparée avec soin pour garantir la sécurité et la qualité du parcours avec un nettoyage des espaces empruntés, tandis que la gestion des déchets a été renforcée avec des dispositifs spécifiques pour préserver la propreté du site, notamment via la mise à disposition de poubelles sur les points de ravitaillement du circuit de course à pied. Un raccordement au réseau d'eau potable métropolitain a également été réalisé.
Près de 2 700 athlètes – dont 20 % de femmes et 30 % d'étrangers venus principalement d'Europe, des États-Unis et d'Océanie – ont pris le départ de la course. Parmi eux, quatre agents métropolitains.
Au menu de l'épreuve : 1,9 km de natation avec départ depuis le Pôle nautique du Cher, 90 km de vélo avant 21,1 km de course à pied. Plusieurs communes de la Métropole ont été traversées : Tours, La Riche, Saint-Genouph, Savonnières et Villandry.
Coté résultat, le Poitevin Casimir Moine s'est imposé en 3h36 chez les hommes. Chez les femmes, c'est la Britannique India Lee qui a franchi la ligne d'arrivée en tête après 4h01 d'effort.
Preuve de l'attractivité de l'épreuve sur notre territoire, l'ensemble des dossards (dont une centaine de sportifs professionnels) s'est arraché en moins de trois mois. ■

2 700
ATHLÈTES PARTICIPANTS

SYSTÈMES D'INFORMATION





1,1 M
DE FICHIERS SUPPRIMÉS
LORS DU DIGITAL
CLEANUP DAY 2025

MODERNISER ET AMÉLIORER LA RELATION USAGERS

La direction des systèmes d'information garantit le fonctionnement opérationnel des outils informatiques et accompagne la transformation numérique de la Métropole.

CYBERSÉCURITÉ

La cybersécurité est un pilier essentiel de la stratégie numérique. Initiée en 2021, la feuille de route a été actualisée début 2025. Les grandes lignes sont la refonte du système de sauvegarde, la sensibilisation des agents et des élus, ainsi que la formalisation des processus de gestion de crise cyber. Cette nouvelle feuille de route intègre également les impacts de la directive européenne NIS2 (sécurité des réseaux et des systèmes d'information), dont la mise en application a été programmée fin 2025.

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES

La disponibilité du système d'information est devenue un enjeu majeur pour l'activité des collectivités. Au cours de l'année 2025, les évolutions notables de l'infrastructure technique ont concerné les architectures réseaux et téléphonie pour améliorer les services et la disponibilité associés. Un travail est également en cours de finalisation pour proposer un service wifi sécurisé et de qualité à destination des agents.

UNE NOUVELLE SOLUTION D'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Les technologies et les usages sont en constante évolution. Cette évolution nécessite un accompagnement à la transformation. L'année 2025 a été marquée par le début de la mise en œuvre d'une nouvelle solution pour l'accueil téléphonique.
Au-delà de la modernisation technique, ce changement s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la relation usagers qui sera un des fils conducteurs des transformations organisationnelles et numériques des prochaines années.
Enfin l'intelligence artificielle est une transformation numérique marquante des dernières années et des années à venir. En complément de l'adoption de la charte éthique sur l'usage de l'intelligence artificielle, des expérimentations encadrées et raisonnées ont été lancées. La direction des systèmes d'information a ainsi lancé un agent conversationnel pour faciliter l'adoption et les usages de la base documentaire existante et destinée aux agents.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

INTÉGRER DU MATÉRIEL RECONDITIONNÉ

Commune à la Ville de Tours et à Tours Métropole Val de Loire, la stratégie du numérique responsable a été adoptée en début d'année 2024. Parmi les actions mises en place, notons la sensibilisation des agents et la mise en place d'un travail mené auprès des fournisseurs de service pour recenser leurs pratiques et leurs politiques en matière de numérique responsable. Ce dernier sera consolidé en 2026.
En parallèle, la politique de renouvellement de matériel a été actualisée avec l'intégration majoritaire de matériels reconditionnés.
Enfin en accompagnement à la démarche numérique responsable portée par la direction de la transition numérique du territoire, les équipes de la direction des systèmes d'information s'intègrent dans les processus liés aux opérations de collectes de matériels, au recyclage et au réemploi des matériels déclassés.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

LOGISTIQUE ET PATRIMOINE





90
DÉLIBÉRATIONS RÉDIGÉES

LE FONCIER, CLÉ D'UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE

Crée en 2019, ce service réalise les opérations foncières (acquisitions, cessions, actes de constitution de servitudes) nécessaires aux projets des Directions opérationnelles de Tours Métropole Val de Loire ou du Syndicat des Mobilités de Touraine.

De la négociation avec les propriétaires/locataires jusqu'à la signature de l'acte de vente, les 4 agents du service foncier participent en tant que service support à la mise en œuvre de la plupart des projets métropolitains.
Tours Métropole Val de Loire poursuit ainsi les acquisitions foncières sur les 13 itinéraires du schéma cyclable Vélival, dans le cadre du prolongement de la rue Thalès de Millet à Tours ou pour l'aménagement de la route de Monts à Joué-lès-Tours. En 2025, 105 DIA ont été traitées par le service foncier concernant principalement Saint-Cyr-sur-Loire, Tours et Joué-lès-Tours.
Tours Métropole Val de Loire a également exercé son droit de préemption urbain pour l'acquisition d'un bâtiment à usage industriel situé 55, rue du Colombier à Saint-Pierre-des-Corps, dont l'emprise foncière est intéressante pour le transfert de la déchèterie de Saint-Pierre-des-Corps situé Bois des Plantes.
90 délibérations ont été rédigées cette année par le service.
Le service foncier assure en parallèle la gestion locative pour tous les biens pris à bail (20) ou donnés en location dans le cadre de l'exercice des missions de Tours Métropole Val de Loire (60).
Le service a accueilli une étudiante en apprentissage pour finaliser les transferts de propriété avec les Communes, suite aux transferts de compétence. Enfin, il réalise pour le compte du Syndicat des Mobilités de Touraine, les acquisitions foncières nécessaires à la deuxième ligne de tramway, ayant donné lieu à la rédaction de 35 délibérations et la signature d'autant d'actes notariés.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

EPFL : ANTICIPER, MAÎTRISER, AMÉNAGER POUR DES TERRITOIRES DURABLES

Les Établissement Public Foncier Local (EPFL) ont pour mission de mobiliser du foncier et de favoriser le développement durable, notamment en luttant contre l'étalement urbain. Les EPFL contribuent à la réalisation de logements, notamment de logements sociaux, en tenant compte des priorités définies par les programmes locaux de l'habitat (PLH). Ils peuvent également contribuer au développement des activités économiques, à la protection contre les risques technologiques et naturels, ainsi qu'à la préservation des espaces naturels et agricoles.
Certains EPFL conditionnent leur intervention à un pourcentage minimum de logements locatifs sociaux ou de densité minimale. D'autres territorialisent leurs objectifs d'intervention en s'adaptant aux besoins spécifiques des territoires.
Les EPFL sont des acteurs importants de l'aménagement du territoire. Ils contribuent à la réalisation d'objectifs de développement durable, tels que la production de logements abordables, la préservation des espaces naturels et la lutte contre l'étalement urbain.

SMAT CONTRACTUA-LISATION





DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN TERRITOIRE AU SERVICE DU VIVANT

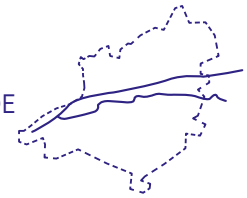
Le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle, à travers la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), s'engage pleinement dans la transition écologique. De par sa nature, le SCoT est un document en faveur de la transition écologique. Il aborde les enjeux du territoire autour de la préservation de la biodiversité, de la lutte contre le changement climatique, la gestion des ressources (eau, sols, énergie, etc.). Il doit répondre aux attentes du Code de l'Urbanisme et être le garant de la préservation d'un cadre de vie au service de l'ensemble du vivant. Il peut par exemple identifier des espaces de renaturation, inciter les documents d'urbanisme locaux à la préservation des écosystèmes fragiles telles que les zones humides ou inciter à la recréation d'espaces indispensables comme les corridors de biodiversité



PÉRIMÈTRE DU SMAT

54 COMMUNES REGROUPÉES

EN TROIS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE



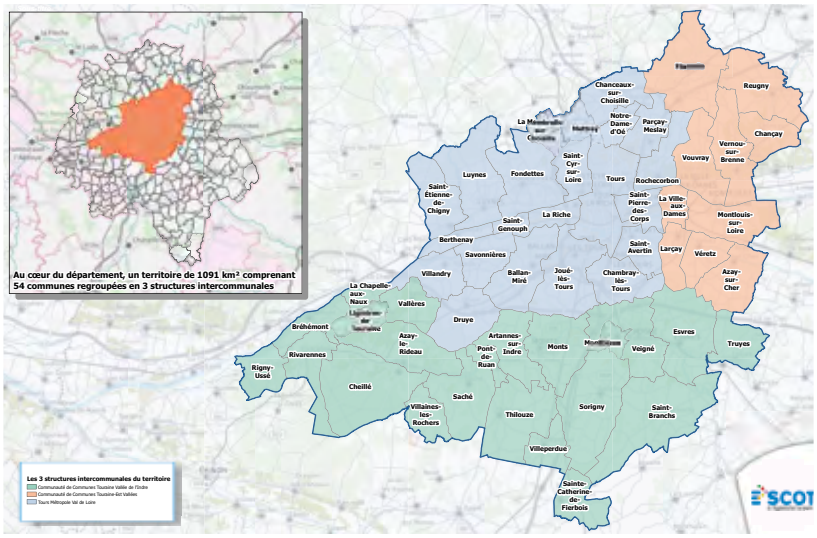
UNE FEUILLE DE ROUTE POUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE

2025 a été marquée par la finalisation du projet de SCoT révisé. Cette révision s'appuie sur deux piliers : l'adaptation au changement climatique et l'urbanisme favorable à la santé.

En 2025, les travaux du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (SMAT) ont été consacrés à la réalisation des pièces centrales du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), dans la continuité des réflexions conduites en 2024. Document d'urbanisme orientant l'aménagement d'un territoire sur 20 ans, le SCoT met en cohérence les politiques publiques d'urbanisme pour garantir l'équilibre entre développement et protection de l'environnement.

Le SCoT contient des règles que les plans locaux d'urbanisme et certains projets commerciaux doivent respecter.
Par une délibération du 24 octobre 2025, le Comité syndical du SMAT a arrêté son projet de SCoT révisé. Cet arrêt marque le début d'un processus de consultation des personnes publiques, puis de l'enquête publique. Initiée par délibération en date du 24 mars 2017 suite à l'évolution du périmètre qui est passé de 40 à 54 communes, la révision du SCoT de l'Agglomération Tourangelle a fait le choix de s'orienter vers un SCoT modernisé en 2022 par la délibération du 16 décembre 2022 et ainsi répondre aux enjeux actuels et aux évolutions réglementaires. La révision de 2025 s'appuie également sur deux piliers : l'adaptation au changement climatique et l'urbanisme favorable à la santé.
2026 sera consacrée dans un premier temps à l'enquête publique et à la sollicitation des personnes publiques associées, pour une approbation à la fin de l'année.

Territoire du Syndicat Mixte de l'agglomération Tourangelle



CODEV
CONSEIL DE DÉVELOPPE-MENT





5 AVIS MAJEURS
RENDUS PAR
LE CODEV EN 2025

ALIMENTER LA RÉFLEXION MÉTROPOLITAINE

Le Conseil de Développement de Tours Métropole Val de Loire (CODEV) est un espace unique où les citoyens bénévoles prennent la parole pour éclairer les politiques publiques. Son indépendance et son approche neutre lui permettent d'apporter un regard citoyen sur les politiques métropolitaines en privilégiant l'intérêt général et le débat constructif.

En 2025, le Conseil de développement de Tours Métropole Val de Loire a pleinement assumé son rôle d'instance citoyenne en renforçant sa participation aux politiques métropolitaines.
Les ateliers thématiques ont produit cinq avis majeurs, contribuant au SERM, au PLUm, au schéma Tours Campus 2030 ou encore à la charte IA. Ce travail s'est nourri d'échanges réguliers avec les élus, les services et de nombreuses auditions permettant d'apporter une expertise citoyenne argumentée et indépendante.
Le CODEV s'est également attaché à renforcer la participation des habitants grâce aux Rendez-vous participatifs consacrés à l'économie régénérative et à l'accessibilité, ainsi qu'à sa présence sur des événements publics.
Son action a été valorisée dans plusieurs conseils municipaux, témoignant de son ancrage territorial. En parallèle, l'instance a réaffirmé son engagement national au sein de la Coordination nationale des Conseils de développement et défendu l'importance du maintien des CODEV.
2025 marque enfin une année de modernisation, avec la création d'une nouvelle identité visuelle et la préparation de l'évolution future de l'instance. Le CODEV poursuit ainsi sa mission : éclairer l'action publique et porter la voix citoyenne au cœur des décisions métropolitaines.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAIRE CONNAÎTRE LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le service Démocratie et Citoyenneté a contribué en 2025 à la diffusion et à la compréhension des actions métropolitaines liées à la transition écologique. Lors de Pop'Up Citoyenneté, plusieurs espaces d'échanges ont été consacrés au Plan local d'urbanisme métropolitain, au Service express régional métropolitain, à la prévention des déchets et au numérique responsable. Ces animations ont permis de présenter les projets en cours et de recueillir des avis et observations de la population. Les ateliers organisés lors de la Journée des droits des femmes ont également abordé des thématiques en lien avec l'aménagement, les mobilités, le sport et la culture, apportant un éclairage complémentaire sur les usages du territoire. Ces démarches participatives contribuent à alimenter la réflexion métropolitaine autour de projets intégrant les dimensions environnementales et les attentes exprimées par les habitants.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

DIRECTIONS TRANSVER-SALES



6 % D'EMPLOI
DE TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS

SENSIBILISER ET FORMER LES AGENTS

Amélioration de la relation usager, plan de lutte contre l'accidentologie, renforcement de la cohésion entre agents… : de nombreux projets ont été menés par les directions transversales en 2025.

Après dix années de fonctionnement mutualisé, Tours Métropole et la Ville de Tours ont décidé, d'un commun accord, de constituer chacune leur propre **direction des ressources humaines** à partir du 1er janvier 2026.
En 2025, la direction des ressources humaines a poursuivi son investissement en faveur du développement professionnel des agents. Cette volonté de placer la formation au centre de la gestion des parcours se traduit par deux dispositifs clés : le déploiement du partenariat avec idealCO, la plateforme collaborative de référence pour la sphère publique, et la poursuite d'iTEEnéraire, avec le CNFPT et les collectivités partenaires. Ce dispositif expérimental vise à structurer une offre pédagogique spécifiquement adaptée aux enjeux de la transition écologique et énergétique (TEE) pour la fonction publique territoriale.
La convention avec le fonds pour l'insertion des personnes en situation de handicap a été renouvelée pour la période 2025-2027. Les actions entreprises sur la précédente convention ont permis, en 2025, d'atteindre le taux de 6% d'emploi de travailleurs handicapés. Le DUODAY connaît un succès grandissant avec l'accueil, le 20 novembre 2025, de 15 personnes en situations de handicap. La référente handicap poursuit ses démarches d'étude de poste (12 pour l'année 2025) afin de favoriser le maintien dans l'emploi des agents.
Par ailleurs, le plan de lutte contre l'accidentologie a connu ses premières mesures concrètes en 2025 avec notamment la création des ¼ d'heure sécurité. Mise en œuvre dans l'ensemble des services métropolitains, cette démarche vise à présenter les différents risques auxquels sont exposés les agents et les mesures de prévention à appliquer pour réduire ou supprimer ces risques. Cette action est l'occasion de partager et diffuser une culture commune de prévention des risques professionnels parmi les agents métropolitains.

Pour **la direction des archives**, l'année 2025 a été marquée par une double dynamique : la consolidation de ses missions fondamentales et l'accélération de sa modernisation.
La gestion des archives papier demeure un pilier de son activité. 2,4 kilomètres linéaires de documents sont conservés en magasin au Centre des Archives.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNE COMMANDE PUBLIQUE PLUS RESPONSABLE

Le Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) a été instauré par l'article 13 de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire. Depuis le 1er janvier 2023, son adoption et sa publication a été rendue obligatoire pour les acheteurs publics réalisant des achats de plus de 50 millions d'euros hors taxes par an.

Concrètement, avec ce schéma, Tours Métropole Val de Loire favorise l'économie circulaire et achète des biens issus du réemploi, de la réutilisation ou comportant des matières recyclées ; développe l'éco-conception en prenant en compte l'analyse du cycle de vie des produits dans l'achat, en privilégiant le développement d'outils plus sobres. La Métropole construit également en limitant la consommation de ressources premières, et en développant la prise en compte de la « réparabilité » dans les achats d'équipements.

De plus, le SPASER permet à Tours Métropole Val de Loire de réduire sa facture énergétique, en construisant, réhabilitant, rénovant dans l'exemplarité en terme de performances énergétiques et environnemental.

Elle a également diminué son empreinte carbone et l'impact sur l'environnement aux travers de multiples actions comme intégrer dans les cahiers des charges des clauses d'exécution adaptées avec le regroupement de commandes, ou en prenant en compte l'adaptation et la résilience aux changements climatiques dans la mise en place de ses consultations.

Le SPASER s'intègre aux autres schémas en cours de la Métropole, notamment le Plan Climat Air Energie, dont le plan d'actions a été finalisé en 2024.



2,4 KM
LINÉAIRES
DE DOCUMENTS
AUXARCHIVES

200
AGENTS FORMÉES
À LA GESTION
DU COURRIER

80 nouveaux versements internes d'archives et 68 recherches documentaires ont été réalisés en 2025. En parallèle, la direction s'adapte aux évolutions en se dotant du Système d'Archivage Électronique (SAE) mutualisé LIGERIS (Asalae). La phase de mise en place, incluant le paramétrage et les tests, est désormais achevée. Les premiers versements numériques sont prévus pour le début de l'année 2026. Par ailleurs, une réflexion prospective a été menée sur les changements métiers et l'intelligence artificielle.
Enfin, un effort de sensibilisation et de conseil a été réalisé passant de 11 % de l'activité en 2024 à 20 % en 2025. Cet effort s'est notamment traduit par la création et la mise en place de l'escape-game « Immersion dans les archives ».

La direction de l'information géo référencée (SIG) a réalisé des prises de vues immersives en 3D sur 400 km, portant l'ensemble à 1 600 km de voirie. La prise de nouvelles photos aériennes sur des zones impactées par des travaux et des modifications de l'espace public a permis de disposer d'un plan conforme à la réglementation. Concernant la publication des PLU sur le Géoportail de l'urbanisme, le SIG a mis à jour et adapté des documents au standard de numérisation national du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG) des documents d'urbanisme et a intégré des PLU dans l'application cartographique arcOpole PRO.

En 2025, Tours Métropole Val de Loire a renforcé sa **relation avec les usagers** en plaçant l'écoute et la simplicité au centre de ses priorités. Pour améliorer la proximité, une attention particulière a été portée à la gestion du courrier : plus de 200 agents ont été formés pour optimiser les réponses et réduire les délais. Une démarche de simplification des écrits a également été lancée pour rendre les informations plus facilement compréhensibles.
La Métropole a également initié une réflexion sur le plan de gestion des compétences des agents en contact avec le public pour garantir un accueil de qualité. Enfin, de nouvelles démarches en ligne ont été déployées, tout en maintenant un accès téléphonique pour les usagers moins à l'aise avec le numérique. Ces actions illustrent l'engagement de la métropole pour une relation usagers plus fluide et adaptée aux besoins de tous ses usagers.

Rattachée à la DRH mutualisée, la **communication interne** a poursuivi ses actions en faveur de l'information quotidienne de proximité des agents, le renforcement de la cohésion, et le développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté collective : dispositif « Accueil des nouveaux recrutés (2 sessions), parution à quatre reprises du journal interne « Empreintes » et du bulletin d'information du personnel « Repères » (fiches de paie), gestion quotidienne de l'actualité via l'intranet, co-organisation avec le service communication de « Tous en fête » et participation d'agents aux 10, 20 km/Marathon de Tours. La communication interne a également travaillé au renforcement du dialogue et de l'interactivité avec les services (concours photos, partage de passion) et a accompagné plusieurs actions de sensibilisation.

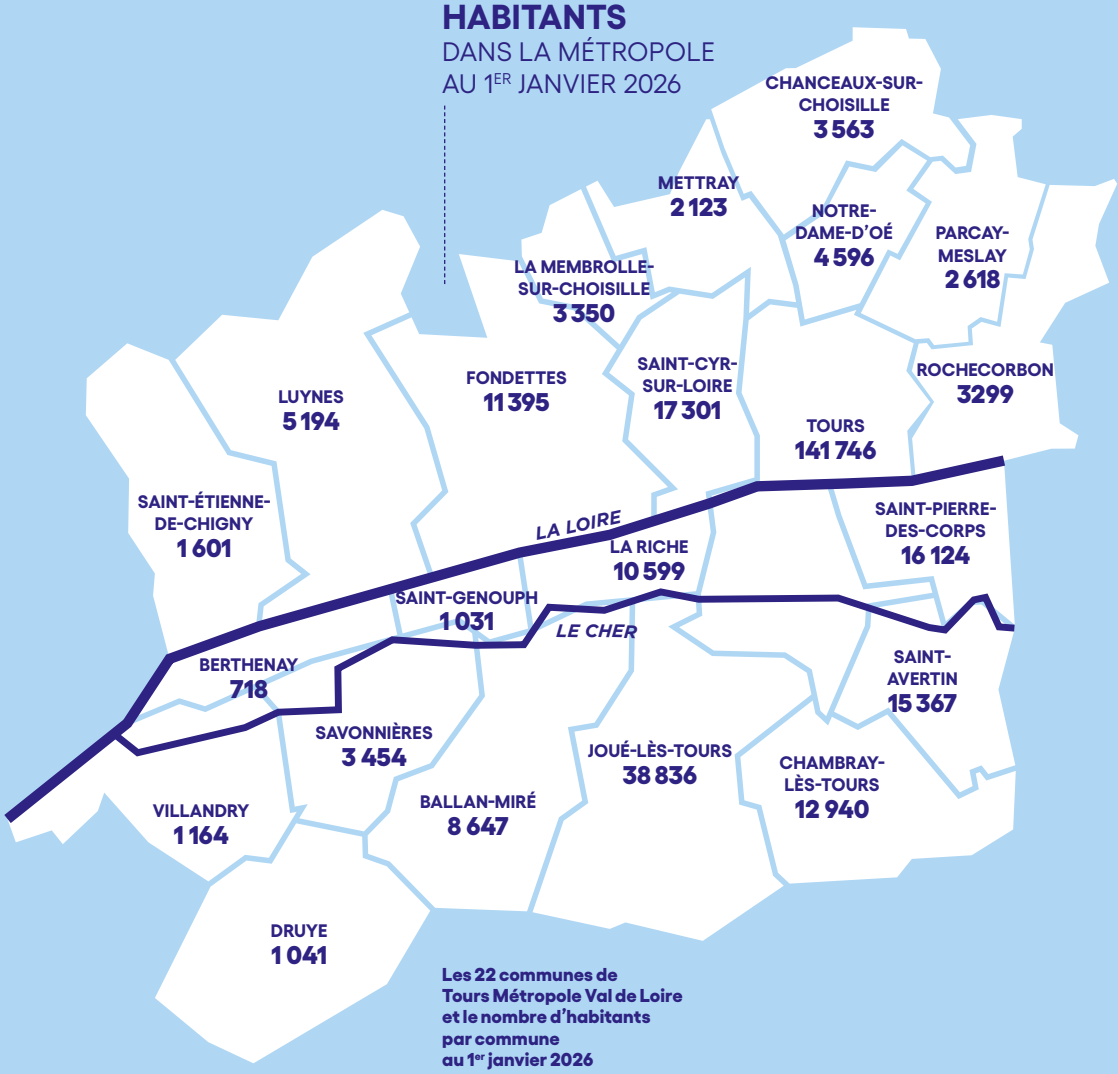



www.tours-metropole.fr

FONCTIONNEMENT ET BUDGET

104 **COMPÉTENCES ET RESSOURCES**
106 **COMPTES ADMINISTRATIFS 2025**

306 707
HABITANTS
DANS LA MÉTROPOLE
AU 1ER JANVIER 2026



Les 22 communes de Tours Métropole Val de Loire et le nombre d'habitants par commune au 1er janvier 2026

87 MEMBRES TITULAIRES
COMPOSENT
LE CONSEIL
MÉTROPOLITAIN

9 COMMISSIONS
COUVRENT LE CHAMP
DES COMPÉTENCES DE
LA MÉTROPOLE ET PRÉPARENT
LES PROJETS SOUMIS AU
CONSEIL MÉTROPOLITAIN

TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE : **LES INSTANCES DE DÉCISION**

Le Président de Tours Métropole Val de Loire représente le pouvoir exécutif de la Métropole et met en œuvre, avec l'aide du bureau, les décisions prises. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil métropolitain.
Depuis les élections municipales de 2020, le Conseil métropolitain est composé de 87 membres titulaires et de 10 membres suppléants. Le nombre de délégués est établi en fonction de la population de chacune des communes et de l'effectif de son conseil municipal.
Les délégués métropolitains sont issus des élections municipales de 2020 (élus en même temps que les conseillers municipaux pour les communes de + de 1 000 habitants).
Le Président délègue à 20 Vice-Présidents les compétences de Tours Métropole Val de Loire.
Le Conseil métropolitain se réunit en séance publique, au moins une fois par trimestre. Le conseil gère les dossiers relevant de ses domaines d'action et vote le budget.
Le Bureau prépare les délibérations du conseil métropolitain et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le conseil. La conférence métropolitaine réunit au moins deux fois par an le Président et les Maires des communes-membres afin de débattre de tout sujet d'intérêt métropolitain.
Les commissions : 9 commissions couvrent le champ des compétences de la Métropole et préparent les projets qui seront ensuite soumis au Conseil métropolitain.

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS MÉTROPOLITAINS TITULAIRES PAR COMMUNE

BALLAN-MIRÉ	2
BERTHENAY	1
CHAMBRAY-LÈS-TOURS	3
CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	2
DRUYE	1
FONDETTES	3
JOUÉ-LÈS-TOURS	10
LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE	1
LA RICHE	3
LUYNES	2
METTRAY	1
NOTRE-DAME-D'OÉ	2
PARÇAY-MESLAY	1
ROCHECORBON	1
SAINT-AVERTIN	4
SAINT-CYR-SUR-LOIRE	4
SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY	1
SAINT-GENOUPH	1
SAINT-PIERRE-DES-CORPS	4
SAVONNIÈRES	1
TOURS	38
VILLANDRY	1

COMPTES ADMINISTRATIFS 2025

BUDGET PRINCIPAL

Sous réserve du vote lors du conseil métropolitain

FONCTIONNEMENT

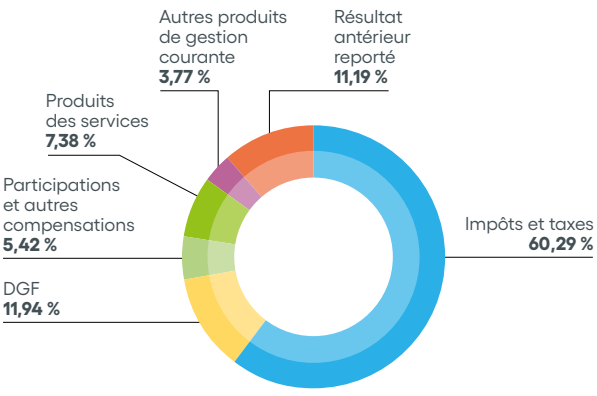
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

297,7 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 297,7 M€ dont 291,4 M€ de recettes réelles et 6,3 M€ de recettes d'ordre. Dont :

Recettes réelles

Impôts et taxes dont compensations	175,7 M€
Dotation Globale de Fonctionnement	34,8 M€
Compensations, subventions et participations	15,8 M€
Produits des services et Recettes diverses	21,5 M€
Autres produits de gestion courante	11,0 M€
Résultat de l'exercice antérieur	32,6 M€



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

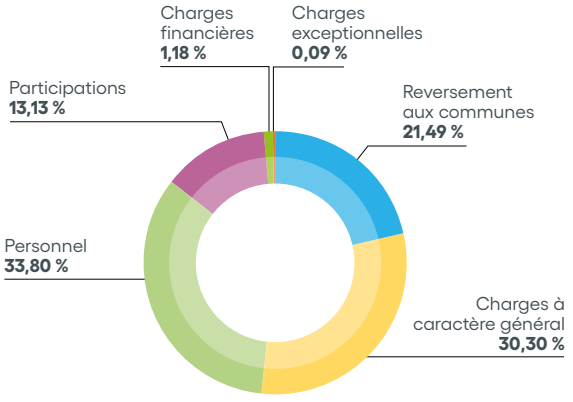
258,9 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 258,9 M€ dont 220,1 M€ de dépenses réelles et 38,8 M€ de dépenses d'ordre. Dont :

Dépenses réelles

Les reversements aux Communes constituées par :	**47,3 M€**
L'allocation compensatrice de taxe professionnelle	36,0 M€
La Dotation de Solidarité Communautaire	6,8 M€
Les fonds de concours	3,8 M€
Les autres reversements de Fiscalité	0,7 M€
Les charges à caractère général dont 34,5 M€ au titre des Ordures Ménagères	**66,7 M€**
Les dépenses de personnel	**74,4 M€**
Les participations (hors fonds de concours aux Communes)	**28,9 M€**
Les charges financières	**2,6 M€**
Les charges exceptionnelles	**0,2 M€**

Le solde des recettes et des dépenses de fonctionnement dégage un **excédent de 38,8 M€.**



INVESTISSEMENT

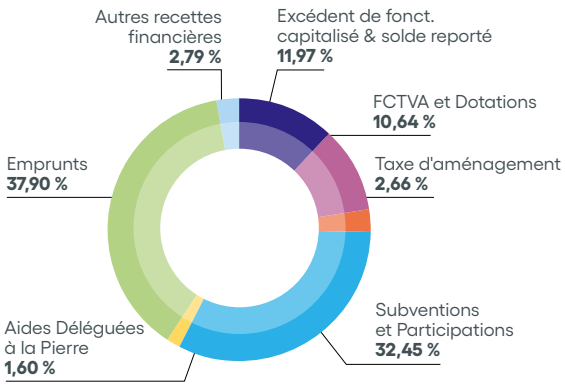
RECETTES D'INVESTISSEMENT

118,5 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 118,5 M€ dont 75,3 M€ de recettes réelles et 43,2 M€ de recettes d'ordre.

Dont :

• Excédent de fonct.capitalisé & solde reporté	9,0 M€
• FCTVA et Dotations	8,0 M€
• Taxe d'aménagement	2,0 M€
• Subventions et Participations	24,4 M€
• Aides Déléguées à la Pierre	1,2 M€
• Emprunts	28,5 M€
• Autres recettes financières	2,1 M€
Total	**75,3 M€**



Le solde des recettes et des dépenses d'investissement dégage un besoin de financement de 17,6 M€.

L'excèdent de Fonctionnement étant de 38,8 M€ et le résultat d'investissement étant de – 17,6 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 21,2 M€.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2025 s'élève à 140,2 M€.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

136,1 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 136,1 M€ dont 125,3 M€ de dépenses réelles et 10,8 M€ de dépenses d'ordre.

Dépenses réelles

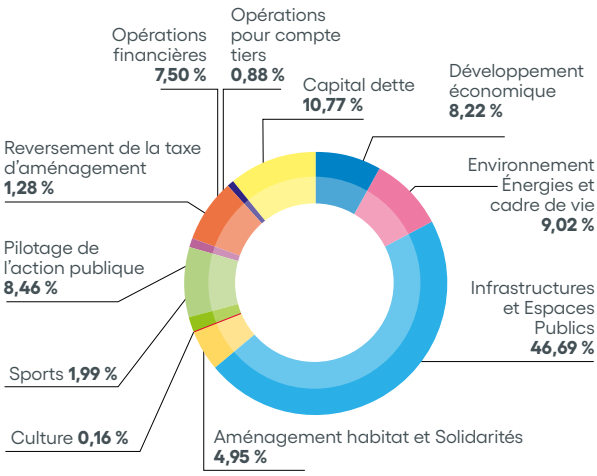
Celles-ci comprennent :

– Les investissements liés à l'exercice d'une compétence gérée en AP/CP soit 99,6 M€ se répartissent de la façon suivante (en M€) :

• Développement économique	10,3 M€
• Environnement Énergies et cadre de vie	11,3 M€
• Infrastructures et Espaces Publics	58,5 M€
• Aménagement habitat et Solidarités	6,2 M€
• Culture	0,2 M€
• Sports	2,5 M€
• Pilotage de l'action publique	10,6 M€

– Les autres dépenses d'un montant de 25,7 M€ ont pour objet :

• Le reversement de la taxe d'aménagement	1,6 M€
• Les opérations financières	9,4 M€
• Les opérations pour compte de tiers	1,1 M€
• Le capital dette	13,5 M€



BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Sous réserve du vote lors du conseil métropolitain

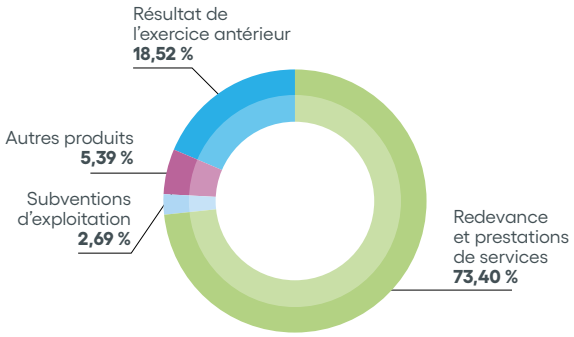
FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

31,2 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 32,1 M€ dont 29,7 M€ de recettes réelles et 1,5 M€ de recettes d'ordre. Dont :

– Prestations de services	21,8 M€
dont 20,4 M€ au titre de la redevance d'assainissement.	
– Subventions d'exploitation	0,8 M€
– Autres produits	1,6 M€
– Résultat de l'exercice antérieur	5,5 M€



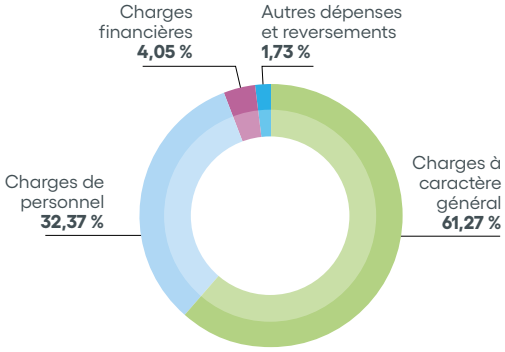
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

25,2 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 25,2 M€ dont 17,3 M€ de dépenses réelles et 7,9 M€ de dépenses d'ordre.

– Charges à caractères générales	10,6 M€
– Dépenses de personnel	5,6 M€
– Charges financières	0,7 M€
– Dépenses diverses et reversements	0,3 M€

Le solde des recettes et des dépenses permet de dégager un **excédent de fonctionnement de 6.0 M€.**



INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

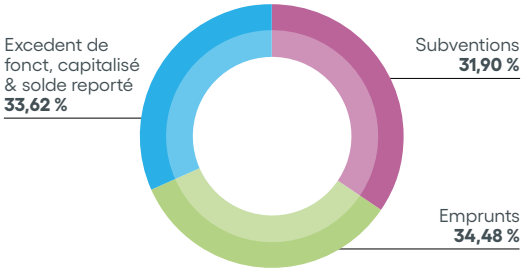
20,9 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 20,9 M€ dont 11,6 M€ de recettes réelles et 9,3 M€ de recettes d'ordre. Dont :

– Subventions 3,1 M€ dont 0,6 M€ au titre des Eaux pluviales par le Budget principal.

– Emprunts	4,0 M€
– Excédent de fonctionnement capitalisé	3,9 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement présente un excédent de financement de 4,7 M€.
L'excèdent de Fonctionnement étant de 6,0 M€ et l'excédent d'investissement l'investissement de 4,7 €, le résultat net de clôture, s'élève à la somme de **10,7 M€.**
Le montant du capital restant dû au 31.12.2025 s'élève à 26,2 M€.

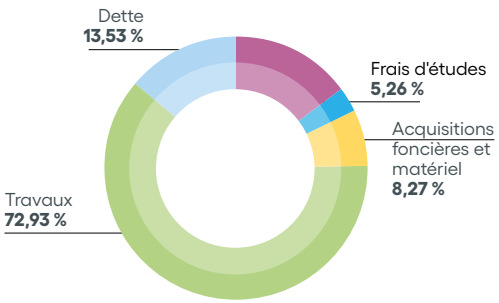


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

16,3 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 16,3 M€ dont 13,3 M€ de dépenses réelles et 3,0 M€ de dépenses d'ordre.
Dont :

– Études	0,7 M€
– Acquisitions foncières et matériel	1,1 M€
– Travaux	9,7 M€
dont au titre des stations	0,3 M€
au titre des réseaux	6,6 M€
au titre des Eaux pluviales	2,8 M€
– Dette	1,8 M€



BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Sous réserve du vote lors du conseil métropolitain

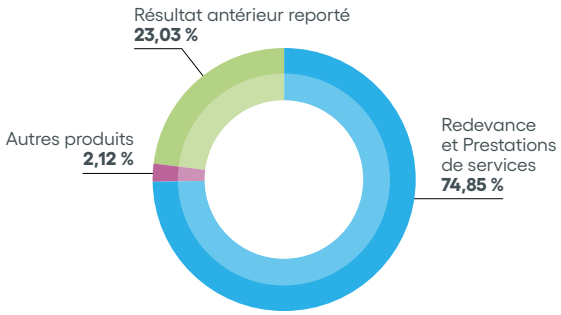
FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

33,3 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 33,3 M€ dont 33,0 M€ de recettes réelles et 0,3 M€ de recettes d'ordre.
Dont :

– Prestations de services	24,7 M€
dont 19,7 M€ au titre de la redevance d'eau et des autres redevances adossées dont l'Agence de l'Eau.	
– Autres produits divers	0,7 M€
– Résultat de l'exercice antérieur	7,6 M€



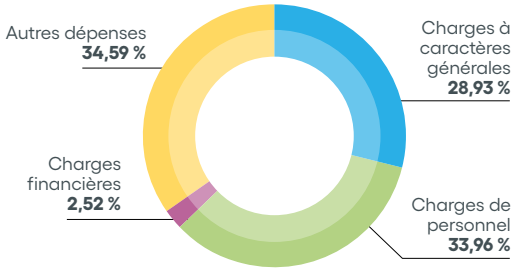
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

21,0 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 21,0 M€ dont 15,9 M€ de dépenses réelles et 5,1 M€ de dépenses d'ordre.

– Charges à caractères générales	4,6 M€
– Dépenses de personnel	5,4 M€
– Charges financières	0,4 M€
– Reversements Agence de l'eau et divers	5,5 M€

L'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement atteint **12,3 M€.**



INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

9,8 M€

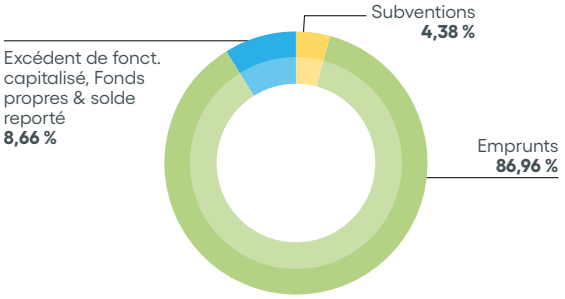
Les recettes d'Investissement se sont élevées à 9,8 M€ dont 4,6 M€ de recettes réelles et 5,2 M€ de recettes d'ordre.
dont

– Subventions	0,2 M€
– Emprunts	4,0 M€
– Excédent de fonctionnement capitalisé et résultat	0,4 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement présente un besoin de financement de 3,8 M€.

L'excèdent de Fonctionnement étant de 12,3 M€, le résultat net de clôture, après affectation à l'investissement, s'élève à la somme de 8,4 M€.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2025 s'élève à 18,5 M€.

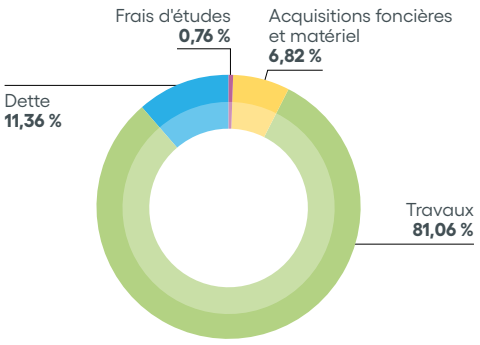


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

13,6 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 13,6 M€ dont 13,3 M€ de dépenses réelles et 0,3 M€ de dépenses d'ordre.
dont

– Études	0,1 M€
– Acquisitions foncières et matériel	0,9 M€
– Travaux de canalisations et réseaux	10,7 M€
– Dette	1,5 M€



BUDGET ANNEXE CRÉMATORIUM

Sous réserve du vote lors du conseil métropolitain

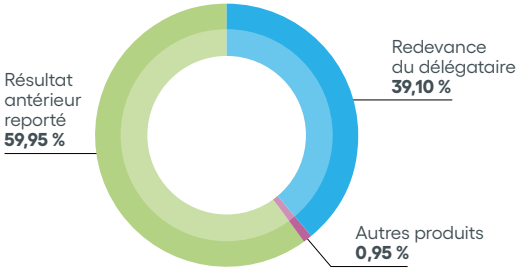
FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

962 003,72 €

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 962 003,72 €.
Dont

– Redevance du délégataire	376 112,77 €
– Autres produits et remboursement de fiscalité	9 108,43 €
– Résultat de l'exercice antérieur	576 782,52 €



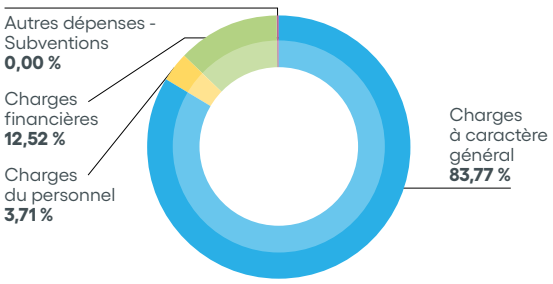
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

192 708,82 €

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 192 708,82 € dont 62 024,55 € de dépenses réelles et 130 684,27 € de dépenses d'ordre.

– Charges à caractères générales	51 959,96 €
– Charges du personnel	2 300,00 €
– Charges financières	7 764,04 €
– Autres charges	0,55 €

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un autofinancement de 769 294,90 €.



INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

158 168,04 €

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 158 168,04 € dont 27 483,77 € de recettes réelles et 134 684,27 € M€ de recettes d'ordre.

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessite un besoin de financement de 80 582,57 €.

L'excèdent de Fonctionnement étant de 769 294,90 €, le résultat net de clôture, après affectation à l'investissement, s'élève à la somme de 688 712,33 €.

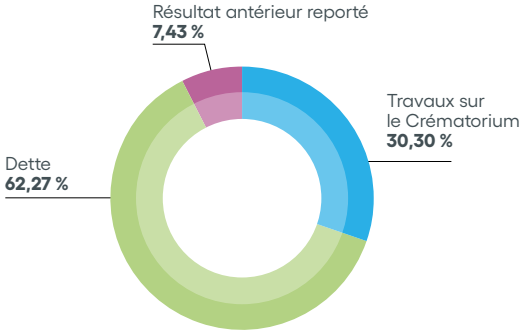
Le montant du capital restant dû au 31.12.2025 s'élève à 0,69 M€.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

238 750,61 €

Les dépenses réelles d'Investissement se sont élevées à 238 750,61 €, dont 19 203,40 € de reste à réaliser.
Dont :

– Travaux au Crématorium-Pôle Funéraire	72 333,76 €
– Dette	148 673,08 €
– Résultat antérieur reporté	17 743,77 €



Tours
métropole
Val de Loire

www.tours-metropole.fr

Tours Métropole Val de Loire
60 avenue Marcel Dassault
CS 30651 / 37206 Tours Cedex 3
Tél. 02 47 80 11 11 / Fax 02 47 80 11 15

Conception et réalisation graphique : www.efil.fr
Crédits photos : Louis-Maxime Tireau ; Bertrand Carrière ; Léonard de Serres ; Université de Tours, Une Image à Part pour le NEC, Activ'Image pour IRONMAN, Niggel Roddis/Getty Images for IRONMAN, Quentin Jost ; Ville de Tours – F. Laffite ; M. Lemoine A2I ; RCP Global Design – CAF ; RCP Global Design – Atelier RVL - Cyril Chigot ; Burostation ; Visadrone ; Pauline Cochet ; Bérengère Condemine ; Margaux Clisson ; Marine Brian ; Alexandre Yagoubi ; Museum d'Histoire Naturelle de Tours ; Région Centre-Val de Loire A. Galat , Pierre-Loup Ducout.
Impression : Rainaud Imprimeur
Tirage : 150 exemplaires

Tours métropole Val de Loire

Ballan-Miré
Berthenay
Chambray-lès-Tours
Chanceaux-sur-Choisille
Druye
Fondettes
Joué-lès-Tours
La Membrolle-sur-Choisille
La Riche
Luynes
Mettray
Notre-Dame-d'Oé
Parçay-Meslay
Rochecorbon
Savonnières
Saint-Avertin
Saint-Cyr-sur-Loire
Saint-Étienne-de-Chigny
Saint-Genouph
Saint-Pierre-des-Corps
Tours
Villandry